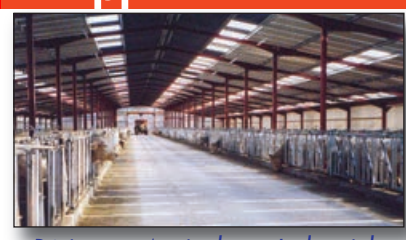
L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1108 - VENDREDI 08 AVRIL 2011 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48
Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Sommaire



Supplément spécial réservé aux adhérents FDSEA
L'INFO PAC 2011

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Tuberculose: le GDS lance un ultimatum

P 07 **Actualité** Nièvre
Fédération des chasseurs de la Nièvre : des mesures pour limiter les dégâts des sangliers

P 09 **Actualité** Yonne
Jardins de la Croisière
Au bout du sillon, l'insertion…

P 10 **Actualité** Bourgogne
Le Crédit agricole Champagne-Bourgogne à l'écoute d'un territoire qui entreprend

P 11 **Actualité** France
Congrès de la FNSEA : une nouvelle ambition pour l'agriculture française

P 13 Filières **Cultures**
Fongicides colza : une gamme renouvelée!

P 19 Filières **Élevage**
Caiac : l'accompagnement des éleveurs reste l'objectif premier

Encart: Mailing Talant Pneus (sur certains cantons)



Photo: Réussir/S. Leitenberger

TRACTEURS, tout ce qu'il faut savoir sur le gazole non routier

Au 1er novembre les tracteurs agricoles et forestiers devront rouler au gazole non routier (GNR). Mais avant cela, dès le 1er mai, les engins à destination de travaux publics, les machines agricoles automotrices et même les compresseurs seront déjà soumis à cette obligation. Le GNR contraint à certaines adaptations, mais il présente aussi des avantages que les utilisateurs pourront évaluer à plus ou moins long terme. Tour d'horizon. *P.16-21*

G. BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00



FINANCEMENT 5 CAMPAGNES À 0%*
sur les matériels FENAISON en stock
* voir conditions en concession



KUHN

La Forêt d'Othe
BÂTIMENTS BOIS ADAPTÉS AUX PROFESSIONS AGRICOLES
• LAMELLÉ - COLLÉ • TRADITIONNEL • CHARPENTES BOIS
• MAISONS INDIVIDUELLES •
• OSSATURE BOIS •



ZONE D'ACTIVITÉ LIMITÉE À L'YONNE ET L'AUBE

DEVIS ET PREMIÈRE ÉTUDE GRATUITS
BÂTIMENT CLEFS EN MAIN
pour production électrique: étude et pose de centrales photovolaïques

www.laforet-dothe.fr
LA FORÊT D'OTHE - 89570 Turny - 03 86 35 29 52

l'Agenda

Côte d'Or

Groupama Planning des assemblées générales

(rendez-vous à 18h30 si horaire non précisé)
Venarey-les-Laumes : vendredi 8 avril à la salle polyvalente
Sombernon : mardi 12 avril à la salle polyvalente
Saint-Jean, Terre et Saône : salle des fêtes de Losne (10h)
Thil : jeudi 14 avril à la salle des fêtes
Genlis : vendredi 15 avril à la salle des fêtes de Varanges
Montigny-sur-Aube : mardi 19 avril à la salle des rencontres à Montigny (10h)
Recey-sur-Ource : mardi 19 avril à la grande salle du foyer rural
Bligny-sur-Ouche : mardi 26 avril à la salle des fêtes
Mirebeau : jeudi 28 avril à la salle polyvalente de Magny-saint-Médard
Pouilly-en-Auxois : vendredi 29 avril à la salle polyvalente
Saulieu : mardi 3 mai à l'espace Jean Bertin
Fontaine française : mercredi 4 mai à la salle des fêtes (10h)
Liernais : jeudi 5 mai à la salle du temps libre
Vitteaux : vendredi 6 mai à la salle Gilbert Mathieu
Seurre : lundi 9 mai au lycée rural de Chamblanc
Arnay-le-Duc : mardi 10 mai à la salle Saint-Laurent

Formation éleveur infirmier Ovin

Formation éleveur infirmier Ovin le **21 avril**. Les personnes intéressés peuvent prendre contact avec Virginie Pabiou GDS21 au 03 80 68 67 35 ou 06 09 14 55 07.

Démonstration compostage le 8 avril

La Chambre d'agriculture et la FD cuma organisent un rendez-vous technique sur le thème du compostage (démonstration de retourner d'andains, informations techniques). Le rendez-vous est fixé le vendredi **8 avril** à Saint-Euphrône à 14h (ferme de Beauvais, fléchage sur place).

Pour la déclaration PAC 2011

La Chambre d'agriculture organise un accompagnement à la télédéclaration sous forme de ½ journée collective en salle informatique. Au cours de ces temps d'accompagnement, un conseiller sera présent pour répondre à vos questions tant sur la réglementation liée à la déclaration PAC que sur l'utilisation de Télépac.
Ces ½ journées auront lieu à Dijon, Pouilly-en-Auxois et Châtillon-sur-Seine. Pour vous inscrire, vous pouvez contacter :
Estelle Lagneau à Becquerel (assistance à Dijon et Châtillon)
Tel : 03.80.28.81.20
Céline France à Pouilly en Auxois (sauf le mercredi)
Tel : 03.80.90.89.09

La marche des climats

Le **8 avril**, la Bourgogne fait un nouveau pas vers la reconnaissance internationale et invite tous les passionnés à se joindre à la Marche des climats, spectacle son et lumière au milieu des vignes, entre Chambolle-Musigny et le Château de Clos-Vougeot. Un rendez-vous proposé à l'occasion de la signature de la Charte territoriale des climats du vignoble de Bourgogne.
20h : départ de la Marche, place de l'Eglise à Chambolle-Musigny.
20h45 : arrivée à l'esplanade du Château du Clos Vougeot.
21h15 : signature de la Charte territoriale. Suivie par un lâcher de lanternes célestes dans le ciel.

Liste des points de collecte - Avril

11 avril :
- Chatillon sur Seine : Chambre d'agriculture - 110 Bourgogne - Coopérative Agricole - 40 Bis, avenue de la gare de 08h à 09h15 - Tél: 03 80 91 43 56
- Lucenay le Duc : Dijon Céréales Route départementale 19 - de 10h à11h15 - Tél : 03 80 89 02 26
- Munois - Darcey : Dijon Céréales Silo hameau Munois - 12h à 13h15 - Tél : 03 80 96 25 59

13 avril :
- Aignay Le Duc : Dijon Céréales Voie Communale 6 de 8h à 09h15 - Tél: 03 80 93 80 27
- Saint Seine l'Abbaye : Dijon Céréales - route de Sombernon - de 10h15 à 11h30 - Tél : 03 80 35 00 03
- Is sur Tille : Cour du Cabinet Vétérinaire (Dr Behiels) de 12h45 à 14h rue Jean Zae - Tél : 03 80 95 02 73
- Pontailler sur Saône : Dijon Céréales de 15h à 16h15 - rue Industrie - Tél : 03 80 36 13 08

14 avril :
- Saulieu : Dijon Céréales de 8h à 09h15 - rue ingénieur Jean Bertin - Tél: 03 80 64 27 57
- Précy sous Thil : Dijon Céréales de 09h45 à 11h -9 route de Semur en Auxois - Tél : 03 80 64 52 04
- Semur en Auxois : Dijon Céréales de 11h30 à 12h45 - 5 Av. Jean Mermoz - Tél : 03 80 97 14 15
- Vitteaux : Dijon Céréales de 14h à 15h45 - 8 route de la justice - Tél: 03 80 49 60 54

15 avril :
- Pouilly en auxois : Dijon Céréales de 08h30 à 10h15 - 12 rue de la coopérative -Tél: 03 80 90 76 00
- Arnay Le Duc : Marché aux Bestiaux (Comice Agricole) de 11h à 12h15 - rue du docteur Chauveau - Tél: 03 80 90 06 80
- Ivry en Montagne : Société Coopérative Agricole pour l'élevage Moderne en Bourgogne de 13h30 à 14h45 - route Molinot - Tél: 03 80 20 22 19
- Brazey en Plaine : Dijon Céréales de16h à17h - rue Champenois - Tél : 03 80 32 02 85.

Nièvre

Assemblée Générale 2011 Appel à Candidature Administrateur

L'Assemblée Générale de La Société d'Agriculture de la Nièvre aura lieu à la ferme du Marault le **mardi 17 mai.** Cet événement est l'occasion de procéder au renouvellement du Conseil d'Administration. Chaque membre à jour de sa cotisation a la possibilité de postuler à un des sièges d'administrateur. Afin de poursuivre les actions menées, je vous encourage à vous investir en faisant acte de candidature, sur papier libre avec vos noms, prénoms, adresse complète ainsi que vos motivations.
A faire parvenir **avant le 20 avril** au secrétariat de la Société d'Agriculture 9 rue Gambetta - Nevers.
Renseignements au 03 86 58 42 85.

Gérer ses relations humaines

La Chambre d'agriculture, associée à l'Association des Actrices nivernaises, a repoussé sa formation *«gérer ses relations humaines avec la communication non violente»* aux **24 et 25 mai** (9h – 17h30) à la Maison du Diocèse, 21 rue Gustave Mathieu, 58000 Nevers. Grâce à ce stage ouvert à toute personne désirant développer sa communication interpersonnelle, il s'agit d'expérimenter une manière de communiquer en 4 points: *«énoncer des observations objectives, différencier nos sentiments de nos interprétations et jugements, découvrir et expérimenter nos aspirations profondes, présenter une demande de façon positive, concrète et réalisable»*. Eliane Régis, formatrice certifiée en communication non violente (CNV) proposera une alternance d'échanges, d'apports méthodologiques, de mises en situation et d'exercices pratiques. Tarif: 90 euros par participant ressortissant du fonds Vivea. Contact: Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32. **Inscriptions avant le 30 avril.**

FDSEA

L'assemblée générale de la FDSEA 58 se tiendra le jeudi **14 avril** à partir de 9h15 à la salle des fêtes de Pouilly-sur-Loire, en présence de l'ancien président de la FNSEA, Jean-Michel Lemétayer.
FDSEA au 03 86 93 40 94.

JA 58

Les JA de la Nièvre tiendront leur assemblée générale annuelle le vendredi **29 avril** prochain à partir de 14h à la salle des fêtes de Donzy. Fabrice Prévotat animera une table ronde sur le thème: «Quelle est aujourd'hui la place de nos représentants agricoles au sein des OPA »?
Renseignements: JA58 au 03 86 93 40 91.

Instants santé du canton de Decize

La MSA Bourgogne organise ses instants santé pour le canton de Decize, du **10 au 13 mai** au Centre social de La Machine. Pour s'inscrire à cet examen de santé gratuit, il suffit de retourner le bulletin d'inscription rempli à l'aide de l'enveloppe pré-timbrée déjà envoyée par la MSA.

Instants santé du canton de Moulins-Engilbert

La MSA Bourgogne organise ses Instants santé pour le canton de Moulins-Engilbert du **16 au 20 mai** au Centre social de Moulins-Engilbert (à côté de la mairie). Ces examens de santé sont gratuits. Pour s'inscrire, il suffit de retourner le bulletin d'inscription dans l'enveloppe pré-timbrée déjà envoyée par la MSA.

Eleveur, infirmier de son élevage

Le GDS 58, en lien avec les vétérinaires, organise des formations "éleveur, infirmier de son élevage", spéciale ovins les **20 et 21 avril** et spéciale bovins allaitants les **27 et 28 avril**. Les objectifs sont de répondre aux besoins et situations pratiques des éleveurs (mieux gérer les pathologies, mieux utiliser les médicaments), de participer au renforcement de la sécurité sanitaire, de favoriser la prévention et de renforcer la collaboration entre l'éleveur et son vétérinaire traitant. Chaque session s'organisera autour d'exposés théoriques, de débats entre stagiaires et d'exercices d'application pratique en élevage. Ces formations bénéficient des fonds Vivea. Contact: Rodolphe Morizot au GDS: 03 86 90 18 90.

Yonne

Certiphyto à Villevallier

La Maison familiale et rurale de Villevallier organise des sessions de formation Certiphyto, se déroulant sur 2 journées :
Mardi 12 et jeudi 14 avril
Mardi 10 et jeudi 12 mai
Renseignements : 03 86 91 12 15

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Sens : à la Mairie, au 2e étage, lundi 18 avril, de 9h à 12h.
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

La contractualisation au cœur des débats de la réunion régionale FOP

Le devenir de la filière biocarburants vous préoccupe ? Les partenariats à développer entre l'élevage et la filière des oléo-protéagineux vous interpellent ? L'intégration des grandes cultures dans la future PAC 2013 vous inquiètent ? Alors venez en débattre à la prochaine réunion régionale de Prolea le **12 avril** prochain. Vous êtes attendu à 9h30, salle amphithéâtre, au Crédit Agricole Centre ouest, 68 avenue Pierre de Coubertin, à Châteauroux. Inscrivez-vous à l'adresse mail suivante : l.braillard@prolea.com ou par fax au 01 47 23 02 88

Le «Beau Marché» à Toucy

C'est l'un des marchés les plus anciens du département de l'Yonne.
Depuis le 13ème siècle, commerçants, maraîchers, viennent y vendre leur production locale et aujourd'hui encore, des animaux de la ferme.
L'édition 2011 du « Beau Marché » se tiendra à Toucy, **samedi 16 avril**, à partir de 10h.

Conférence **sur l'alimentation**

Quelles sont les bonnes associations alimentaires ? Qu'est-ce qu'une alimentation naturelle ? Un naturopathe vous apportera des éléments de réponse, vendredi **22 avril**, à partir de 14h, salle des fêtes de Coulanges la Vineuse. Conférence gratuite proposée par les délégués cantonaux MSA de Coulanges la Vineuse, Coulanges sur Yonne, Courson les Carrières et Vermenton

Les maladies de la mémoire

«Vous avez des problèmes de mémoire ?», «Vous connaissez des personnes qui en ont ?»… Un «café mémoire itinérant» est organisé, brasserie du Commerce (en face de l'église), à Lavau. Deuxième séance, **vendredi 8 avril**, de 15h à 17h30. Au programme : les maladies de la mémoire. De la maladie d'Alzheimer aux autres maladies Réunion organisée conjointement par la MSA, France-Alzheimer 89, les Aînés Ruraux. Accès libre et gratuit (sauf consommation prise sur place)

A la découverte des amphibiens

Soirée nature « sur la route du crapaud et de la salamandre », organisée **vendredi 8 avril**, à 20h à Mailly-la-Ville (école inter-communale). Au programme : présentation des amphibiens de la région, balade nocturne à la découverte de ces animaux
Renseignements : 03 86 78 79 44

Instants santé pour le canton de Chablis

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Chablis âgés de 25 à 74 ans, du lundi 11 au **vendredi 15 avril**, de 7h30 à 11h30, à la Salle des Blanchots, à Fye (commune proche de Chablis) Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra **mardi 10 mai**, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11.

Créer et mettre à jour son site web

Le CFPPA d'Auxerre la Brosse propose une formation de cinq jours pour créer et mettre à jour son site web les **jeudis 7, 14 et 28 avril, lundis 2 et 9 mai**
Au programme : savoir mettre en pratique une méthode pour réaliser un site web. Les étapes : projet, phase d'écriture, retouche d'images, mise en ligne et référencement.
Renseignements et inscriptions auprès de : Gilles Berdal ou Corinne Landrier (Pôle informatique), au 03 86 94 60 20 - Fax 03 86 94 60 21 - Email : gilles.berdal@educagri.fr

en bref

Alerte sur le manque d'eau dans les sols

Dans son bulletin de conjoncture, Agreste signale en mars un déficit de précipitations par rapport à la normale pour le troisième mois consécutif, sur l'ensemble du territoire français. Selon Agreste «*les réserves utiles en eau des sols sont majoritairement en dessous du niveau normal*». La moyenne nationale du déficit de précipitations au mois de mars s'élève à 19% par rapport à la normale. A l'exception des régions du Sud-Est et du Centre-Est, la pluviométrie est déficitaire et le niveau des réserves continue de baisser sur la majeure partie de la France. Sur les territoires concernés, cette situation pose des problèmes aux grandes cultures pour la reprise de végétation en sortie d'hiver, ainsi que pour l'assimilation des éléments nutritifs du sol.

Crédit carbone le lin c'est bon pour la planète

La méthode d'alimentation des vaches laitières de l'association Bleu Blanc Cœur, aux graines de lin, vient d'être référencée par le ministère de l'Ecologie comme méthode ouvrant le droit à bénéficier du crédit carbone. Les graines de lin, extrudées, riches en oméga 3, réduisent les émissions de méthane entérite. C'est ce qu'indique Pierre Weill, président de Bleu Blanc Cœur et de Valorex, la société bretonne qui produit des graines de lin extrudées pour le bétail.

Hausse des immatriculations de tracteurs neufs

Par rapport à la même période en 2010, les immatriculations de tracteurs agricoles neufs en France ont augmenté de 4,5% entre janvier et février 2011 annonce l'Axema. Les tracteurs standards progressent de 8,2% sur cette période, alors que les tracteurs étroits pour vignes et vergers et les enjambeurs reculent, respectivement de 13% et 40%. Les tracteurs les plus vendus vont de 150 à 179 chevaux (+ 17,8%), viennent ensuite ceux de près de 220 CV (+ 11,8%). L'immatriculation des tracteurs de moins de 60 CV progresse de 2,2% et celle de tracteurs de 60 à 79 CV régresse de 9,5%.

en chiffres

+ 2,4%

C'est l'augmentation prévue de la production européenne en céréales en 2011 selon le Copa-Cogeca) qui s'inquiète du niveau de prix élevé des intrants

en lettres

« Le suicide en agriculture ne doit pas être un sujet tabou »

Estime Bruno Le Maire, qui considère que la lutte contre le suicide doit passer aussi par des réponses économiques. En avançant le chiffre de plus de 400 suicides par an, Il a annoncé un plan de lutte mis en œuvre par la MSA.

▶ L'info à suivre

Santé en agriculture

Suicides et pesticides, deux axes majeurs de la MSA pour les années à venir

Les suicides chez les agriculteurs et les maladies dues à l'épandage des pesticides sont deux axes majeurs de la Mutualité sociale agricole (MSA), ont indiqué ses dirigeants le 1er avril lors d'une conférence de presse. Ces deux thèmes font partie des six axes de développement de l'établissement pour les années 2011-2015.

La MSA s'est fixée six axes d'un plan « santé-sécurité au travail » sur les années 2011-2015, pour lesquels elle «*veut obtenir des résultats substantiels à l'horizon 2015*». Les deux axes majeurs de ce plan sont «*les risques psychosociaux*» et «*le risque chimique phytosanitaire*».

Des rencontres contre le suicide
Le lendemain de l'annonce d'un plan contre le suicide en agriculture par le ministre de l'Agriculture Bruno Le Maire à Rennes, la MSA a annoncé le «*développement de partenariats pour la prise en charge du suicide chez les exploitants*», «*l'organisation de rencontres entreprises / SST (secourisme et sauvetage au travail) sur la prévention et l'accompagnement*», et «*l'incitation au développement d'actions communes*» avec les pouvoirs publics pour prévenir les risques de suicide.
La MSA a par ailleurs un projet de colloque sur le suicide en agriculture.

Concernant les maladies dues à l'épandage phytosanitaire, la MSA s'est fixée comme programme de s'engager dans une expérimentation de «*traçabilité des expositions professionnelles*» et de poursuivre les recherches sur les performances des cabines de tracteurs. Elle continuera ses actions dans le cadre du programme Phyt'attitude de surveillance des effets indésirables et publications régulières de bilans.
Les autres axes de la MSA pour les années 2011-2015 sont les troubles musculosquelettiques, les risques liés aux animaux et aux zoonoses, les risques liés aux équipements de travail agricoles, et enfin les risques sur les très petites entreprises agricoles.

▶ A noter

Poisson d'avril !

Inutile de chercher qui peut bien être cet éleveur qui s'essaye à l'élevage de dromadaires dans l'Auxois, il est le fruit de l'imagination de la rédaction de Terres-de-Bourgogne. Nous n'avions d'autre ambition que celle de vous divertir pour un journal qui paraissait –c'est assez rare– un 1er avril. Toutefois, un élevage de dromadaires existe bel et bien aux Pays Bas. Un éleveur y élève un troupeau de soixante dromadaires femelles, dont il vend le lait en direct aux immigrés et aux amateurs de produits naturels. A six euros le litre, vendu en direct, la production fait un tabac et les visiteurs affluent pour découvrir le goût nouveau de ce lait corsé, moins sucré que le lait de vache et que l'on apprécie dans les pays arabes pour ses vertus anti-inflammatoires et anti-diarrhéiques. Cette information est parue dans la revue «*Le Sillon*» (numéro du printemps 2011). «*Notre*» plaisanterie du 1er avril comportait donc un (petit) fond de vérité…

▶ En image

Grandes Minoteries dijonnaises : une page d'histoire se tourne

Elles faisaient partie du paysage dijonnais depuis 1911 et depuis quelques semaines bâtiments et silos sont grignotés par les dents acérées d'immenses bras de 42 mètres de hauteur. Le marteaux-piqueurs et les pelles mécaniques sont aussi entrés en action sur cet immense chantier de démolition (14 hectares, y compris les sites militaires déjà désaffectés) où s'élèveront bientôt des logements, des bureaux et des commerces, dans un espace compris entre les berges du canal et la ligne de tramway en construction avenue Jean Jaurès. Le site des anciennes Minoteries dijonnaises abritera ainsi un nouvel écoquartier durable dans un territoire dijonnais en pleine mutation.







Conseil général de la Côte d'Or

François Sauvadet réélu sans surprise

Les élections cantonales sont terminées : le département ne change ni de couleur, ni de président. Bonne nouvelle pour les agriculteurs : Marc Frot monte d'un cran.

La Côte d'Or reste à droite, à l'issue des élections cantonales des 20 et 27 mars. En comparant la nouvelle carte du département à l'ancienne, la majorité se renforce d'un canton (23-20, alors que le *«score»* était de 22-21 avant les élections). Lors de la session d'installation du Conseil général la semaine dernière à Dijon, François Sauvadet a été reconduit dans ses fonctions. Le président sortant a devancé Roger Ganée, lors d'un vote au dénouement sans surprise (23 voix pour François Sauvadet, 20 pour le conseiller général de Saint-Jean-de-Losne).



Crédit Photo: Conseil général

François Sauvadet conserve sa place de président du Conseil général.

Marc Frot, nouveau président de commission

Marc Frot, le plus agriculteur des conseillers généraux du département, a été élu président de la commission *«Aménagement du territoire, économie, agriculture et développement durable»*. Le conseiller général de Baigneux-les-Juifs était depuis 2008 le *«numéro 2»* de cette commission, derrière Henri Julien.

Même si Marc Frot n'est plus 2ème vice-président du Conseil général (François Sauvadet souhaitant que les présidents des cinq commissions n'aient pas de charges exécutives), son nouveau poste ne peut être qu'un bien pour l'agriculture. *«Le Conseil général en fait déjà pas mal pour les agriculteurs, mais là, ça ne pourra être que mieux»* commente Marc Frot.

Travailler sur les circuits courts et être encore plus attentif aux problèmes des agriculteurs sont les principales ambitions du nouveau *«patron de la ruralité»* pour les trois prochaines années.

AURÉLIEN GENEST

Derniers mandats des conseillers généraux

A partir de 2014, on ne parlera plus de conseillers généraux ni de conseillers régionaux. Ces élus seront remplacés par un seul conseiller territorial qui siégera à la fois au département et à la région. Ce dernier sera élu comme le conseiller général d'aujourd'hui, dans le cadre du canton dont le périmètre pourrait être élargi.

▶ Composition

Président : François Sauvadet
Commission permanente
Vice-président délégué : Alain Houpert, : 1er vice-président : François-Xavier Dugourd, 2ème vice-président : Hubert Brigand, 3ème vice-président: Jean-Pierre Rebourgeon, 4ème vice-président : Anne-Catherine Loisier, 5ème vice-président et rapporteur du budget : Emmanuel Bichot, 6ème vice-président : Ludovic Rochette, 7ème vice-président : Marc Patriat, 8ème vice-président : Claude Vinot, 9ème vice-président : Gilbert Menut, 10ème vice-président : Denis Thomas, 11ème vice-président : Nicolas Urbano, questeur : Henri Julien, 1er secrétaire : Charles Barrière, 2ème secrétaire : Dominique Girard, 3ème secrétaire : Georges Morin, 4ème secrétaire : Laurent Thomas,
Commissions intérieures
1ère commission (affaire financières, générales et ressources humaines) : président Martine Eap-Dupin, 2ème commission (aménagement du territoire, économie, agriculture et développement durable) : président Marc Frot, 3ème commission (infrastructures, transports, bâtiments et habitat) : président Joël Abbey, 4ème commission (actions sociales et intergénérationnelles) : président Emmanuelle Coint, 5ème commission (jeunesse, animation touristique, sportive et culturelle) : président Catherine Louis.

Tuberculose

Le GDS lance un ultimatum

Les résultats de la prophylaxie tuberculose sont plutôt encourageants mais les résurgences persistent. Le Groupement de défense sanitaire attend une mesure efficace sur les blaireaux avant la fin du mois. Le point avec le président Pascal Martens.

Pouvez-vous nous dresser un état des lieux du département?
«Aujourd'hui, la prophylaxie est réalisée à 80%. Nous avons vingt foyers positifs, c'est-à-dire deux fois moins que l'an passé à la même période. La détection et les résultats s'améliorent. Sur les abattages partiels 2008-2009, trois sont requalifiés et deux sont en passe de l'être. Sur les abattages partiels 2009-2010, quatre élevages sont aujourd'hui requalifiés. Nous sommes désormais persuadés que la prophylaxie est bien faite partout. Avec la supervision mise en place et le sérieux du couple éleveur/vétérinaire, tout est rentré dans l'ordre. Le GDS a pris ses responsabilités sur un certain nombre de mesures. En ce qui concerne le sanglier, même s'il y a encore des choses à améliorer, il y a un effet non-agrainage dans la zone rouge. Malheureusement, il y a un énorme problème, celui des résurgences et des blaireaux».

Quelle est votre analyse sur ce problème?
«Là où il y a des résurgences, c'est là où il y a le plus de blaireaux. Soit on nous aide à réguler cette espèce qui n'a pas de prédateur, soit on n'arrivera pas à avancer. Il faudra alors s'habituer à vivre des résurgences, il y en a encore quatre cette année, sur les vingt foyers... Nous avons isolé trois secteurs où se concentrent ces résurgences et où le piégeage des blaireaux est difficile pour diverses raisons. Si rien n'est fait, cela va nous empêcher d'avoir de meilleurs résultats l'année prochaine. En conséquence, nous avons lancé une opération de communication depuis mi-février avec comme cibles : le ministère de l'Agriculture, la préfecture, les parlementaires et les représentants politiques des écologistes. Il était important d'expliquer la situation, pour que ce blocage ne dure pas trop longtemps».



Le président du GDS demande une évolution de la loi sur le sanitaire et la réintroduction du gazage dans les trois secteurs du département où les résurgences tuberculose sont enregistrées. Si aucune réponse de l'Etat n'est obtenue avant la fin du mois, le GDS et les éleveurs ne paieront plus leur redevance sur les prophylaxies.

Quelles sont vos propositions?
«Quand il y a un problème sanitaire, l'État doit pouvoir intervenir sans demander de compte à personne. Si l'on demande l'avis à tout le monde, on n'avancera jamais. Il faut que la loi évolue car sur le blaireau, on ne maitrise rien du tout. Il y a un flou juridique important : quand une association écologiste attaque les arrêtés pris par l'administration, elle gagne à chaque fois ! Nous demandons également autre chose: l'autorisation du gazage dans les trois secteurs où la situation est ultra-sensible. Pour le reste du département, nous voulons une régulation par piégeage. Le GDS et les éleveurs pourront dépenser toute l'énergie qu'ils voudront, on n'arrivera pas à maîtriser la situation s'il n'y a pas d'avancée importante en matière de blaireaux. D'ailleurs, si rien n'est fait à la fin du mois, les éleveurs ne paieront plus les dépistages. Pour les intradermocomparatives, nous nous délaisserons du coût restant à la charge des éleveurs et du GDS. En ne faisant rien, nous encourrons un risque: celui-ci n'est pas de notre volonté et ce n'est donc pas à nous de l'assumer ! Nous attendons une réponse de l'État».

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN GENEST

Et les indemnités abattages ?

Le GDS fait également part d'importants retards de paiements des indemnités liées aux abattages d'animaux.
Suite à la réforme *«Chorus»*. Les parlementaires et la préfète ont été sollicités. *«Aujourd'hui, il y a des éleveurs qui n'ont pas été payés depuis le mois de novembre, alors que l'Etat s'est engagé à les indemniser. Il faut un déblocage très rapide»* signale Pascal Martens.



Eurogénétique

La Côte d'Or au top niveau

Que ce soit en race Brune avec Vermine (Gaec des Brumonts à Montmoyen) ou en race Simmental française avec Pistache (Gaec Aubry à Jours-les-Baigneux), le département «21» a donné une nouvelle fois une très bonne image de ses élevages à Eurogénétique.

Les éleveurs côte d'oriens étaient aux avant-postes d'Eurogénétique. Le prix de championnat adulte, du concours national brune, a été remporté par Vermine, une vache de Côte d'Or venant du Gaec des Brumonts à Montmoyen. Jugée *«avec beaucoup de style et en pleine forme»* par le jury, le bovin du canton de Recey-sur-Ource a également été primé *«Meilleure mamelle adulte»*. Plus loin que les résultats du concours, c'est une véritable *«philosophie Brune»*, pour reprendre les propos de Thomas Gérouville (BGS), qui s'est exprimée à Eurogénétique. *«Pendant les trois jours qui ont précédé le concours, tous les éleveurs se sont occupés des vaches, quelle que soit leur origine»* signalait le technicien de la race Brune. Yannick Salomon (Savoisy) a obtenu la première place au challenge des jeunes présentateurs. Fils d'éleveur, très motivé, Yannick avait déjà remporté ce prix à Châtillon.



Vermine (gaec des Brumonts) est la grande Championne Brune d'Eurogénétique.

La Simmental tient son rang

En ce qui concerne le concours Simmental, il a été une fois de plus *«un formidable évènement»*, d'après Hervé Vignon (OES Simmental). Il était composé de trois moments forts : le concours régional avec trente vaches Simmental du quart Nord-Est de la France (berceau traditionnel de la race), la confrontation européenne avec douze génisses issues de quatre pays et la vente aux enchères des douze génisses de l'EuroSimmental où tous les animaux ont trouvé preneur pour un prix moyen de 2 684 euros. *«Une fois de plus les éleveurs de Côte d'Or se sont magnifiquement illustrés»* commente Hervé Vignon, *«avec dix vaches engagées dans le concours régional, ils remportent trente premiers prix de section, le prix de Meilleure mamelle adulte, le prix de Réserve de championnat adulte et surtout le prix le plus prestigieux avec la Championne adulte»*.

AURÉLIEN GENEST



Le Gaec Aubry, (Jours-les-Baigneux) s'est une nouvelle fois distingué avec Pistache (Championne adulte simmental).

▶ Le palmarès des Côte d'oriens

Concours National Brune

Grande championne : Vermine (Gaec des Brumonts). Championnat Adultes : Ch : Vermine (Gaec des Brumonts), Rés. : Adorable (Gaec Chevallier-Jacoillot), MM. : Vermine (Gaec des Brumonts), Vaches en 1ère lactation : 4ème : Divine (Gaec Colson Estivalet) 7ème : 6820Gnr-Da (Gaec Verdot) 8ème : Etoile (Gaec Changarnier). Vaches en 1ère lactation : 5ème : Delice (Gaec des Brumonts), 7ème : Deesse (Gaec Chevallier-Jacoillot). Vaches en 2ème lactation : 8ème : Clarte (Gaec Loosli), 9ème : Cherie (Gaec de la Perriere). Vaches en 3ème lactation : 1ère : Adorable (Gaec Chevallier-Jacoillot), 2ème : Arlesienne(Coulier Arnaud), 3ème : Aguicheuse (Gaec de la Cote), 7ème : Active (Petitjean Sebastien), 9ème : Berceuse (Gaec des Brumonts). Vaches en 4ème et 5ème lactation : 1ère : Vermine (Gaec des Brumonts), 5ème : Victoire (Earl des Corveottes). Vaches en 6ème lactation et plus : 2ème : Toupie (Gaec Salomon), 5ème : Native (Gaec des Brumonts), 6ème : 9805 O (Gaec Loosli), 9ème : Pie (Earl des Ardelons).

Palmarès Simmental

Championnat adulte : 1ère : Pistache (Gaec Aubry), 2ème : Ardente (Gaec Magnière), 4ème : Vanne (Gaec du Creux bleu). Meilleure mamelle adulte: 1ère : Vendée (Gaec du Creux bleu), 2ème : Squaw (Gaec du Creux bleu). 1ère section : 1ère : Daisy (Gaec Aubry), 2ème : Diane (Gaec Aubry), 3ème : Déborah (Gaec Magnière). 2ème section : 5ème : Bettina (EARL Trésillard). 3ème section : 1ère : Ardente (Gaec Magnière), 2ème : Vanne (Gaec du Creux Bleu), 3ème : Vendée (Gaec du Creux bleu), 4ème : Agraffe (Gaec Aubry). 4ème section : 1ère : Pistache (Gaec Aubry), 4ème : Titane (Gaec Magnière), 5ème : Squaw (Gaec du Creux bleu).

Palmarès Prim'Holstein

2ème section : 9ème : Blanchette (Sébastien Petitjean)

Retraités des organismes agricoles

L'Aropa 21 sur tous les fronts

L'Aropa 21 a tenu son assemblée générale à Dijon. La défense des intérêts des retraités des organismes agricoles s'exerce sur plusieurs fronts.

Plus de 170 personnes ont assisté à l'assemblée générale de l'Aropa 21, qui s'est tenue le 29 mars à Dijon. Les activités de l'association de l'année 2010 furent évoquées : participation aux travaux du Coderpa au sein du Conseil général, suivi des travaux de l'ARS (Agence régionale de santé) et de la mise en place du Pôle de gérontologie, gestion de l'assurance complémentaire santé des adhérents.

Pour les loisirs, deux journées de rencontres conviviales et deux voyages, dont une visite dans le Pays du Châtillonnais, ont permis de maintenir des liens entre les membres de l'Aropa. L'association tient une permanence chaque deuxième mercredi du mois, dans les locaux de la Chambre d'agriculture pour accompagner les personnes sur leur dossier de retraite ou de santé.

Lors de l'assemblée, le président Alain Gidon a présenté les travaux de fonds sur lesquels l'association, à l'échelon national, travaille. Ainsi, après d'âpres discussions avec Agrica, elle a obtenu le versement de 40 millions d'euros de résultat financier, au bénéfice des cotisants. D'autres dossiers, comme le déremboursement des médicaments, l'augmentation des cotisations des assurances complémentaire santé, posent des problèmes financiers aux membres retraités ayant des pensions modestes. Le dernier sujet à l'ordre du jour a concerné le financement de la dépendance.

Trouver de nouveaux financements

Yves Humez, membre de la Confédération française des retraités (CFR) en a expliqué les enjeux et les risques de voir un financement qui s'éloigne de la solidarité nationale : augmentation de la CSG sur les retraites, assurance obligatoire à partir de 55 ans, journée supplémentaire de solidarité. Ces mesures sont inégalitaires, car seul le monde salarié et ses retraités sont sollicités sur de nouveaux financements.

Au plan national, l'Aropa regroupe tous les salariés d'organismes agricoles et compte plus de 40 000 adhérents. L'association participe aux travaux de la CFR, qui représente plus de 3 millions de retraités



Conseil général

Patrice Joly est le nouveau «*patron*» du département

Lors de la session d'installation du nouveau Conseil général de la Nièvre, véritable 3ème tour des élections cantonales, c'est Patrice Joly qui, sans surprise, le 31 mars, s'est imposé comme le nouveau président de l'assemblée départementale.



Patrice Joly occupe, pour la première fois, le siège de président du Conseil général de la Nièvre, le 31 mars, juste après son élection.

Il y avait la foule des grands jours, le 31 mars, dans la salle François Mitterrand du Conseil général de la Nièvre. Cette session d'installation des nouveaux élus ou réélus a sans surprise vu l'élection de Patrice Joly comme remplaçant de Marcel Charmant, qui présidait l'institution départementale depuis 2001. M. Joly, logiquement, a fait le plein des voix de sa majorité (23) sur son nom contre 9 à M. Jean-Luc Gauthier, conseiller général de Saint-Benin d'Azy, qui se présentait sous la bannière du groupe d'opposition.

Patrice Joly est né le 5 mai 1957. Professionnellement, il est premier conseiller à la Chambre régionale des comptes d'Orléans depuis 1999 mais a commencé sa carrière politique dans la Nièvre dès 1983. C'est en effet depuis cette date qu'il est maire de la commune d'Ouroux-en-Morvan. Conseiller général de Montsauche-les-Settons depuis 1992, il a été désigné vice-président du Conseil général en 1998, fonction qu'il n'a plus quitté jusqu'à son élection à la présidence. Président de la Communauté de communes des grands lacs du Morvan depuis 2004, Patrice Joly est également suppléant du sénateur René-Pierre Signé depuis 2001 ainsi que Premier secrétaire fédéral du Parti socialiste de la Nièvre depuis 2005. Sans renier ses attaches et son parcours morvandiaux, Patrice Joly se sent aujourd'hui *«pleinement nivernais»*, un sentiment qui préside à son accession à la tête du département.

Commission permanente de 22 membres

A l'issue de la session d'installation, le nouveau président sera entouré d'une Commission permanente de 22 membres, dont lui-même, qui ont été désignés par leurs collègues pour assurer les affaires quotidiennes de l'institution. Il s'agit de neuf vice-présidents (Jean-Paul Magnon, Daniel Barbier, Henri Malcoiffe, Colette Mongiat, Michel Poinsard, Yvette Morillon, Fabien Bazin, Bernard Martin et Jean-Louis Balleret) et de douze membres supplémentaires (Constantin Rodriguez (questeur), Jacques Legrain, Guy Hourcabie, Jean-Louis Lebeau, Pascal Reuillard, Lucien Larivé, Thierry Flandin, Michel Verneau, Jean-Luc Gauthier, Pascale de Mauraige, Bernadette Larivé-Bruandet et Christian Barle). La nouvelle composition du Conseil général est valable jusqu'en 2014, date à laquelle la réforme territoriale instituera les conseillers territoriaux, élus à la fois au niveau départemental et régional.

EMMANUEL COULOMBEIX

▶ A noter

Déclarations des aides surface (PAC)

La déclaration des aides surface (PAC) doit être déposée en DDT entre le 1er avril et le 16 mai 2011. La priorité est donnée en 2011 à la télédéclaration, (seules les MAEt ne peuvent être télédéclarées). Pourquoi : Télé-déclarer est simple, rapide et sécurisé. Comment : - En vous connectant dès aujourd'hui, depuis chez vous sur le site Telepac https://www3.telepac.agriculture.gouv.fr/ - Lors d'un de vos passages à la DDT (site Charles Roy), des ordinateurs seront à votre disposition pendant toute la période pour télé-déclarer, un agent du SEA sera là pour vous assister - en vous rendant dans les accueils délocalisés durant la première quinzaine de mai les : Lundi 2 et 9 mai : à Luzy et Moulins Engilbert - Mardi 3 et 10 mai : à La Machine et Montsauche - Mercredi 4 et 11 mai : à Corbigny et Cosne - Jeudi 5 et 12 mai : à Premery et Château Chinon. Prenez rendez-vous en appelant le service économie agricole au 03 86 71 52 24 - auprès d'un prestataire de service : Chambre d'agriculture (03 86 93 40 00) ou CER Alliance France (03 86 71 92 50) Pour télé-déclarer, vous munir de votre numéro Pacage, de votre code d'accès à Télépac (indiqué sur le courrier « *notification des DPU 2010* » reçu début janvier 2011) et de votre numéro FISCAL (dans le cas d'une déclaration ICHN). Par ailleurs, la DDT organise des formations gratuites à Télépac d'une demi-journée (aides surface et aides animales) du 1er au 29 avril, n'hésitez pas à vous inscrire au 03 86 71 52 24.

Je vous rappelle que le site internet de la DDT http://www.nievre.equipement-agriculture.gouv.fr/ vous permet d'accéder à de nombreuses informations et aux formulaires téléchargeables. Pour tout renseignement s'adresser à la DDT (site 24 rue Charles Roy à Nevers) ou en téléphonant le matin au 03 86 71 52 24.

COMMUNIQUÉ DDT

Enseignement supérieur

Le lycée de Challuy projette l'ouverture d'une nouvelle licence professionnelle

Une troisième année, post-BTS ou post-DEUG, axée sur le système élevage allaitant fait l'objet de consultations des professionnels par le lycée de Challuy. Si les établissements supérieurs, qui seront maîtres de la formation, sont convaincus, cette formation pourrait être habilitée, avec déroulement sur le site nivernais, dans trois ans.



Jean-Pierre Graulle, le directeur du lycée de Challuy, évoque une éventuelle ouverture de la future licence professionnelle dans trois ans.

«*Il ne s'agit que d'un projet. Nous en sommes à la réflexion avec les partenaires professionnels*» avance de prime abord Jean-Pierre Graulle, le directeur du lycée de Challuy. Cela fait deux ans que la réflexion est lancée et qu'un ingénieur-formateur travaille sur le projet. Le lycée de Challuy dispose déjà d'une expérience sur les Bac+3 puisqu'il propose sur sa carte de formation une licence professionnelle «*Eaux et déchets*» après un BTS «*Gestion et maîtrise de l'eau*». Là, l'idée de départ serait de proposer un supplément de cursus universitaire dans le domaine de l'élevage allaitant *«pour lequel il y a une forte demande de nos étudiants et de nos partenaires»* précise le directeur. On pourrait s'orienter, à la rentrée 2014 vers une licence professionnelle «*Conseil et animation en élevage allaitant*». L'intitulé exact reste encore à déterminer.

«*Positionnement pertinent*»

Le lycée de Challuy est déjà reconnu comme pôle régional en élevage allaitant, avec inscription d'animaux au Herd Book Charolais et souhaite faire valoir son expertise dans ce domaine. Une licence professionnelle étant un titre universitaire à Bac +3, délivré par une université ou un établissement d'enseignement supérieur, il reste encore au lycée à convaincre l'un deux pour que cette éventuelle licence soit habilitée. Jean-Pierre Graulle parle de discussions avec Agrosup Dijon, dont on pourrait imaginer, le cas échéant, que des professeurs puissent venir dispenser leurs cours dans la Nièvre. Mais rien n'est fait. La phase de consultation des professionnels se poursuit. Tous, encore en réunion le 31 mars dernier, ont fait part de leur enthousiasme pour un tel projet : *«la Chambre d'agriculture, les coopératives, le GIE du Marault, la Société d'agriculture, le centre de gestion parlent d'un positionnement pertinent»* et qui répondrait à une tendance sociétale lourde: *«les jeunes cherchent à élever leurs niveaux de formation et à se donner ainsi des perspectives professionnelles plus élargies»*. Rien qu'à Challuy, plus de 50% des élèves inscrits en BTS poursuivent leurs études au-delà et, en productions animales, 95% trouvent un emploi à l'issue de leur parcours pédagogique. Des statistiques qui ne peuvent qu'encourager à cette nouvelle spécialisation qui serait ouverte à une vingtaine de jeunes, issus des BTS du lycée ou de DEUG de biologie par exemple. *«Nous insistons beaucoup sur l'ouverture à des horizons de formations très différents»* précise Jean-Pierre Graulle.

Approche systémique et polyvalente

Cette licence professionnelle, si elle voit le jour, sera un véritable pallier intermédiaire entre des techniciens supérieurs pointus sur leurs domaines et des ingénieurs, capables de porter des projets. *«C'est un profil qui intéresse de plus en plus les entreprises»* selon le directeur. La formation adoptera une démarche à la fois polyvalente et professionnelle puisqu'au moins 1 000 heures (deux mois) de stages seront prévues sur l'année, stages donnant lieu à la soutenance d'un mémoire. *«Le bac + 3 va tout naturellement devenir le niveau de référence »* prédit le directeur de Challuy. Et vu les offres de l'Apecita, *«il y aura de la place»*. Les jeunes, outre leurs compétences techniques, auront également à appréhender le rôle de conseil, d'animation par une approche systémique. *«Il faudra faire ressortir la place importante de l'économie -on ne peut plus produire sans dégager des marges et on a atteint les limites de la productivité en élevage allaitant. Et puis, il y a les nouveaux enjeux telles que l'amélioration génétique ou les nouvelles énergies»* prévoit Jean-Pierre Graulle pour qui ces derniers points ne peuvent *«pas être l'unique angle d'attaque»*. Le rôle de conseil fera de plus en plus appel à des notions d'animation, de sociologie et de compétences, pour pouvoir rentrer dans les fermes. S'il y a *«encore beaucoup d'inconnues»* à son sujet, la licence professionnelle devra encore être habilitée. *«Il faut être tenace et prendre le prochain train»* afin qu'elle soit validée par le ministère de l'Éducation nationale et celui de l'Agriculture, soit trois ans… Le temps que le futur établissement supérieur de référence règle aussi les détails pratiques d'un enseignement délocalisé au lycée de Challuy.

EMMANUEL COULOMBEIX

Fédération des chasseurs de la Nièvre

Des mesures pour limiter les dégâts des sangliers

Il a beaucoup été question des sangliers lors de l'AG des chasseurs de la Nièvre, samedi dernier, à Centrexpo à Nevers. Des mesures, soumises au vote, ont été adoptées. La chasse aux dégâts des sangliers est déclarée.



Etienne Berger, entouré de responsables politiques et professionnels tels qu'Éric Bertrand, président de la Chambre d'agriculture et Yves Castel, directeur départemental des territoires, a fait adopter des mesures contre l'augmentation des dégâts de sangliers.

«*Les dégâts de sangliers nous pourrissent la vie au quotidien*» a tenu à déclarer Étienne Berger, le président de la Fédération départementale durant son rapport moral. Plus d'1,3 million d'euros ont été débloqués pour ce budget spécifique l'an dernier, responsabilité qui procède du Code de l'environnement. Si 1 000 sangliers de plus ont été prélevés en 2010 (4500 au lieu de 3 500 l'année précédente), c'est loin d'être suffisant pour endiguer des dégâts qui ne cessent d'augmenter, la Fédération voyant son budget en déficit de plus de 6 000 euros, les cours des cultures, en hausse, n'arrangeant évidemment rien à l'affaire. Les chasseurs ont donc décidé un certain nombre de mesures.

Votes à bulletins secrets

Deux décisions, qui ont fait l'objet d'un vote à bulletin secret, devraient encourager les chasseurs à mieux assurer leur rôle de régulation du gibier afin de diminuer la note cette année. Tout d'abord, un plan de gestion collective a été préféré au tir libre comme mode de gestion de la chasse au sanglier. Cela signifie que les plans de chasse, agréés par arrêté préfectoral, vont disparaître au profit d'un plan de gestion départemental, inscrit au schéma de cohésion cynégétique, et qui sera dorénavant défini entre les Comités techniques locaux (CTL) et la Fédération. Par ailleurs, le principe de responsabilité a été acté concernant le financement des dégâts. La contribution territoriale se fera par secteur, en fonction des dégâts selon les zones les plus touchées. Ainsi, la taxe à l'hectare variera de 0,60 euro / ha à 1,10 euro/ha pour les bois et friches et de 0,20 euro/ha à 1,10 euro/ha pour les plaines. Contrairement à la solidarité, qui était en vigueur dans la Nièvre, avec une taxe indifférenciée, ce système devrait «*sensibiliser les chasseurs à la facture*» et donc les inciter à mieux réguler les populations de sangliers, selon le président de la Fédération. Mais ce n'est pas tout. Le financement des dégâts passera aussi par une hausse du timbre grand gibier de 15 à 60 euros. Enfin, pour tous les CTL, le prix du bracelet sanglier sera maintenu à 48 euros, sauf pour les CTL 18 et 20 (sud-ouest de Nevers), les plus touchés, où il passera à 60 euros.

E.C.

▶ Rendez-vous

FDSEA 58 65ème Assemblée générale

«*Inscrire nos exploitations dans la croissance durable*»: tel est le titre du rapport d'orientation qui sera présenté par la FDSEA 58 lors de son assemblée générale annuelle du 14 avril à Pouilly-sur-Loire. Il sera présenté en présence de Jean-Michel Lemétayer, l'ancien président de la FNSEA. Ce rapport s'inscrit dans la droite ligne de celui qui a été dévoilé à Saint-Malo, la semaine dernière, lors du Congrès national de la centrale syndicale. La FDSEA 58 évoque des combats syndicaux pour l'avenir qui visent à faire dialoguer et se réunir toutes les générations, pour «*favoriser une agriculture de qualité au service de la société française, européenne et mondiale*».

Développement durable

Le SIEEEN sensibilise à l'habitat énergétiquement responsable

La semaine du développement durable a eu lieu dans toute la France du 1er au 7 avril. Dans la Nièvre, Syndicat d'énergie, d'équipement et d'environnement (SIEEEN) et Chambre des métiers ont fait visiter des sites symboles d'une construction énergétiquement responsable et protectrice de l'environnement.



Guy Hourcabie et Emmanuel Poyen, présidents du SIEEEN et de la Chambre des métiers et de l'artisanat, ont lancé, vendredi 1er avril, la semaine du développement durable dans la Nièvre.

Qu'ont en commun la mairie de Diennes-Aubigny, un quartier de Lormes, deux pavillons locatifs de Cervon et la ZAC de la Badelle à Saint-Benin d'Azy? Ces réalisations, qui font la fierté des artisans qui les ont produites, sont toutes à la hauteur des enjeux écologiques et énergétiques de la construction durable. La première a décidé d'employer un enduit isolant extérieur à base de chanvre et de chaux, le second propose une école et des logements à basse consommation énergétique, les troisièmes sont des habitats réalisés à partir de matériaux (dont le bois) à fort potentiel environnemental et à basse consommation et la dernière propose une centrale photovoltaïque et l'installation du gaz en réseau.

«*Sensibiliser de plus en plus de personnes*»

Tout au long de la semaine, les Nivernais intéressés ou qui projettent de faire construire ont pu visiter ces projets et rencontrer les artisans qui y ont participé.
La demande, notamment de jeunes ménages, ne cesse d'augmenter. La tendance pour un habitat éco-responsable est lourde. «*Et les artisans ne pourront pas y échapper à l'avenir*» a dit Emmanuel Poyen, le président de la Chambre des métiers et de l'Artisanat, le 1er avril, au cours d'une conférence de presse de lancement. La Nièvre se mobilise, Guy Hourcabie, le président du SIEEEN, l'a rappelé en préambule: «*il s'agit de montrer à de plus en plus de personnes quels sont les enjeux et que les techniques sont de plus en plus réalisables et abordables*».

E.C.



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1108
VENDREDI 08 AVRIL 2011

Conseil général

Un président agriculteur

Sénateur et maire de Vézelay, André Villiers a été élu à la présidence du Conseil général de l'Yonne en remplacement de Jean-Marie Rolland. Un parcours atypique pour ce natif de l'Avallonnais qui revendique haut et fort sur sa fiche sénatoriale sa profession d'agriculteur.



L'assemblée départementale, «*presque*» au grand complet, son ancien président, Jean-Marie Rolland n'ayant pas souhaité figurer sur la photo.

A l'issue d'une campagne quelque peu fratricide pour la majorité départementale, le conseiller général de Vézelay, André Villiers a été élu à la présidence du Conseil général de l'Yonne. Le paysage politique icaunais devrait s'en trouver un tant soit peu modifié, le Sénateur maire de Vézelay appartenant au groupe Nouveau centre et non à l'UMP, groupe sous les couleurs duquel avait été élu son prédécesseur, Jean-Marie Rolland, en 2008.

A l'issue de rebondissements qui ont émaillé l'élection, le sénateur et conseiller général de Saint-Fargeau, Pierre Bordier s'effaçant au dernier moment, André Villiers n'avait pour seul adversaire que le socialiste et maire d'Avallon, Jean-Yves Caullet représentant le groupe d'opposition. Avec au final, 23 voix pour le candidat du Nouveau centre, contre 14 pour l'opposition de gauche et cinq abstentions.



Un autre représentant du monde agricole fait son entrée au Conseil général à l'issue de ces élections : Yves Vecten, agriculteur à Escamps et président de l'association de la Plaine du Saulce. Il succède à Jean-Noël Loury sur le canton de Coulanges-la-Vineuse.

Un représentant du terroir avallonnais

Né en décembre 1954 à Avallon, André Villiers est agriculteur à Pierre-Perthuis, où il fait ses premiers pas de conseiller municipal, avant de devenir maire de la commune en 1985. Trois mandats plus tard, «*bis repetita*», mais à Vézelay cette fois, où il fut élu maire en 2008. Entre-temps, il s'assoit sur les bancs de l'assemblée départementale pour la première fois en 1992, élu conseiller général du canton de Vézelay. Un canton qu'il représente dans l'hémicycle depuis bientôt 20 ans. Son parcours professionnel le faisant successivement devenir membre de la Chambre d'agriculture de l'Yonne de 1974 à 1983 et vice-président de la MSA. Par ailleurs, il aura été président du Sivom de Vézelay avant d'être élu à la présidence de la Communauté de communes du Vézelien.

Devenu Sénateur de l'Yonne le 24 juillet 2009, en remplacement d'Henri-de-Raincourt, nommé ministre, il est membre de la commission des Affaires sociales au Sénat et fait partie de la délégation sénatoriale à la prospective.

Homme de dialogue, déclarant privilégier avant tout l'écoute et le respect, le nouveau «*patron*» du Conseil général de l'Yonne a évoqué dans ses premières déclarations le poète René Char : «*Impose ta chance, serre ton bonheur et va vers ton risque. A te regarder, ils s'habitueront*». Et pour ceux qui ne s'y «*habitueraient*» pas, il n'y aura que trois ans à attendre… ! Prochaine étape : 2014, pour les élections des Conseillers territoriaux.

DOMINIQUE BERNERD

Une délégation icaunaise au congrès de la FNSEA

De retour de Saint-Malo

Une délégation icaunaise s'est rendue au congrès de la FNSEA à Saint-Malo. L'occasion pour les organisateurs d'hier, de constater que nombre de congressistes avaient gardé un excellent souvenir de l'édition 2010, à Auxerre.



Au sein de la délégation bourguignonne, l'Yonne bien représentée.

Habitué des congrès et des discours ministériel à la tribune, le président de la FDSEA de l'Yonne, Francis Letellier, dit ne pas avoir fait «*de découverte majeure*», dans les propos entendus, saluant toutefois au passage la prestation de Bruno Lemaire : «*on sent l'homme à l'aise, dans un exercice habile, avec de la prestance…Un politique qui sans nul doute a de l'avenir. Reste que ses réponses manquent parfois de précision*». Sur la forme, un regret par rapport à la physionomie des lieux : «*le fait d'être dans un palais des congrès sur plusieurs niveaux a fait que les gens étaient éparpillés un peu partout, d'où un sentiment d'isolement parfois*».

L'occasion de constater qu'Auxerrexpo, lieu d'accueil du congrès l'an passé, de par sa forme modulable, adaptable selon les besoins, était peut-être en fait «*pas si mal que ça en dépit de son allure de hangar*».

S'il avait déjà participé dans sa «*prime jeunesse*» à des congrès CNJA, celui de la FNSEA à Saint-Malo était une première en tant que congressiste pour Eric Saison, éleveur porcin et administrateur à la FDSEA de l'Yonne. Lui aussi regrette ces balcons «*sans vue d'ensemble, empêchant parfois de voir qui parlait*».

Satisfaction en revanche de constater la diversité des personnes présentes, intervenants comme congressistes : «*et je me dis que finalement la force de notre syndicat, elle est là, le reflet d'un bon éventail de philosophies. Ce qui fait que chacun a sa place, une somme d'individus, même s'ils ont parfois des intérêts divergents*». Une fierté : «*nous n'avons pas à rougir de l'édition 2010 à Auxerre. J'ai rencontré pas mal de congressistes qui n'en revenaient toujours pas de l'organisation et de l'étendue des produits proposés pendant les pauses !*» Sûr qu'en matière de produits d'appellation, entre les vins et les fromages, il était difficile pour l'Ille et Vilaine de rivaliser avec le département de l'Yonne !

Le souvenir du congrès à Auxerre encore bien présent

«*Bon, c'est vrai qu'on a fait l'an passé beaucoup mieux qu'eux !*» D'un éclat de rire généreux, Daniel Biais, éleveur dans l'Avallonnais balaie des propos volontairement provocateurs, saluant l'accueil et l'organisation des bretons : «*il est vrai que nous, on avait la chance d'avoir le vin, mais la mer était là cette année pour remplacer tout ce qui manquait !*» Un moment fort du congrès : «*l'hommage rendu à l'épouse de Jean-Michel Lemétayer et à travers lui, à un grand bonhomme qui a marqué la FNSEA. Un réel moment d'émotion*».

Sur le fond, Nadine Darlot vice-présidente de la FDSEA de l'Yonne a pour sa part apprécié dans le discours de Xavier Beulin, «*l'insistance à obtenir au niveau des consommateurs l'évolution des coûts de production au pied de facture. Un objectif fort à mon avis*».

Bien aimé aussi l'échange avec le ministre de l'agriculture : «*une forme de questions-réponses plus innovante qu'un discours conventionnel*». Pas d'illusions pour autant : «*J'ai surtout entendu qu'il n'y avait plus de sous !*» Un congrès qui au final, sur la forme, a rappelé de très bons souvenirs : «*tout ce côté organisationnel que l'on ressent et qui l'an passé, nous a apporté une dynamique soudant toute une équipe. Un aspect fusionnel qui a une résonance encore aujourd'hui pour les personnes présentes alors à Auxerre, allant bien au-delà des trois jours du congrès*».

DOMINIQUE BERNERD



L'heure du vote !

Jardins de la Croisière

Au bout du sillon, l'insertion...

Menant depuis leur création en 1995, des actions en direction de l'insertion et de l'emploi pour des personnes en difficulté, les «Jardins de la Croisière» développent avec succès depuis deux ans une activité de service d'entretien d'espace rural à destination des collectivités et des territoires.



Arrivée dans l'association en 1995, Marie-Jeanne Rondeau aura passé 16 ans au service des « Jardins », au titre de trésorière. Parvenue au terme de son mandat, elle quitte le conseil d'administration, non sans avoir été fêtée pour son dévouement, à l'issue d'un parcours où elle a du affronter, comme l'a rappelé Erik Polrot, directeur de l'association, *«les moments difficiles du début, quand il fallait faire nos preuves auprès des financiers…»* Une époque qui était bien loin de s'apparenter à un « long fleuve tranquille» !

La bonne volonté et les efforts fournis ne suffisent pas toujours, face à la dictature de l'économie… L'assemblée générale de l'association les *«Jardins de la Croisière»* a mis en exergue les difficultés à atteindre l'objectif visé en matière de production légumière. Le facteur limitant étant bien la capacité à produire, et non la distribution, la demande étant supérieure à l'offre. Marchés, boutique, livraison, libre cueillette…, les circuits de vente sont nombreux, le premier d'entre eux restant *«les paniers»* : 66 à 85 par semaine, selon la saison. Pour 2011, l'une des priorités pour *«les Jardins»*, sera bien de retrouver des compétences techniques et une meilleure organisation au quotidien, pour améliorer les résultats.

45 chantiers d'entretien d'espace rural en 2010

Si pendant dix ans, l'association des *«Jardins de la Croisière»* s'est consacrée à la seule production légumière pour mener à bien son rôle de réinsertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté, l'activité, depuis deux ans, s'est diversifiée avec un volet *«entretien d'espace rural»*. Une activité de service qui a l'avantage, outre le fait d'assurer une meilleure rentabilité, de compléter la gamme des gestes techniques proposés aux salariés en insertion. L'embauche d'un chef d'équipe qualifié et expérimenté, en la personne d'Arnaud Morisseau, ainsi que l'acquisition de matériels adaptés, a permis à cette seconde activité, de prendre son essor. En 2010, pas moins de 45 interventions réalisées, en grande majorité auprès de communes et d'associations du nord Sénonais. Cette année, l'accent sera mis pour une coopération avec d'autres structures du département, œuvrant dans l'insertion. Une piste de développement reste à concrétiser avec la SNCF, pour l'entretien annuel de 26 gares *«périphériques»* du département.

58 personnes en contrat d'insertion

Troisième volet des *«Jardins»* : l'insertion. Avec un agrément passé de 22 à 28 personnes depuis 2009, l'association a pu accueillir au total 58 hommes et femmes l'an passé, pour un travail contractualisé. Un public mixte dans tous les sens du terme : âge, sexe, origines, difficulté, projets professionnels… Une diversité qui est l'une des clés de la dynamique et de la réussite des *«Jardins de la Croisière»*. Avec 16 sorties dynamiques sur 30 salariés, (4 sorties vers un emploi durable, 6 vers un emploi de transition et 6 sorties sur formation), l'année 2010, sans être exceptionnelle, affiche de bons résultats. Un effort reste à faire toutefois, pour atteindre le chiffre de 60% de sorties dynamiques, fixé par les services de tutelle, à l'horizon 2012. Les principaux freins à l'insertion restant la mobilité, (37 personnes se déplacent à pied, vélo ou mobylette), ainsi que la discrimination, les problèmes de santé, de dettes et de logement. Avec des pourcentages nettement supérieurs à ceux de 2009.

Depuis deux ans, les Jardins ont également développé un nouveau partenariat avec le CPEY (Comité de Protection de l'Enfance de l'Yonne), à destination de jeunes mineurs en mesure de réparation pénale. Neuf jeunes ont ainsi été accueillis pour trois journées de travail à réaliser au sein d'une équipe. Trente et une autres personnes en Travail d'intérêt général (TIG) ayant réalisé 1 651 heures, pour des périodes allant de 30 à 200 heures.

DOMINIQUE BERNERD

Lycée la Brosse

Une étiquette identitaire

Un concours de graphisme ouvert à toutes les personnes de l'établissement sur le thème de la réalisation d'une étiquette de Crémant a réuni 37 participants pour 22 œuvres sélectionnées et au final, 4 prix décernés.

A l'inverse des vins, les étiquettes ne se bonifient pas avec le temps et le *«look»* de celle qui apparaissait sur les bouteilles de Crémant commercialisées par le lycée la Brosse était devenu quelque peu obsolète. D'où l'idée de ce concours graphique dont l'objectif était de sélectionner la future étiquette qui ornera demain les prochaines bouteilles. 37 personnes ont répondu à l'invitation, en majorité des élèves de Seconde Pro du lycée la Brosse, mais également deux adultes du personnel de l'établissement, ainsi que trois élèves de 1ère bac Pro Vente du lycée de Champs-sur Yonne. Le jury étant pour sa part, constitué de professionnels du vin et de la viticulture.

Plusieurs critères étaient pris en compte : originalité, respect des consignes, accroche visuelle, adéquation avec le produit… Chaque participant ayant la possibilité de réaliser au choix un dessin, une peinture ou un travail graphique sur outil informatique. C'est un élève de la Brosse qui est arrivé premier, Ari Ogendoorn, avec une note globale de 14/20. L'écart avec les trois concurrents arrivés après lui étant minime, deux points seulement les séparant. Tous les quatre ont reçu un panier garni et les autres participants, des chocolats. L'étiquette finale qui sera créée dans les prochains mois, sera un *«mix»* inspiré des quinze dessins sélectionnés et permettra de mieux identifier l'établissement du lycée la Brosse.

DB

▶ Palmarès

1er : Ari Ogendoorn, élève 2ème pro au lycée la Brosse
2ème ex aequo : Grégoire Albert (Seconde pro) et Pierre Jouvanceau (Personnel) du lycée la Brosse
4ème : Ibrahim Nadjim, élève 1ère Bac pro au lycée de Champs-sur-Yonne



Les artistes *«en herbe»* sélectionnés, à l'heure des récompenses.



JA Bourgogne Franche-Comté

Préparer demain

L'assemblée générale des Jeunes agriculteurs de Bourgogne Franche-Comté a eu lieu les 30 et 31 mars à Baudrières (71). Retour sur deux journées principalement consacrées à la vie du réseau et au sujet phare que constitue le renouvellement des générations en agriculture.

L'assemblée générale des Jeunes agriculteurs de Bourgogne Franche-Comté s'est tenue les 30 et 31 mars derniers à Beaudrières (71) et a rassemblé 35 représentants régionaux des JA, venus des sept départements: Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire et Yonne pour la Bourgogne, Doubs, Jura, Haute-Saône pour la Franche-Comté.

La question financière

La première journée était consacrée au thème prioritaire des Jeunes agriculteurs qu'est le renouvellement des générations en agriculture.

Devant le constat d'une évolution importante des coûts de reprise des exploitations agricoles (en 5 ans +35 % sur les coûts de reprise en Bourgogne et +55 % en Franche-Comté), les jeunes ont en effet souhaité travailler à la recherche de solutions en vue de faciliter ces reprises d'exploitations par des jeunes.

L'intervention de Philippe Maire, directeur des crédits au Crédit agricole de Franche-Comté, a permis d'appréhender les différents critères évalués dans le cas d'une demande de financement pour le secteur agricole. Le problème de la rentabilité des productions est bien sûr un des freins principaux et, en la matière, les Jeunes agriculteurs se battent depuis longtemps sur la question des prix rémunérateurs et entendent plus que jamais continuer à le faire.

Un travail de fond

Toutefois, d'autres solutions sont envisageables comme, par exemple, mieux communiquer auprès des cédants sur les démarches, les calculs pour établir le coût de reprise ou encore imaginer des solutions fiscales pour faciliter la transmission à un jeune.

Les porteurs de projet doivent également bénéficier de davantage de soutiens, notamment dans la réflexion de leur projet, et doivent pour cela pouvoir disposer de référentiels économiques adaptés à ce type de reprise.

La seconde journée a, elle, été dédiée aux éléments statutaires et à la réflexion sur la nouvelle structuration du réseau JA prévue pour 2012.

JULIE VANLEMBERGHE

Crédit agricole Champagne-Bourgogne

A l'écoute d'un territoire qui entreprend

Le Crédit agricole Champagne-Bourgogne a tenu son assemblée générale le 29 mars dernier, à Troyes. L'occasion pour la Caisse régionale de réaffirmer sa position de *«banque universelle de proximité»*, son implication directe dans l'économie locale et son engagement auprès de tous ses clients, des plus démunis aux plus grands groupes.

Si l'on ne peut pas encore parler franchement de reprise, quelques signes témoignent d'un timide redémarrage économique. Dans ce contexte, le Crédit agricole Champagne-Bourgogne enregistre des résultats d'un bon niveau après un début d'année 2010 plus difficile. Le résultat net 2010, en progression de 13,7% traduit une nette augmentation des parts de marché de la banque régionale. François Macé, directeur général en fonction depuis avril 2010 met aussi ce succès au bénéfice *«d'un territoire qui entreprend»* et dans lequel les entreprises ont su se regrouper et se mobiliser autour de projets fédérateurs. Chacun des départements couverts par la Caisse régionale a ses atouts, certains bénéficiant d'ailleurs d'un terroir agricole et viticole dynamique et d'entreprises agro-alimentaires innovantes et performantes. Une configuration qui favorise le dynamisme des entreprises et partant, les investissements.

Être présent sur la durée

Comme entreprise régionale bancaire, le Crédit agricole, insiste François Macé, participe au financement de l'économie locale et soutient la dynamique économique dans tous les secteurs d'activité, avec une volonté nettement exprimée *«d'être présents sur la durée et d'accompagner l'investissement en période de crise, comme en période de reprise»*. Acteur économique, le Crédit agricole Champagne-Bourgogne revendique aussi une vision plus sociale de l'accompagnement. La banque a ainsi mis en place des points *«Passerelle»*: lieux d'accueil et d'écoute pour les personnes les plus fragilisées. Elles trouvent là un accompagnement et une recherche de solutions sociales pour reprendre pied et normaliser une situation très dégradée. Un point passerelle existe à Dijon, un autre a été récemment ouvert à Troyes et un troisième devrait être bientôt opérationnel à Auxerre. Le mutualisme s'est aussi exprimé au travers de diverses réalisations: financement de rénovations du patrimoine local, par exemple ou création de micro-crédits.



François Macé, directeur général du Crédit agricole Champagne-Bourgogne : *«comme banque universelle de proximité, nous accompagnons toute la chaîne de valeurs d'une région, du plus démuni aux plus grands groupes»*.

Une croissance soutenue mais *«équilibrée»*

L'activité bancaire est ainsi restée d'un bon niveau en 2010, avec un point positif fort : le redémarrage de l'immobilier, *«signe que la dynamique collective reprend»*. Fidèle à ses racines, le Crédit agricole Champagne-Bourgogne, a financé sur son territoire 95% de la totalité des prêts consentis aux agriculteurs, en lien avec le PSEA ou Plan Sarkozy. Les réalisations globales des prêts progressent de + 23% à 453 millions d'euros pour 10 505 dossiers. La banque a aussi développé des solutions de financements adaptées au monde de la viticulture, une viticulture très présente sur ce territoire et qui a plutôt bien résisté à la crise. Un espace viticole a été créé à Dijon, un autre à Bar-sur-Seine et un troisième ouvrira à Beaune en fin d'année 2011.

L'année 2010 conforte donc les axes de développement du Crédit agricole Champagne-Bourgogne qui améliore ses performances. Pour 2011, ses responsables visent 40% de parts de marché (contre 33% en 2010). Une ambition qui s'accompagne d'un souci *«de croissance équilibrée»* entre croissance globale et collecte globale, ce qui a été le cas en 2010 (respectivement 4,5 et 4%).

ANNE-MARIE KLEIN

▶ En bref

Un soutien à l'économie locale

L'encours de crédits en 2010 a progressé de 4,5% et représente 8,9 milliards injectés dans l'économie réelle, avec une part de marché des crédits qui atteint 30,87% et qui se décompose comme suit :
- Particuliers 42%
- Agriculture 22%
- Entreprises, coopératives, promoteurs 17%
- Professionnels 10%
- Collectivités 9%

Producteurs de lait

Un contrat pour vous



La loi de Modernisation de l'agriculture et de la pêche prévoit de rendre obligatoire, pour les acheteurs de produits agricoles, de **proposer un contrat** à tous les producteurs agricoles.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Pour en savoir plus :
www.agriculture.gouv.fr/lmap

Un contrat, pour quoi faire ?
Sécuriser votre production par :

- la connaissance de vos débouchés
- la fixation des prix de vente avant la livraison des produits
- la sécurisation de vos investissements

L'obligation de contrat entre en vigueur au **1er avril 2011** et porte sur le lait de vache cru.

La durée minimale du contrat sera de **5 ans**.

La contractualisation sera progressivement élargie aux autres productions.

À qui vous adresser ?

Pour obtenir des informations complémentaires sur les contrats : à votre DDT ou, pour recueillir vos questions, à la chambre d'agriculture de votre département.
Pour obtenir une proposition de contrat : à l'acheteur de votre production de lait.

Congrès de la FNSEA

Une nouvelle ambition pour l'agriculture française

Nouveau conseil d'administration, rapport d'orientation adopté largement et la volonté affichée de retrouver «*une place de leader agricole en Europe*» pour l'agriculture française.



Photo : H. G.

Ambiance de congrès : une salle à Saint-Malo pleine à craquer, une tribune avec la présence du Premier ministre accompagné de son ministre de l'Agriculture et la présence des responsables agricoles professionnels.

«*Nous ne ferons plus du syndicalisme démagogique (...). Dans nos revendications, aujourd'hui, nous ne sommes pas excessifs. Nous essayons de porter la mise en œuvre de nos propositions*», a déclaré Xavier Beulin, le président de la FNSEA, à l'issue de son intervention de clôture du 65ème congrès de la FNSEA. Le congrès 2011 à Saint-Malo, s'est déroulé «*sans vague*», dans «*une ambiance sereine*», animé pendant les trois jours par de nombreux débats «*très riches, divers et porteurs d'avenir*». Même si le renouvellement des administrateurs a fait l'objet de discussions parfois rudes pour certaines régions, le congrès de Saint-Malo a procédé à un renouvellement important du conseil d'administration avec l'arrivée de 21 nouveaux élus (sur un total de 69 membres).

Une agriculture qui donne le meilleur d'elle-même

Le vrai changement, il faut le voir dans les ambitions affichées par le nouveau président pour redonner une perspective au monde agricole. «*Face au déclin que la* France agricole enregistre dans *plusieurs secteurs de production*», Xavier Beulin propose de «*cultiver une nouvelle ambition pour l'agriculture française*», afin que «*nous retrouvions une place de leader agricole en Europe, leader sur le plan alimentaire, leader aussi concernant l'impulsion que la France doit donner vis-à-vis de la future PAC et des différentes échéances internationales*». S'adressant au Premier ministre : «*Nous sommes résolus à refuser la fatalité et à combattre le pessimisme ambiant. Nous ne voulons pas d'une France en déclin, d'un pays qui baisse la garde, d'une nation frileuse (...). Nous voulons tout au contraire un monde plus régulé, plus apaisé, une Europe qui libère les énergies, une France qui se bat et qui gagne, une agriculture qui donne le meilleur d'elle-même*».

Ce projet pour le monde agricole français se trouve largement rassemblé dans le rapport d'orientation, adopté par une large majorité de congressistes (9 abstentions seulement pour 847 délégués votants). Il ouvre les voies pour une croissance économique avec des perspectives de long terme, une croissance soutenable sur le plan environnemental et une croissance responsable que ce soit envers les agriculteurs, les territoires et la société.

Affirmons «*notre patriotisme économique*»

Inscrire les exploitations dans une croissance durable, «*c'est conjuguer performance économique et performance environnementale*», base même du «*pacte*» proposé dans le rapport d'orientation.
Au sujet du défi environnemental, Xavier Beulin déclare : «*point d'idéologie, mais une approche scientifique, rigoureuse, pragmatique et une culture du résultat et de l'évaluation*», et demande au Premier ministre «*d'être garant de la qualité d'un dialogue basé sur l'écoute et le respect mutuel dans toutes les instances de gouvernance*».
C'est dans un contexte d'inquiétudes fortes pour les productions animales et la viande bovine en particulier que Xavier Beulin a énoncé plusieurs grands chantiers pour la FNSEA en 2011 : le G20, la réforme de la PAC d'après 2013, la compétitivité de l'agriculture française et l'organisation des filières agricoles.
Pour retrouver de la compétitivité, affirmons «*notre patriotisme économique*». Aux pouvoirs publics, «*de mettre fin aux distorsions de concurrence, d'alléger les charges et de repenser des politiques publiques et régulatrices*». Aux filières agroalimentaires et agroindustrielles, de «*construire de vraies politiques partenariales, tant avec leur amont, les producteurs, qu'avec leur aval, la grande distribution*». Quant aux producteurs : «*ils ont la responsabilité de s'organiser pour affirmer et défendre leur place dans les filières*». Selon le président de la FNSEA, «*notre pouvoir de marché passe par le regroupement de l'offre, la négociation des contrats, la maîtrise des coûts de production, l'adaptation des investissements et des moyens de production pour répondre à l'évolution des besoins des marchés*».

Poursuivre l'allègement des charges sociales

À l'État, le responsable syndical demande de poursuivre «*l'action d'allègement des charges sociales sur l'emploi permanent*» ; de donner «*l'impulsion nécessaire à la mise en œuvre d'un mécanisme d'indexation du prix des produits alimentaires, en fonction du prix des matières premières*».
L'organisation des producteurs et le regroupement de l'offre sont «*les conditions nécessaires et indispensables de la réussite d'une démarche de contractualisation équitable pour la production agricole*». «*Encore faut-il, qu'à Paris comme à Bruxelles, le sacro-saint droit de la concurrence ne vienne pas faire avorter nos ambitions*».
La présidence française du G20 a placé en priorité dans l'agenda politique des 20 plus grandes puissances la question de la volatilité accrue des cours des matières premières agricoles et par conséquent la nécessité de réguler davantage ces marchés. «*Au nom d'une plus grande sécurité alimentaire mondiale et de la sécurisation du revenu des agriculteurs, a rappelé Xavier Beulin devant les congressistes, la FNSEA réunira les 16 et 17 juin prochains (à la veille d'un G20 agricole organisé à Paris), entre 120 et 150 délégations mondiales de producteurs agricoles afin de contribuer à ce débat international*».

H. Garnier

▶ Zoom

Un Premier ministre attentif aux préoccupations des agriculteurs



Photo : H. G.

«*Sur les questions environnementales, la méthode est maintenant claire : Grenelle de l'environnement, pragmatisme et pas de distorsions de concurrence avec nos voisins européens*», a indiqué le Premier ministre. Réceptif aussi aux préoccupations des agriculteurs sur le coût du travail qui pèse fortement sur la compétitivité de l'agriculture française. «*Peut-on imaginer de cibler cette mesure sur certains produits et au profit de certaines professions comme la vôtre*», s'est-il interrogé. «*Avec le président de la République, nous y sommes décidés*», a-t-il poursuivi. Avant d'annoncer qu'il demanderait au Parlement de se prononcer «*sur une disposition concrète dès cet automne dans le cadre de l'examen de la loi sur le financement de la sécurité sociale*». À condition bien entendu «*de lever l'obstacle européen*». Le Premier ministre s'est montré ouvert à la mise en place d'un mécanisme d'indexation des coûts de production agricoles dans les prix alimentaires. «*Si nous voulons garantir un revenu décent aux producteurs agricoles et notamment aux éleveurs, si nous voulons assurer la pérennité de nos entreprises agro-alimentaires, il est légitime de réfléchir à la façon dont les coûts de production se répercutent dans les prix de vente*».
Il s'est montré favorable à l'établissement de contrats entre les filières végétales et les filières animales. «*J'attends beaucoup des propositions que vous présenterez au ministre de l'Agriculture pour avoir un dispositif opérationnel début juillet*», a-t-il indiqué.



Congrès FNSEA

«On ne construit pas l'avenir avec les outils d'hier»

Les 29, 30 et 31 mars derniers, nous étions réunis à Saint Malo pour le Congrès de la FNSEA. Les responsables syndicaux se sont montrés très offensifs face à l'accumulation des contraintes et des charges.

Il semble que le message ait été entendu sur le coût du travail, François Fillon ayant annoncé un dispositif d'allègement des charges patronales pour 2012 et dont nous en expertiserons le contenu avec précision.

Le ras le bol de la filière bovine !

La première journée en huis-clos à été consacrée principalement aux questions des régions. Yves Bonnot, président de la FRSEA Bourgogne a exprimé le ras-le-bol des éleveurs bourguignons sur les mesures agro-environnementales, mais également une demande pressante de la mise en place de toutes les machines à classer, l'humanisation des grilles de cotations, le respect des engagements des banques sur les prêts de consolidation. Xavier Beulin a repris ces trois derniers points lors de son intervention face au ministre Bruno le Maire, qui s'est engagé à être vigilant et a annoncé la création d'un GIE à l'exportation.

Vigilance dans le secteur laitier

Le travail continue sur la contractualisation et il convient de rester prudent sur toutes les clauses contractuelles proposées par les industriels. Ceux-ci ont l'obligation de fournir un contrat pour le 31 mars. Les producteurs disposent d'une lettre type d'attente qui leur permet un temps de réflexion et d'analyse avant toute signature. Le réseau des FDSEA est à la disposition des producteurs pour tout renseignement. Un intervenant a souligné que sur certains contrats avec les industriels, une clause interdisait le producteur de manifester devant les usines de transformation. Le ministre condamne ces pratiques inacceptables et va nommer un médiateur, Jean Lepet, qui va gérer l'aspect juridique et équitable de ces contrats entre agriculteurs et acheteurs.

Le marathon du secteur céréalier

Pour ce qui est du secteur céréalier, plusieurs intervenants ont mis en avant la pression grandissante des mesures environnementales que n'avaient pas nos pays concurrents. Xavier Beulin a martelé cette revendication face au Premier ministre : *«Vous nous faites courir le marathon avec des semelles de plombs»*. Le Premier ministre lui a répondu qu'il veillera à ce que les contraintes soient équitables entre tous les pays de l'Union Européenne. *«Belles paroles que j'avais déjà entendues au Congrès de Nantes, il y a quatre ans, par le Président Nicolas Sarkozy»* rappelle Denis Masson.

Le photovoltaïque aussi !

Xavier Beulin a porté la grande partie des revendications des congressistes devant le Premier ministre y compris sur le photovoltaïque, dossier sur lequel la FDSEA de Côte d'Or a lourdement insisté, pour annoncer qu'il avait pris rendez-vous avec le cabinet de François Fillon afin de traiter les dossiers au cas par cas des agriculteurs ayant investi sur ces projets.

«Inscrire nos exploitations dans la croissance durable»

C'est dans une croissance durable que le rapport d'orientation de la FNSEA a souhaité s'inscrire :
- d'un point de vue économique qui donne la visibilité au producteur. Le but étant de renforcer notre organisation économique et les outils de gestion des risques, notamment par une démarche de contractualisation équitable pour notre production agricole et une fiscalité qui devienne un outil de prévoyance et durabilité de l'exploitation.
- sur le plan environnemental qui permette de lier performance économique et performance environnementale.

Ce rapport propose aux décideurs politiques et à la société, un pacte sur l'environnement et doit permettre d'accompagner tous les agriculteurs en confortant notre engagement dans une boucle de progrès et d'engager un dialogue franc avec la société civile qui a des attentes fortes en matière d'agriculture.

Continuer à s'organiser

François Fillon a clôturé le congrès sans grandes annonces révolutionnaires, mais à fustigé la FNE par ces quelques phrases: *«Je refuse que vous soyez la cible d'une écologie extrémiste, opposer Agriculture et Environnement est absurde et dangereux. La France va défendre le maintien du budget agricole européen»*.
Ce que je retiens de ce Congrès, c'est qu'il est urgent d'agir dans nos filières de production face à la puissance des acheteurs et à leur regroupement. Peut-on continuer à rester désorganisés quand deux centrales d'achat peuvent négocier avec des centaines de groupement de producteurs ?

Denis Masson et Ghislaine Bourgeon,
vice Président et trésorière de la FDSEA21

FNPL

Lettre ouverte aux producteurs de lait

Le Congrès de la FNPL vient de se terminer. Plus que jamais, nous y avons réaffirmé notre volonté de nous battre pour assurer l'avenir des producteurs et de la filière.

Avec l'affaiblissement de la Politique agricole commune, le secteur laitier est à un nouveau tournant, avec en point d'orgue, la disparition des quotas en 2015. Face à cela, la FNPL reste farouchement opposée à la dérégulation et continuera son combat à Bruxelles. Il n'en demeure pas moins que les relations entre producteurs et transformateurs vont davantage se privatiser et nous comptons bien être des acteurs déterminants dans ce processus.
Je souhaite, par cette lettre rappeler nos fondamentaux et notre action. La formalisation écrite des pratiques contractuelles qui lie les producteurs et leurs entreprises n'est pas en soit un danger si elle se fait de manière équilibrée. Dans ce cas, elle peut au contraire être une forme d'assurance pour les éleveurs. Pour ce faire, nous avons mis en route le maximum de garanties nécessaires à cet équilibre. Tout d'abord au niveau européen où nous avons œuvré, tant auprès du commissaire Dacian Ciolos que de son collègue de la direction de la Concurrence, Joaquin Almunia, pour que le «*mini-paquet*» laitier puisse comporter les dérogations suffisantes au droit de la concurrence afin de regrouper l'offre des producteurs, seule solution permettant de rééquilibrer les rapports de forces au sein de la filière.

Ensuite, au niveau national en relançant les discussions interprofessionnelles qui ont débouché sur un guide des Bonnes pratiques contractuelles, permettant de tracer un certain nombre de lignes directrices. De même, se met en place la Commission interprofessionnelle des pratiques contractuelles, qui peut être saisie par tous pour toute question d'interprétation ou de litige liée aux contrats. Un site dédié permettra de visualiser ces avis, de télécharger le guide ou encore de consulter la réglementation en vigueur.
Enfin, notre réseau, que nous avons formé à cet effet, se tient à la disposition des éleveurs pour toutes questions qui se poseront concrètement, à réception des propositions de contrats. La FNPL rendra également des analyses des contrats proposés.

Parallèlement, la FNPL et son réseau vont poursuivre le travail d'accompagnement des éleveurs afin de renforcer l'organisation économique et collective, clé fondamentale du bon équilibre des relations entre producteurs et transformateurs.
Concrètement, les éleveurs livrant à une entreprise privée, vont recevoir dans les prochains jours une proposition de contrat de leurs acheteurs. Le décret du 30 décembre dernier impose effectivement aux transformateurs de proposer un contrat écrit avant le 1er avril 2011. Quelles doivent être leurs premières réactions ?

- Tout d'abord, ne surtout pas se précipiter pour les renvoyer signés ! La loi oblige les collecteurs à proposer des contrats, pas aux éleveurs à les accepter dans la foulée... Nous avons du temps et devons l'utiliser pour nous assurer que ces contrats préservent les intérêts des producteurs.
- Ensuite, renvoyer à la laiterie une lettre de réception dont un exemplaire, réalisé par la FNPL est disponible auprès de votre Fédération. Il s'agit là d'un acte juridique de protection.
- Prendre le temps nécessaire pour analyser et consulter auprès de ceux qui peuvent les aider : les responsables de groupements, les Fédérations, ou encore le numéro Indigo 0 825 Paysan (0 825 729 726). Dès que nous en aurons connaissance, la FNPL procèdera à des analyses approfondies des contrats et les communiquera largement.
- Enfin, se rapprocher d'une organisation de producteurs pour pouvoir engager une négociation qui ne doit être que collective.

Pour les éleveurs livrant aux coopératives, celles-ci n'ont pas obligation d'envoyer un contrat avant le 1er avril, puisqu'il existe déjà. Cependant, les coopératives ont obligation d'adapter leur règlement intérieur, voire leurs statuts, en conformité avec la loi, et ce, avant le 1er juillet 2011. Il apparaît donc nécessaire que les adhérents soient consultés sur ces évolutions, même si c'est au conseil d'administration de les proposer. Les éleveurs adhérents de coopératives auront donc soin de solliciter cette consultation si la coopérative ne l'a pas organisée.
Ils auront également à cœur de vérifier que ces évolutions prennent bien en compte l'ensemble des dispositions interprofessionnelles, y compris sur les éléments d'évolution du prix du lait.

En conclusion, les éleveurs doivent se préparer à ce tournant dans notre histoire laitière. La mise en place des contrats écrits ne résoudra pas tous les problèmes, et en particulier, nous le répétons, ce ne seront pas les contrats qui permettront une garantie de prix sur le long terme.

En revanche, ils deviennent nécessaires, dans un monde qui se privatise. De même que devient plus que nécessaire, le regroupement économique des producteurs sur un territoire afin de peser dans nos relations de filière.

La FNPL et son réseau se sont mis en ordre de bataille pour accompagner cette nouvelle étape et pour défendre les intérêts de tous les éleveurs.

Henri Brichart

▶ Repères

Producteurs : «Ne signez pas dans la précipitation !»

Si une bonne partie de ces projets de contrats découle du Guide des bonnes pratiques contractuelles, publié par l'interprofession, il n'en demeure pas moins que des clauses figurant dans certains contrats ne sont pas admissibles en l'état, notamment sur la question de l'expression syndicale, du manque d'approche collective, ou encore sur la notion de la cessibilité.
C'est pourquoi, la FNPL insiste auprès des éleveurs : nous avons du temps !
Du temps pour l'expertise et l'analyse approfondie qu'est en train d'effectuer la FNPL.
Du temps pour faire des contre-propositions.
Du temps pour la négociation avec les entreprises.
La FNPL demande donc aux éleveurs de ne pas signer dans l'immédiat et de se rapprocher de leur fédération départementale et de leurs responsables de groupements.

Fongicides colza

Une gamme renouvelée !

L'estimation du risque maladie et la décision d'intervenir à la floraison du colza ne peuvent se faire qu'en s'informant auprès de vos conseillers et en consultant le bulletin de santé du végétal. Une fois que la décision d'intervenir est prise il est important de respecter quelques conseils.

Protéger efficacement le colza à la floraison c'est intervenir au *«bon»* stade quand la parcelle commence à jaunir franchement. C'est aussi choisir un produit adapté au sclérotinia et aux autres maladies si elles sont présentes (oïdium, alternaria).

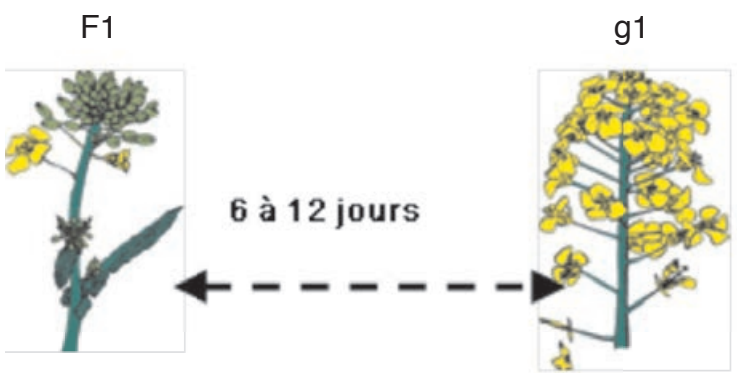
Stade G1 : la clé pour une protection efficace

La contamination du sclérotinia passe par les pétales de colza. C'est donc lors de la chute des pétales sur la feuille que la maladie progresse, en présence d'humidité. Le début de la chute significative des pétales correspond au stade G1. C'est aussi le stade où les 10 premières siliques de moins de deux centimètres sont visibles sur la hampe principale, les hampes secondaires commencent à fleurir et le champ est bien jaune. G1 apparaît de 6 à 12 jours après le début floraison (Stade F1 : au moins 50% des plantes présentent une fleur ouverte).

Bien positionner le fongicide c'est protéger à la fois les pétales des contaminations du sclérotinia mais aussi les feuilles qui vont *«réceptionner»* les pétales contaminés.

Trop tôt ou trop tard et c'est l'échec

Il est parfois tentant de traiter tôt par *«sécurité»*. Cette technique est hélas vouée à l'échec comme le montre la figure 2 avec des efficacités très faibles (<20%) si le traitement est effectué lorsque les premières fleurs sont apparues dans les cultures (F1 : 50% des plantes avec une fleur). En effet, en traitant tôt on protège les feuilles mais peu de pétales. En traitant trop tard, les pétales sont protégées mais trop peu les feuilles.
Les fongicides ne présentent aucune action curative vis-à-vis du sclérotinia, ce qui explique qu'après le stade G1, en situation contaminante, le risque d'échec s'accroît tant que le fongicide n'est pas positionné.



Une application unique bien positionnée est efficace

Positionnée au stade clef G1, la simple application (avec les solutions les plus efficaces) fait aussi bien que la double application.
En cas de floraison exceptionnellement longue et de conditions favorables au sclérotinia en fin floraison (suivre les BSV régionaux) l'application au stade G1 peut ne plus être efficace et nécessiter un relais (dans ce cas renouveler dans les 10-15 jours).

Une gamme fongicide renouvelée et efficace sur sclérotinia

La gamme actuelle a été renouvelée et permet un choix diversifié. Pour avoir la liste complète de la gamme fongicide sur colza, consultez www.cetiom.fr
En 2010, deux nouvelles spécialités ont reçu une autorisation de mise sur le marché :
• Prosaro : prothioconazole 125 g/l + tébuconazole 125 g/l (les 2 matières actives contenues respectivement dans Joao et Horizon)
• Filan SC : boscalid 200 g/l (contenu dans Pictor Pro) + dimoxystrobine 200 g/l (ne pas appliquer sur sol drainé)
Sur sclérotinia Prosaro et Filan SC sont équivalents à la référence Pictor Pro, à Joao et à Pictor Pro + Sunorg Pro
D'autres solutions comme Priori Xtra, Amistar ou les triazoles à base de tébuconazole ou metconazole sont aussi autorisées sur sclérotinia mais leur efficacité est moins bonne ou moins régulière.
Si l'absence de maladie ne permet pas d'évaluer l'efficacité des solutions vis-à-vis de l'usage initial, elle permet en revanche d'évaluer les effets sur le potentiel de la culture (de 1,4 à près de 2,5 q/ha selon les fongicides).
Les gains de rendement les plus élevés sont enregistrés pour le mélange extemporané Pictor Pro 0.25 kg/ha + Sunorg Pro 0.4 l/ha et pour Priori Xtra (azoxystrobine + cyproconazole) où manifestement les triazoles comme la strobilurine exercerait un effet bénéfique sur la physiologie de la plante.
Le choix du fongicide s'orientera vers une solution efficace régulièrement et intégrera la présence éventuelle d'autres maladies comme l'alternaria et l'oïdium.


C'est lors de la chute des pétales sur la feuille que le sclérotinia contamine la plante.

Gérer les solutions fongicides pour limiter l'émergence de résistance

Il convient de rappeler que l'emploi massif et généralisé d'une même famille peut favoriser la sélection de la résistance comme ce fut le cas avec les BMC au début des années 2000. Avec un mode d'action *«unisite»*, les strobilurines et carboxamides (boscalid), sont potentiellement exposées à ce risque. Aussi, il convient d'être vigilant en alternant les modes d'action des produits.

LOUIS-MARIE ALLARD -LAURENT RUCK - CETIOM

Repères

Eviter les mélanges fongicides – insecticides durant le floraison

Les mélanges de produits sont à éviter pendant les périodes de butinage. Est ainsi interdite l'utilisation, durant la floraison ou au cours des périodes de production d'exsudats, de mélanges comprenant un insecticide de la famille des pyréthrinoïdes et un fongicide de la famille des triazoles ou des imidazoles. Si plusieurs interventions doivent être envisagées, il convient de respecter un délai minimum entre les deux applications. Concernant, les pyréthrinoïdes et triazoles/imidazoles, un délai d'au moins 24 heures doit ainsi être respecté et le produit de la famille des pyréthrinoïdes doit obligatoirement être appliqué en premier.

Azote

Reliquats sortie hiver dans l'Yonne

Conséquence de la forte pluviométrie hivernale, les reliquats d'azote sont plutôt faibles cette année.

Le reliquat d'azote en sortie d'hiver est un poste à prendre en compte pour calculer la dose d'azote à apporter à l'aide de la méthode des bilans. Ce reliquat varie notamment en fonction du type de sol et de la pluviométrie en automne et en hiver. Cette année, les reliquats sont plutôt faibles, une situation qui s'explique par la pluviométrie de l'hiver qui a lessivé l'azote minéralisé à l'automne.

La synthèse des reliquats sortie hiver 2011 est basée sur les résultats de 214 reliquats mesurés sur le département en janvier et février.
Merci à tous les agriculteurs qui ont participé à cette campagne d'analyse, permettant de disposer de données illustrant différentes situations en termes de précédents et de types de sols.

Le tableau suivant récapitule les moyennes des reliquats mesurés par précédent et selon la profondeur du sol. Ces moyennes cachent une grande variabilité, d'où l'intérêt de réaliser des analyses sur sa propre exploitation.

Si vous n'avez pas mesuré le reliquat sortie hiver sur vos parcelles, vous pouvez vous baser sur ces chiffres pour calculer la dose d'azote à apporter par la méthode du bilan pour le blé et l'escourgeon. Pour le colza, les reliquats sont considérés comme négligeables (de l'ordre de 10 à 15 unités). Sur cette culture, le poste le plus variable du bilan azoté, pour un même type de sol, est l'azote absorbé en sortie d'hiver. Ce poste est estimé par la méthode des pesées.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

Valeurs moyennes des reliquats sortie hiver en fonction de la profondeur du sol et du précédent (kgN/ha)

Précédent (nombre d'échantillons analysés)	Sols superficiels (0-30cm)	Sols moyens (0-60cm)	Sols profonds (0-90cm)
Céréales-Pailles enfouies ou laissées (67)	12	26	31
Céréales-Pailles enlevées (29)	13	22	26
Colza (68)	15	23	33
Pois Protéagineux (21)	19	26	32
Tournesol (15)	12	20	21
Maïs fourrage (3)		14	29
Maïs grain (7)		32	
Betterave sucrière (2)		25	
Lin graine (1)			41
Prairie temporaire (1)			46

Bovins allaitants

La blonde d'Aquitaine continue d'avancer

Le syndicat des éleveurs bovins de race blonde d'Aquitaine a tenu son assemblée générale à Chambain, dans le canton de Recey-sur-Ource. Un bilan positif a été dressé.



Il y a aujourd'hui trente élevages blonds en Côte d'Or et 20 adhérents au syndicat.

Lors de leur assemblée générale, le syndicat des éleveurs de blonde d'Aquitaine et son président Franck Debeaupuis se sont tout d'abord penchés sur leur nombre d'adhérents. Celui-ci est passé de 17 à 20 en 2010 suite à l'adhésion de trois nouveaux élevages : Philippe Renard (Recey-sur-Ource), l'Earl Glaudin (Moulins-sur-Ouanne, naisseur-engraisseur) et l'Earl de la Dinerie (Ancy-le-Franc). L'arrivée de ces deux Earl , localisées dans le département de l'Yonne, fait suite à la récente «*ouverture*» du syndicat aux départements limitrophes de la Côte d'Or, n'ayant pas de syndicat blonde d'Aquitaine.

Une bonne participation aux concours

Le bilan 2010 des manifestations auxquelles les éleveurs de blonde d'Aquitaine ont participé est satisfaisant. Il y a eu la foire de Montbard avec la présentation de deux animaux par le Gaec de l'Épicéa (M. Chauve à Puits), le concours national en Charentes-Maritimes avec la participation de l'Earl d'Artault (Jean-François Gatteaut à Marcilly-sur-Tille) et de l'Earl Eric Pioche (Recey-sur-Ource). Au concours inter-régional à Metz, quatre éleveurs étaient présents : MM. Chauve, Gatteaut, Pioche et Debeaupuis. Les quatre élevages côte d'oriens se sont remarquablement bien comportés puisqu'ils ont gagné cinq des huit sections, ainsi que trois prix de championnat. Les éleveurs de blonde d'Aquitaine ont également participé à la Ferme Côte d'Or, dans le cadre de la foire gastronomique de Dijon, avec deux élevages présents (MM. Chauve et Debeaupuis). Les éleveurs ont déjà pris date pour cette année, avec le concours inter-régional qui se déroulera à Lunéville (17 et 18 septembre) et au national qui aura lieu à Bergerac (du 23 au 25 septembre).

«Une bête de qualité»

Un tour d'horizon des marchés a été dressé. La blonde d'Aquitaine séduit par sa finesse et son rendement carcasse, elle est très demandée en région parisienne. Le marché du gras, même s'il est relativement calme en ce moment (en raison d'une forte demande en vaches laitières) a été satisfaisant sur l'année. La demande des abatteurs de la région reste forte. Quant au maigre, «*il suit le gras, il y a une bonne demande, notamment de la part des engraisseurs du Nord de la France*» signale Franck Debeaupuis. En ce qui concerne le marché du broutard, il est jugé «*en difficulté en Italie*». De bons espoirs sont placés aux Pays-Bas dont la demande ne cesse de croître depuis l'année dernière. Enfin, pour le marché des reproducteurs, une reprise se fait sentir depuis quelques semaines, après un hiver très calme. Des échanges commerciaux entre les éleveurs du département ont été faits cette année et l'opération devrait être reconduite devant le succès enregistré. Une fois l'assemblée terminée et un repas pris en commun, les adhérents du syndicat ont visité le Gaec Lévêque (naisseur-engraisseur), le plus grand élevage du département de la Côte d'Or avec 130 vêlages.

AURÉLIEN GENEST



Caiac

L'accompagnement des éleveurs reste l'objectif premier

Alors que le nombre d'adhérents au contrôle laitier bovins continue de s'éroder, avec 511 éleveurs inscrits en 2010, se pose pour la CAIAC un problème en passe de devenir structurel : celui de la densité laitière. Un chiffre révélateur : 777000km parcourus par an, soit près de 1 500km par élevage !

L'identification bovine représente aujourd'hui 17% du CA de la CAIAC, qui en 2010, a reçu plus de 50 000 documents de notification et enregistré 222 466 mouvements, dont plus du tiers transmis de façon électronique. Ont été imprimés plus de 75 000 passeports, un chiffre en retrait par rapport à 2009. Globalement, en 4 ans, la Caiac aura perdu 344 exploitations, 5 994 bovins et 4 901 naissances. Pour les éleveurs adhérents au Contrôle Laitier et à Bovins Croissance, la certification des parentés bovines est obligatoire. Aujourd'hui, 81,6% des veaux déclarés à la CPB ont une filiation certifiée. L'activité 2009/2010 en ce secteur aura porté sur 2350 exploitations, pour un peu moins de 200 000 bovins. La baisse des effectifs se perpétuant depuis une dizaine d'années, de façon lente (- 1,34% par an), mais régulière. Une projection à partir de ces chiffres, selon Marc Belvalette, directeur de la Caiac, fait estimer le nombre d'adhérents sur la zone à 1 000 éleveurs bovins en 2020, pour 164 000 animaux. En 20 ans, la taille moyenne des exploitations passerait ainsi de 71 animaux en 2000 à 164, deux décennies plus tard.

Identification ovine et caprine

Un domaine qui représente 20% de l'activité de la Caiac. Depuis le 1er juillet 2010, les agneaux doivent être identifiés avec un repère électronique, le délai de pose de la boucle étant d'une semaine. L'identification électronique globale devant être mise en place en 2013. Un rythme accéléré puisqu'on va demander aux éleveurs ovin de faire en 7 ans ce que les professionnels bovins ont mis 20 ans à réaliser. Un recensement a été adressé à 1547 détenteurs d'ovins et de caprins, pour un retour estimé à 72%. En augmentation par rapport à 2009, mais encore insuffisant. Le problème étant que l'on ne s'adresse pas uniquement à une population professionnelle, mais à une population de loisirs, même si les contraintes administratives sont identiques, quelle que soit la taille du cheptel. Sur l'ensemble de la zone, 1 772 exploitations sont recensées, pour environ 57 000 brebis, 11 000 chèvres et 56 000 moutons.



Marc Belvalette et Michel Delaunay, respectivement directeur et président de la Caiac

Contrôles de performance lait

Le contrôle laitier bovins représente à lui seul 89% des activité génétiques, pour 511 adhérents inscrits au protocole et un peu plus de 30 000 vaches. Une baisse respective de -6,9% et -3,4%, à l'image de ce que l'on constate au plan national. Compte-tenu de la faible densité et de l'éloignement des élevages, commence à se poser un problème en terme d'organisation pour la Caiac. Pour le seul service contrôle laitier, pas moins de 777 000km parcourus par an, soit une moyenne de 1 500km par exploitation ! Avec à la clé un bilan carbone qui risque de ne pas être très bon pour l'entreprise et une question : quelle densité laitière dans 10 ans ? La moyenne de production laitière reste supérieure sur la zone aux statistiques nationales, à 9 394kg. A noter que l'augmentation de la production ne fait pas pour autant baisser le taux protéique qui reste constant à 32,3 g/kg.

Le contrôle laitier caprin représente pour sa part 8% des activités génétiques, avec des troupeaux conséquents (181 chèvres en moyenne), pour une production moyenne de 763kg et un taux Butyreux moyen de 35,6. Là encore, activité en baisse par rapport à 2009, avec 41 adhérents et 7 779 chèvres enregistrés.

Bovins Croissance

Un secteur qui représente 3% des activités génétiques de la Caiac, avec 108 éleveurs adhérents pour la pesée avant sevrage, représentant 6 793 veaux nés, dont 90% de race charolaise. La campagne 2010 a été marquée par une bonne saison d'herbe au printemps, un début de sécheresse en été et une très bonne repousse d'automne, permettant aux animaux de bénéficier de bonnes croissances. Plus de la moitié des éleveurs aujourd'hui, réalisent au moins une des pesées avec leur bascule, sans la présence de techniciens de la Caiac. Pour son directeur, Marc Belvalette : «*l'une des voies pour l'activité génétique demain, sera le recueil d'informations collectées par l'éleveur lui-même. Compte- tenu des distances et de l'éloignement, ce sera le seul moyen de neutraliser les coûts. Notre travail étant de le valoriser au mieux*».



Marc Belvalette a commenté les chiffres du rapport d'activités

DOMINIQUE BERNERD

Syndicat de défense du Chaource

Unanimité autour d'un challenge

Après les 40 ans de l'appellation en 2010 et la finalisation du nouveau cahier des charges, 2011 est une année de transition dans l'attente de la parution du décret de la nouvelle AOP. Et pour valoriser ces nouveaux efforts, une unanimité exemplaire de tous les acteurs s'est faite, pour participer à une campagne de publicité si ce volet du Pôle d'Excellence Rural est validé.



Au micro, Didier Lincet, président du Syndicat de Défense du Fromage de Chaource

«2011 est une année de transition. 2010 avait connu l'achèvement de 10 années de travail avec la finalisation du nouveau cahier des charges de l'AOP et de son plan de contrôle. Cette année a été également marquée par le 40ème anniversaire de notre appellation». Pour Didier Lincet, président du Syndicat de défense du Fromage de Chaource, 2011 débute dans l'attente de la parution du décret qui fixera les nouvelles conditions de production du Chaource. Aux dernières nouvelles, il n'y aurait pas de blocage et le décret devrait paraître prochainement. Pendant ce temps, les audits et autres contrôles externes sur les acteurs de la filière vont se poursuivre afin de faciliter leur adaptation au nouveau cahier des charges. Bien entendu, le dispositif prévoit trois niveaux de non-conformité (mineur, majeur, grave) et une période d'adaptation pouvant aller jusque fin 2014 pour se mettre en conformité sur certains critères. 2011 devrait donc être l'année de mise en place de l'ensemble du dispositif mais sans application de sanction pour non-conformité.

Des réponses avec la filière de l'alimentation du bétail

Dans le même temps, le nouveau régime de primes lancé l'an dernier, qui constitue pour Didier Lincet *«un signe fort adressé aux producteurs»*, en se caractérisant par une hausse de 63,9% des primes versées aux producteurs (voir notre encadré), continuera d'être appliqué pour accompagner leurs efforts. Avec le même souci d'anticiper le nouveau cahier des charges, deux points posent encore quelques difficultés aux éleveurs : l'objectif de plus de 85% d'autonomie de zone (une exploitation sur deux est proche de ce taux, mais ne l'atteint pas encore) et l'absence de concentrés interdits (dont urée). Toutefois, ces deux points connaissent des évolutions positives grâce aux négociations menées avec les filières de la déshydratation et de l'alimentation animale. Ainsi, Désyalis, au travers du site de Capdéa à Assencières a recensé 500ha de luzerne sur la zone de l'appellation et il est prêt à fournir 2 500t de luzerne haute énergie tracée : les producteurs doivent faire connaître leur engagement. De même Nestal a étudié la fabrication d'un concentré non OGM (41% de matière protéique). Évialis est lui aussi engagé dans une démarche qualitative au niveau de ses aliments du bétail. Ainsi le processus de préparation et d'anticipation mis en place dans la perspective du nouveau cahier des charges arrive à son terme avec des solutions pour répondre à toutes les problématiques posées.

Une unanimité exemplaire

Cependant, la présentation du rapport d'activité par Magali Gonnon a mis en évidence une évolution qui nécessite une grande vigilance de la part de l'ensemble des acteurs. En effet, si la collecte de lait AOC continue de progresser de 6%, soit le même rythme que ces quatre dernières années, en revanche la quantité transformée a légèrement baissé de 1,5% (voir encadré). Inévitablement, tant pour Bertrand Yot et Pascal Coutord, représentants des éleveurs, que pour Didier Lincet, il faut à tout prix que ce rapport dépasse les 50%, car il n'est que de 43,8% en 2010. L'enjeu concerne mécaniquement le niveau des primes. Pourtant le Syndicat n'a pas manqué d'œuvrer et de participer à de multiples actions de promotion de son appellation, seul ou avec d'autres AOC fromagères, dont celles de Bourgogne. C'est pourquoi, Didier Lincet a rappelé que le PER (Pôle d'Excellence Rural) de Chaource comporte un volet communication qui vise à promouvoir le fromage en appellation. Or, France Télévision a récemment fait une offre pour la réalisation et le passage d'un spot publicitaire de 15 secondes, diffusé aux heures de grande écoute (ce qui est uniquement autorisé pour des marques collectives de produits) pendant 3 semaines pour un prix total et exceptionnel de 100 000 euros. Si le PER est validé, 80 000 euros pourraient être obtenus pour financer une grande partie de cette campagne. Le verdict devrait tomber en avril, car Jean Pouillot, conseiller général de Chaource, a précisé qu'environ 400 projets de PER avaient été déposés et qu'environ 250 pourraient être agréés. Mais pour l'heure, Didier Lincet, porte-parole du conseil d'administration, a souhaité que l'assemblée générale se positionne sur la levée d'une cotisation exceptionnelle auprès des acteurs de la filière Chaource pour réunir les 20 000 euros nécessaires pour boucler cette opération. A l'unanimité, sans aucun refus ni abstention, producteurs et transformateurs ont adopté cette cotisation spécifique qui sera collectée si le PER est validé : celle-ci s'élève à 10cts/1000l pour les producteurs (leur cotisation normale est de 40cts/1000l) et de 7 euros/t pour les transformateurs (28 euros/t de cotisation normale). Une unanimité qui n'est pas sans enthousiasmer Didier Lincet : *«notre mobilisation est un signe très positif qui démontre notre volonté de façonner notre avenir. Il n'est d'ailleurs pas utopique de penser que l'on puise dépasser les 60% de lait transformé en Chaource. D'autres appellations fromagères ont déjà franchi ce cap. C'est en tout cas un beau challenge que nous voulons relever ensemble et que nous démontrons par notre engagement»*.

FRANÇOIS NOËL

Repères

La campagne 2010 en quelques chiffres

Filière : 81 exploitations productrices, 4 entreprises de collecte, 7 transformateurs (3 producteurs fermiers, 1 artisan fromager, 3 fromageries industrielles) et 2 fromagers affineurs
Quantité de lait AOC collecté : 38 123 600, soit 6% de plus qu'en 2009, auxquels s'ajoutent les 335 077 de production fermière (+15,4%)
Tonnage transformé par l'industrie : 17 511 867 (-1,8%), en ajoutant la production fermière on atteint 17 846 944 (-1,5%)
Tonnage vendu sous AOP : 2 396t (-2%), la part de lait cru vendu a représenté 12,47% (-1,3%) des tonnages vendus.
Total des primes touchées par les éleveurs : 415 000 euros (+63,9%), soit (hors fermiers et HT) : 10,89 euros/ 1000l de lait collectés, 23,31 euros/1000 l transformé et 176,66 euros/t de fromage fabriqué.

GAMBEY
71470 SAINTE-CROIX
Depuis 1/2 siècle au service de vos projets
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
Charpente - Couverture - Bardage - Serrurerie
CHAPUIS Fabrice - 21380 Marsannay-le-Bois
Tél./Fax : 03 80 40 41 97 - Port. : 06 86 48 99 67

ROBOT A3 NEXT
PORTES OUVERTES


VENEZ DÉCOUVRIR
LE ROBOT DE TRAITE
LELY ASTRONAUT A3 NEXT
Vendredi 15 et samedi 16 avril
au Gaec Saint Léger
7, Rue Haute - 21270 St Léger Triey
VOUS DÉCOUVRIREZ AUSSI LE ROBOT
REPOUSSE-FOURRAGE JUNO
ET LA BROSSE À VACHE LUNA
LELY
www.lely.com
innovator in agriculture
Nouveau LELY CENTER: ARB LELY CENTER - 6 rue Carnot, 89310 Nitry
Pour tous renseignements, contactez Didier BEAUDET au 06 20 29 88 05 email: dbeaudet@nit.lelycenter.com

Des prix incroyables !



16.499,- € *
ou
249,14 € /mois **

5055E Pack

- Moteur John Deere PowerTech M 2,9 l – 3 cyl.
- Turbocompresseur
- Puissance nominale 55 ch – 40 kW (97/68/EC)
- Transmission 9/3 SyncShuttle 30 km/h - 2 roues motrices
- Prise de force 540/540E
- Pneumatiques 14.9x28 – 6.0x16
- Vanne de freinage hydraulique de remorque
- Cadre de sécurité à 2 montants
- Homologation PTAC < 3,5 T



36.599,- € *
ou
490,43 € /mois ***

6100D Pack

- Moteur John Deere PowerTech E 4,5 l – 4 cyl.
- Turbocompresseur et injection par rampe commune
- Puissance nominale 100 ch – 73,5 kW (97/68/EC)
- Transmission 9/9 PowerReverser 30 km/h - 4 RM
- Prise de force 540/1000
- Pneumatiques 460.85R34 – 340.85R24
- Embrayage refroidi par huile
- Cabine chauffée et climatisée – siège pneumatique
- Barre oscillante – Echelle 9 positions – Piton fixe

Contactez au plus vite le concessionnaire John Deere de votre région !

* Prix HT des tracteur 5055E Pack et 6100D Pack, frais de préparation et de livraison inclus. Offre réservée à l'achat entre le 1er avril et le 30 juin 2011 d'un tracteur neuf 5055 E Pack ou 6100D Pack sans reprise chez les concessionnaires John Deere France participant à l'opération.
Pour un crédit de 16 499 €** / 36 599 €*** empruntés, démarrage du prêt à la livraison, vous remboursez 72 / 84 échéances mensuelles, la première de 249,14 € / 490,43 € à 1 mois de la livraison, les suivantes de 249 ,14 € / 490,423 € de mois en mois au taux fixe de 2,67% / 3,28% (hors assurance). Durée totale du crédit 72 mois / 84 mois. Remboursement total du crédit : 17 398,08 € / 41 196,12 € . Offres valables du 01.04.2011 au 30.06.2011
Ces exemples ne constituent pas des offres de prêt, mais de simples informations n'ayant aucun caractère contractuel, réservées à une clientèle professionnelle. Toute demande de crédit est soumise à l'acceptation de John Deere Credit SAS – RCS Orléans B421 649 161.
Photos non contractuelles

A-9128.F

JOHN DEERE

AXE EQUIPEMENT
• Juilly 03 80 97 09 28
• Sauvigny 03 86 71 65 35
• Aunay 03 86 78 19 00
• Beaune 03 80 20 47 08
• Clamecy 03 86 27 59 60

Ets GAUVAIN
• Is/Tille 03 80 95 46 95

Sarl GIACOMEL
• Auxonne 03 80 27 08 00

SV PRO
• Monéteau 03 86 72 09 30
• Sens 03 86 65 55 67
• Châtillon 03 80 91 53 26

Gazole non routier

Ce qu'il faut



Photo : S. Leikenberger/Réussir

La teneur en souffre du GNR est 100 fois inférieure à celle du gaz classique, ce qui contribue à réduire les émissions de dio

Au 1er novembre les tracteurs agricoles et forestiers devront rouler au gazole non routier (GNR). Mais avant cela, dès le 1er mai, les engins à destination de travaux publics, les machines agricoles automotrices et même les compresseurs seront déjà soumis à cette obligation. Le GNR contraint à certaines adaptations, mais il présente aussi des avantages que les utilisateurs pourront évaluer à plus ou moins long terme. Tour d'horizon.

D'ici le 1er novembre 2011, les tracteurs agricoles vont devoir passer au gazole non routier. Conformément à la directive européenne 2009/30/CE qui a pour objectif de diminuer la pollution atmosphérique, l'utilisation de ce gazole à faible teneur en soufre va permettre le développement de dispositifs de traitements des gaz d'échappement et donc la réduction des émissions de ces véhicules. Les motoristes ont ainsi fortement influencé cette décision, car le nouveau gazole va permettre de préserver les pots catalytiques des futurs moteurs Tier 4.

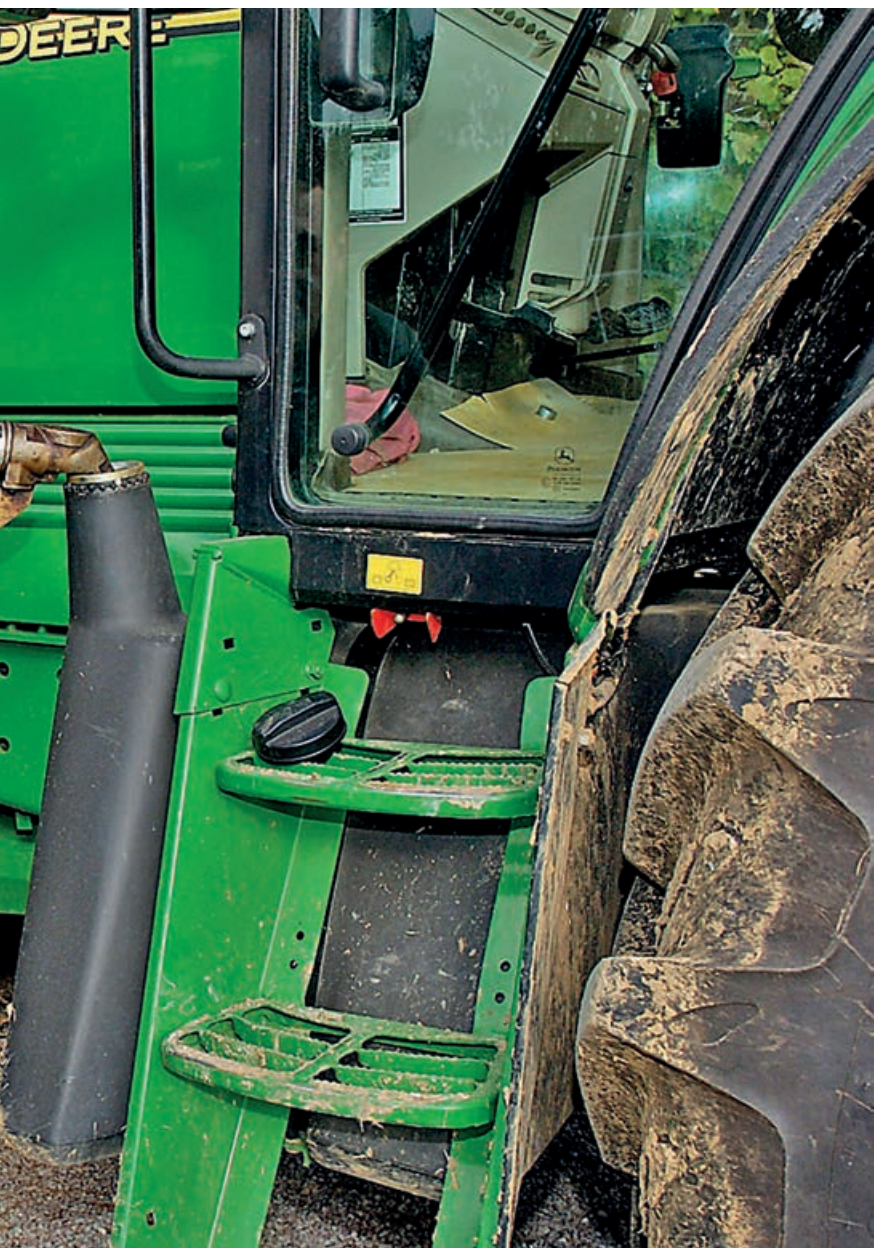
Le planning 2011

Au 1er mai, les engins à destination de travaux publics et les machines agricoles automotrices doivent se mettre en conformité (y compris équipements de manutention comme chariots élévateurs à fourche, échelles et nacelles automotrices, compresseurs, motopompes...).
Au 1er novembre ce sera au tour des tracteurs agricoles et forestiers.

Avantages du GNR

Le gazole non routier qui répond à la norme EN 590 est équivalent au gazole utilisé pour les camions et les automobiles, à la différence qu'il conserve une couleur rouge, preuve d'un carburant détaxé. Sa teneur en soufre par rapport au fioul est 100 fois inférieure, 10mg/kg au lieu de 1000mg/kg, ce qui va de pair avec le durcissement des normes limitant les émissions polluantes et en particulier les rejets de dioxydes de soufre. L'indice de cétane plus élevé pour le GNR va dans le sens d'une meilleure combustion, tout en améliorant le démarrage à froid, en réduisant le bruit du moteur et l'émission des polluants.
Cela fait déjà un certain temps que les constructeurs recommandent l'emploi d'un carburant répondant à la norme EN 590 pour leurs nouveaux modèles de tracteurs.
Pour les tracteurs plus anciens, il semble de l'avis des pétroliers, et de Total notamment, que les craintes soient infondées si l'on considère que nos voisins européens utilisent déjà ce gazole depuis de nombreuses années sans difficulté.
Techniquement on peut dire aussi que le GNR est un carburant typé «*traction*», au contraire du fioul dont l'usage principal est avant tout domestique. La qualité de la

savoir



oxyne de souffre.

combustion et donc le rendement s'en trouve améliorés. Pour la consommation il faudra attendre afin d'en évaluer les effets.

Quelle tenue au froid ?

En raison de la présence d'esther dans sa composition, le GNR n'a pas la même tenue au froid que le fioul. Cette tenue est déterminée par la température limite de filtrabilité, qui varie en fonction des saisons et du type de GNR, «standard» ou «*supérieur*».Les pétroliers lui ajouteront donc en additif en période hivernale et les utilisateurs devront alors s'équiper en «*GNR hiver*» (disponible du 1er novembre au 31 mars, -5° et-15°et jusqu'à -21° pour le GNR «*supérieur*»). En revanche, dès le printemps le carburant distribué sera du «GNR été» (du 1er avril au 31 octobre, de +5° à -12° pour le GNR supérieur). La stabilité du GNR «*Supérieur*» est aussi plus grande, jusqu'à douze mois. Il sera alors nécessaire de bien gérer ses stocks pour les adapter aux contraintes des saisons.

Un carburant plus cher ?

Selon le groupe Total, le surcoût de la mise en place du gazole non routier serait de l'ordre de 2%, soit 1 ct d'euro par litre. En revanche, l'évolution de son tarif dépendra du prix du baril de gazole (blanc) qui constitue sa base de composition.

Le stockage

La principale contraintes du passage au GNR concerne les conditions de stockage. Si les cuves sont très anciennes et non conformes aux normes en vigueur, il vaudrait mieux programmer leur remplacement. Dans le cas contraire, il faut savoir que les propriétés tensions actives des esthers contenus dans le GNR ont des propriétés détergentes. Ils peuvent déplacer et mettre en suspension les dépôts accumulés sur les parois des cuves. Ces particules peuvent ensuite occasionner des pannes au niveau des injecteurs. Il est donc recommandé de procéder au nettoyage des cuves ayant préalablement servi au stockage du fioul domestique. Il est tout aussi conseillé de remplacer plus rapidement les filtres carburant sur les canalisations de transport et les circuits carburants des moteurs.
Les pétroliers déconseillent un stockage prolongé de plus de six mois du GNR, car ce produit est plus sensible à l'oxydation. Un anti-oxydant est d'ailleurs incorporé dans le carburant dès sa production, sans que cela soit tout-à-fait suffisant. Il est toutefois totalement déconseillé de procéder à une nouvelle incorporation, mieux vaut recourir aux conseils de son distributeur.

Il faudra vider au maximum les réservois des matériels saisonniers. Il vaut mieux avoir des cuves de petites capacités, dont on adapte le remplissage selon la saison, plutôt qu'une cuve de 5 000 litres partiellement remplie ou ayant une durée de stockage trop longue.





Technologie

Top départ des normes Tier 4i

L'arrivée des normes antipollution Tier 4 Interim sur les moteurs de plus de 175 chevaux impose de nouvelles stratégies pour les constructeurs.

En vigueur depuis le 1er janvier dernier pour les moteurs de plus de 175 chevaux, les normes d'émissions polluantes Tier 4 Interim ou Stage IIIB se caractérisent par une réduction de 90% des particules et de 50% des oxydes d'azotes (NOx) par rapport aux normes Tier 3. Jusqu'à présent, la dépollution s'était limitée à une optimisation des moteurs avec l'emploi de systèmes EGR, de culasses à quatre soupapes, de turbo refroidis ou à géométrie variable… Mais cette fois-ci, le seuil des rejets atteint un tel niveau que les motoristes sont contraints d'adopter des systèmes de traitement post-combustion des gaz d'échappement. Même si sur ce Sima 2011, les moteurs Tier 4i restent cantonnés à quelques précurseurs, principalement des tractoristes, il se dégage deux tendances technologiques. La réduction catalytique sélective SCR, employant un réacteur catalytique dans lequel est injectée une solution d'urée (AdBlue), est plébiscité par des motoristes européens comme Agco Sisu Power, Fiat Power Train et Deutz. Chez les tractoristes, si Massey Ferguson a été le premier à présenter un tracteur équipé de SCR, le groupe CNH avec ses marques Case IH et New Holland s'est engagé massivement avec une vingtaine de modèles de tracteurs de 125 à 600 chevaux conformes au Tier 4i. New Holland présente par ailleurs ses premières moissonneuses-batteuses Tier 4i, tout comme Massey Ferguson.

L'alternative consiste à utiliser un filtre à particules et un catalyseur d'oxydation à l'échappement, tout en conservant un système de recyclage externe des gaz d'échappement refroidis (EGR) contrairement au SCR. Cette solution a plutôt la faveur des motoristes américains comme John Deere, Cummins ou Caterpillar Perkins.

L'enjeu des niveaux de consommation

Principal argument des partisans du SCR, la «*libération*» du moteur en l'absence de recyclage EGR, favoriserait les réductions de consommation. La chasse au record de consommation spécifique est d'ailleurs lancée par CNH et Fendt sur ce Sima. En revanche, le SCR implique la gestion d'un deuxième fluide avec des contraintes de stockage supplémentaires. L'EGR externe et le filtre à particules sont ainsi «*transparents*» pour l'utilisateur. John Deere, principal promoteur de cette voie fait valoir son expérience dans la maîtrise de la recirculation des gaz d'échappement optimisée par l'utilisation du turbo à géométrie variable. Le constructeur américain les utilise depuis les normes Tier 3 avec des résultats probants en termes de consommation. C'est plutôt sur le fonctionnement du filtre à particules et notamment sa régénération que les motoristes devront faire leurs preuves, avec les contraintes particulières de certaines applications agricoles où le moteur travaille rarement à pleine charge.

S'il est pour l'instant prématuré de se prononcer sur les performances de ces moteurs Tier 4i, il est en revanche certain que l'arrivée de ces nouvelles générations de moteurs va faire grimper le prix des tracteurs et des automoteurs.


L. Vimond

La technologie SCR, issue des moteurs de camions, sera présente sur bon nombre d'engins agricoles de forte puissance.

Case IH annonce ainsi une augmentation moyenne de 8% du prix des tracteurs avec le passage au Tier 4i. On comprend mieux pourquoi une majorité de constructeurs n'ont pas présenté pour l'instant de modèles Tier 4i commercialisables. Les normes antipollution s'accompagnent en effet de dérogations qui permettent d'écouler des moteurs Tier 3 en stock, même après l'entrée en vigueur du Tier 4i. Ce délai est d'autant plus long que le volume de vente est réduit. Les tracteurs devraient ainsi passer plus rapidement au Tier 4i que les moissonneuses-batteuses et autres automoteurs.

Gaëtan Coisel, Michel Portier et Ludovic Vimond.





Marché

Le «*low cost*» apparaît dans plusieurs gammes de produits

Tracteurs, chargeurs, pulvérisateurs… les gammes économiques se développent à l'opposé de la tendance du «*tout électronique*».



DR

John Deere propose une version « *low cost* » de ses tracteurs série 6 000 avec les 6D. Simplifiés techniquement, ils conservent les standards de qualité de la marque.

Entre les GPS et autres systèmes d'automatisation des tracteurs et machines de récolte, les versions économiques, voire low cost de ces mêmes outils se sont faits une large place sur une grande majorité des stands des exposants. Crise agricole oblige, la «*sauce Logan*» semble agrémenter tous les outils, motorisés ou non, à commencer par les tracteurs. Il y a deux ans, les différents tractoristes présentaient des tracteurs construits sur leurs sites exotiques indiens, chinois ou encore turcs, ciblant les visiteurs internationaux. Aujourd'hui, ces mêmes tracteurs ont été relookés et sensiblement modifiés pour répondre aux différentes contraintes réglementaires françaises et européennes, afin de proposer une offre très accessible. Et ce ne seront pas les amoureux de la mécanique qui s'en plaindront. Pour eux, l'absence d'électronique marque le retour du dépannage sans l'indispensable valise de diagnostic du concessionnaire accompagnant les productions récentes.

Si le prix est considéré comme un facteur discriminant, il reste difficile de se séparer de certains acquis. Présenté comme un tracteur low cost, le G-Max de McCormick s'est rapidement fait seconder d'une finition G-Max E intégrant un tripleur, un inverseur sous charge, une prise de force à engagement électro-hydraulique ou encore un siège pneumatique.

Mini prix, mais il faut le minimum !

Avec le tracteur, vient le chargeur frontal ! Aux côtés des modèles très design avec le parallélogramme mécanique très discret ou encore la tuyauterie hydraulique intégrée pour pour favoriser la visibilité, le bon vieux chargeur simple, parfois même sans parallélogramme refait son apparition. Au diable le look, il faut privilégier le simple et le fonctionnel.

Le low cost fait également son apparition dans le travail du sol. Agrisem continue d'étendre son offre (chisel, ameublisseur, déchaumeur à disques indépendants) dans sa nouvelle ligne de produits Eco by Agrisem, fabriqués dans des pays à bas coûts.

L'offre économique se maintient et se développe aussi chez les constructeurs de pulvérisateurs. Après les avoir délaissés pour développer des pulvés haut de gamme Isobus et automatisés notamment pour la coupure de tronçons, les fabricants redonnent un coup de jeune aux gammes de portés et traînés les plus accessibles. Ces derniers gagnent même sensiblement en ergonomie.

Mais pour les constructeurs, il reste des incertitudes autour de ces offres «*low cost*». Il est parfois difficile de positionner une gamme économique, au risque de dévaloriser l'image d'une marque. La commercialisation de ces matériels est sûrement le point clef. Les concessionnaires ne devront pas tomber dans le piège qui consisterait à vendre une image de marque avec un prix très attractif sans préciser au client le positionnement «*économique*» du produit.

Gaëtan Coisel, Ludovic Vimond, Michel Portier

Nouveauté

Class Axion 900 jusqu'à 400 chevaux



M. Portier

L'Axion 900 peut recevoir jusqu'à 20 phares de travail dont 12 sur le toit de la cabine.

Le constructeur allemand complète son offre en tracteur de forte puissance. Comblant le créneau laissé par l'Atlès entre l'Axion 800 et le Xérion, l'Axion 900 sera décliné en quatre modèles de 280 à 400 chevaux. Motorisé par un six cylindres 8,7 litres Fiat Power Train (Cursor 9) conforme aux normes Tier 4i, l'Axion 900 bénéficie de la technologie SCR de réduction catalytique sélective avec un catalyseur placé sous le capot moteur. La transmission à variation continue ZF Eccom bénéficie des mêmes modes de conduite que celle des Axion 800 C-Matic. Claas favorise la traction et la stabilité du tracteur avec un empattement de 3,15 mètres et des roues arrières de 2,15 mètres de diamètre. La nouvelle cabine à quatre montants offre une visibilité panoramique et une finition soignée. L'accoudoir multifonction accueille le terminal couleur Cebis et le joystick C-Motion déjà apparu sur les Xérion 5 000 et 4 500. Pour le confort, la cabine reçoit la suspension Claas à quatre points et le pont avant une suspension à articulation centrale. Présenté en avant première, l'Axion 900 sera commercialisé courant 2 012.

Nouvelle Gamme 800 Vario



L'INNOVATION EN PUISSANCE



Doté du terminal Variotronic révolutionnaire, intégrant toutes les fonctions du tracteur, le nouveau 800 Vario concilie puissance et compacité.

D'un confort absolu grâce à la cabine x5, il incarne une nouvelle génération de tracteurs offrant une polyvalence et une sobriété sans précédent.

ETS BOUCHERON
89 Lézinnes Tel. 03 86 75 63 22
Agent: BSA 89 Cussy Tel. 03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers Tel. 03 86 96 20 08
89 Charny Tel. 03 86 63 09 13
Agent: OUANNE AGRI
89 Ouanne Tel. 03 86 47 65 87

ETS VALAGRI
21 Brazey en Plaine Tel. 03 80 32 00 60
21 Renève Tel. 03 80 55 09 78

www.valagri.fr

AGCO Your Agriculture Company FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation

www.fendt.fr

FENDT
Voir plus loin

Fournisseurs-tractoristes

Moteurs et transmissions : qui travaille avec qui ?

Les normes antipollution et l'essor des transmissions à variation continue ont modifié le paysage industriel des tractoristes

Depuis 2005, les normes antipollution Tier 3 se sont généralisées à tous les tracteurs. À partir de janvier 2011, les modèles de plus de 176 chevaux doivent même passer Tier 4 Interim (Tier 4 i). De plus en plus drastiques, ces normes successives coûtent cher en recherche et développement, ce qui se répercute au final sur le prix du tracteur. Pour rester compétitifs, les tractoristes sont appelés à bouleverser leurs stratégies, voire à changer de fournisseurs. Par exemple, Case IH a abandonné son alliance avec Cummins pour les moteurs des Magnum. Le groupe Fiat, auquel Case IH appartient, regroupe au sein d'une même identité, baptisée Fiat Powertrain (FPT), les marques de motoristes telles que EEA (moteurs Nef) ou Iveco, ainsi que les transmissions du groupe. Au sein d'Agco, le motoriste Sisu a pris de l'ampleur. Dans un but d'autonomie, le groupe a en effet équipé d'autres marques que le bénéficiaire historique Valtra : les 3 600, les 4 400 et les tracteurs de plus de 110 chevaux de Massey-Ferguson abritent ainsi du Sisu, tout comme les Vario 200 de Fendt.
Claas de son côté s'équipe depuis un an chez FPT pour ses nouvelles gammes de tracteurs compacts et spécialisés Hélios et Nexos.

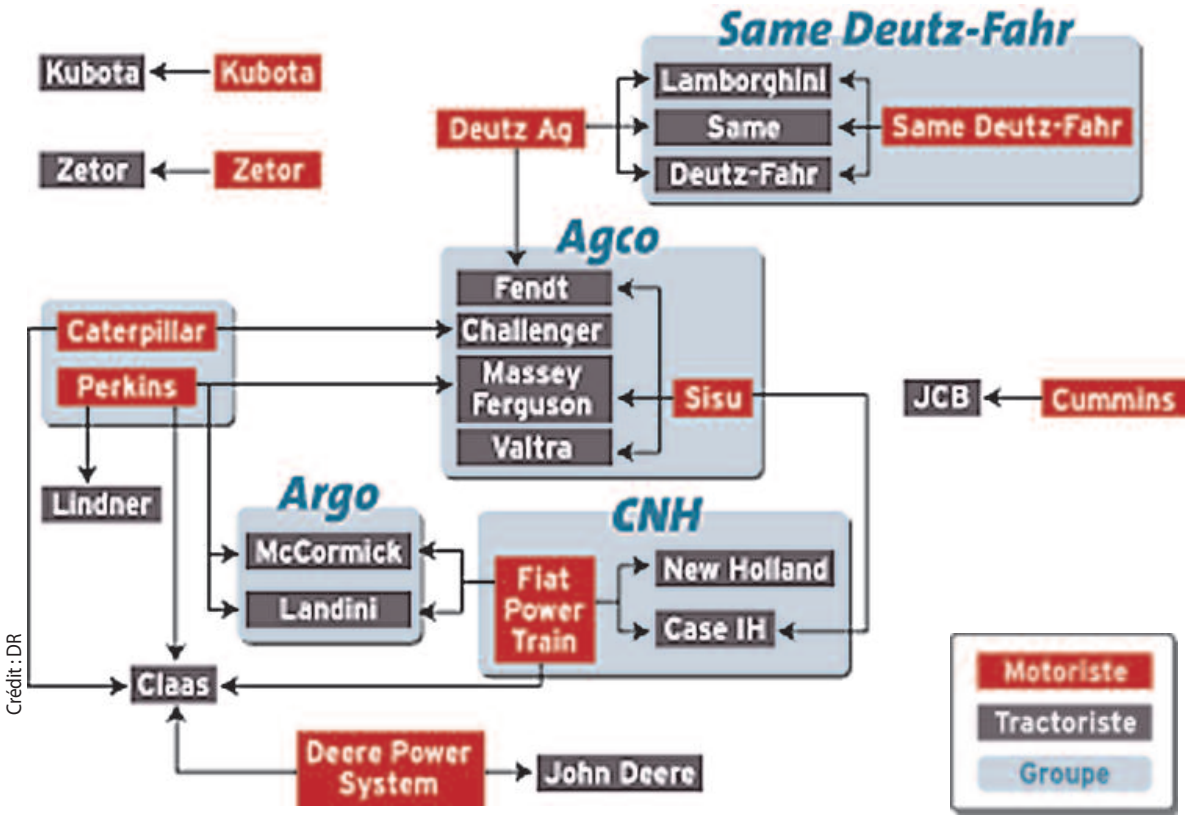
Les CVT se démocratisent

Acteur récent sur le marché des motoristes, JCB dispose aujourd'hui dans son offre d'un bloc de quatre cylindres de 4,4 litres, cependant pas assez puissant pour ses tracteurs débutant à 160 chevaux. Récemment, le tractoriste Same Deutz- Fahr a revendu une partie de ses actions dans le motoriste Deutz Ag, son actionnariat tombant de 45 à 25,1%. L'Italien reste cependant l'actionnaire majoritaire. Du côté des transmissions, celles à variation continue (CVT) se sont développées ces six dernières années. Si en 2005 on comptait 57 modèles de tracteurs à CVT, ils ont plus que doublé aujourd'hui, se chiffrant à 118 modèles standard et 13 modèles spécialisés. Et ce n'est pas fini !

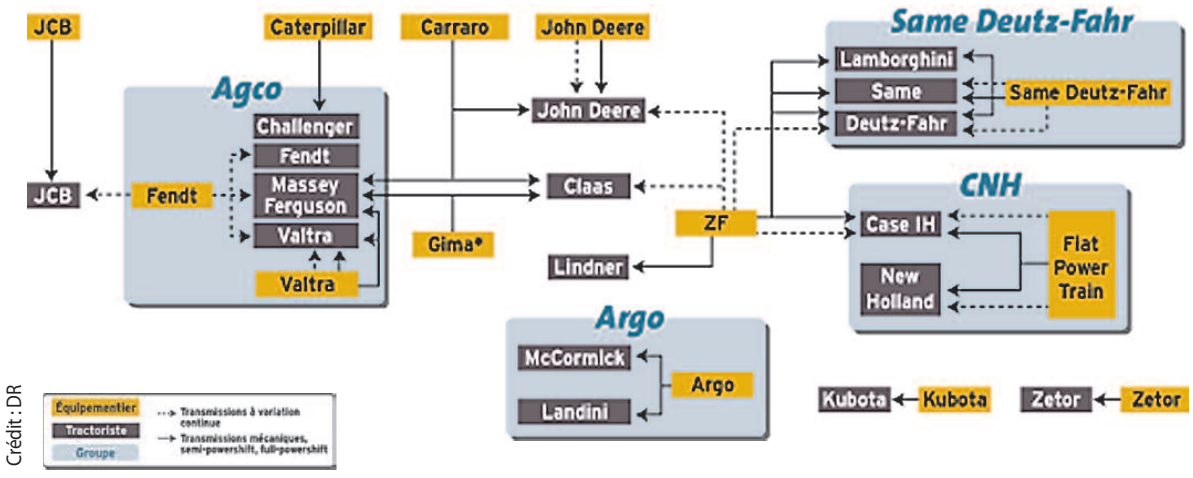
Variation continue maison

Avec les gammes Eccom et C-Matic, ZF était un acteur principal sur ce créneau des transmissions en 2005. Il se partageait le marché avec Fendt, suivi par quelques modèles John Deere américains. Depuis, plusieurs tractoristes ont développé leur propre CVT, comme CNH, sur les Puma CVX et les T7 AutoCommand, Valtra sur les séries N et T Direct, ou encore Same Deutz-Fahr avec la T5100 équipant les Agrofarm TTV et les Silver Continuo. Le constructeur italien travaille également sur une petite CVT qui équipera à terme les tracteurs compacts et les spécialisés. Pour ce qui est des transmissions mécaniques, semi-powershift et full-powershift, ce n'est pas pour autant le statut quo. La disparition de Funk sur le marché des équipementiers agricoles a forcé certains des tractoristes clients à concevoir leur propre boîte full-powershift. Mais c'est surtout le créneau des semi-powershift qui connaît le plus d'évolutions. Elles disposent de plus en plus du passage robotisé des gammes et d'un nombre croissant de rapports sous charge. Cofiliale Massey Ferguson-Claas, Gima propose pour ces tractoristes des transmissions à quatre ou six rapports sous charge. JCB en a conçu une à six, remplaçant le vieillissant tripleur. Valtra a développé une semi-powershift à cinq rapports sous charge. Argo a développé une boîte à huit rapports sous charge sur ses tracteurs de forte puissance. Enfin, Same Deutz-Fahr a présenté à l'Eima une nouvelle transmission pour la série L de Deutz-Fahr et l'Iron 220 de Same. En lieu et place des neuf rapports sous charge de leurs prédécesseurs, ces tracteurs intègrent une boîte à douze rapports sous charge.

LUDOVIC VIMOND



Relations commerciales entre les motoristes et les tractoristes
Note : Certains motoristes comme Sisu ou FPT tendent à se développer au sein des tractoristes à l'inverse de Perkins en perte de vitesse dans le monde agricole.



Relations commerciales entre les fabricants de transmissions et les tractoristes
Note : * Gima est une cofiliale appartenant à parts égales à Claas et Massey Ferguson.



La technique employée par le motoriste pour passer aux nouvelles normes antipollution (vanne EGR, post-traitement des gaz d'échappement SCR…) influence quant au choix du motoriste.



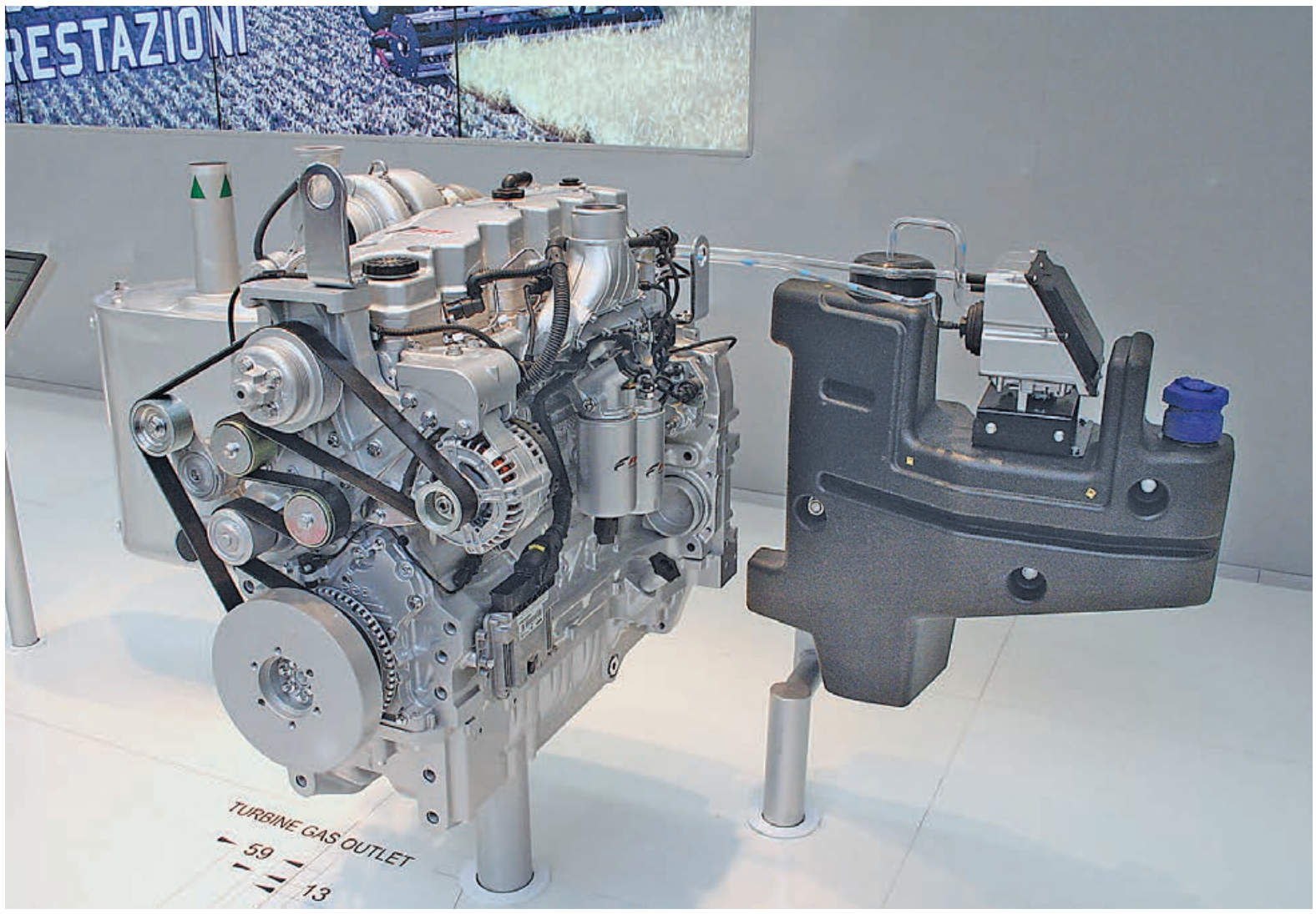
PUMA CVX, une gamme de tracteurs de 130 à 230 cv,
à découvrir chez votre concessionnaire

Ets MARÉCHAL	58 Donzy	03 86 39 30 51
	58 Corbigny	03 86 20 04 78
	18 St Satur	02 48 54 12 97
Ets VEZIN	58 Sermoise	03 86 90 98 98
	18 Torteron	02 48 76 41 64
Ets VIARD	71 Cressy/Somme	03 85 84 88 10
	71 Vitry en Charollais	03 85 81 78 50

Moteurs

Deux approches technologiques dans la dépollution des moteurs Tier 4 Interim

Les systèmes de traitement post-combustion font leur apparition avec la nouvelle étape Tier 4 Interim de réduction des émissions polluantes.



M. Portier

Un dispositif de réduction catalytique sélective se traduit par l'adoption d'un réservoir supplémentaire d'AdBlue et d'un réacteur catalytique à l'échappement.

Le calendrier fixant les étapes - Phase ou Stage pour les européens, Tier pour les américains - de réduction des émissions polluantes des moteurs «*non-routiers*» ne laisse que très peu de répit aux motoristes et aux constructeurs. À peine ces derniers viennent-il d'achever le renouvellement de leurs gammes de tracteurs que les premiers modèles (de plus de 175 chevaux) équipés de moteurs conformes aux normes Tier 4 Interim (Stage IIIb) font déjà leur apparition. Pour atteindre les seuils d'émissions toujours plus bas, les motoristes adoptent de nouvelles solutions comme le double turbo et surtout le traitement post-combustion, comme c'est déjà le cas dans le poids lourd et l'automobile. Sur ce dernier point, deux stratégies s'affrontent avec les partisans du filtre à particule (Fap) et ceux de la réduction catalytique sélective (SCR).

Si le maintien des niveaux de performance et de consommation reste essentiel dans le choix des technologies - certains tractoristes annonçant même des gains de consommation - la gestion des coûts s'annonce comme un point stratégique. Les premiers lancements commerciaux de tracteurs Tier 4i ne sont guère rassurants… Une inflation de 7 à 10% sur le prix du tracteur est couramment annoncée (à puissances égales)… Première solution de traitement post-combustion, certains motoristes (John Deere, Cummins, Perkins…) adoptent un dispositif EGR de type externe en combinaison avec un filtre à particules. L'EGR externe combine un refroidisseur des gaz d'échappement avec une valve EGR qui permet d'ajuster le débit de gaz vers le collecteur d'admission. En simplifiant, l'EGR «*dégrade*» la combustion, afin de réduire les NOx. Mais par rapport à l'EGR interne, le refroidissement et le dosage précis des gaz réinjectés réduit plus efficacement les NOx tout en limitant la production de particules. Ces dernières sont ensuite retenues à l'échappement par un filtre à particules (Fap). La régénération du filtre semble être un point crucial. Si elle intervient trop souvent, elle impacte la consommation. La même conséquence se produit si elle intervient trop tardivement, provoquant un encrassement et donc une surpression. Globalement, plus l'engin est utilisé à pleine charge, plus les phases de régénération seront espacées. Le Fap s'accompagne généralement d'un catalyseur d'oxydation, similaire au pot catalytique des voitures, dont l'objectif est de réduire le monoxyde de carbone et les hydrocarbures. Ce dispositif est très sensible au soufre d'où la contrainte encore plus stricte sur la teneur en soufre du gazole.

EGR+Fap ou SCR

Seconde solution adoptée par d'autres constructeurs (FPT, Deutz, Agco Sisu Power…), la réduction catalytique sélective (SCR) permet la suppression des systèmes EGR et n'a donc pas d'incidence sur la combustion. Le moteur émet ainsi des NOx mais pas de particules. Ces oxydes d'azotes sont traités dans un réacteur catalytique au niveau de l'échappement par l'intermédiaire de l'injection d'une solution d'urée dite AdBlue. L'urée réagit avec les oxydes d'azotes pour produire de la vapeur d'eau et de l'azote. Ce dispositif a l'avantage de préserver les performances du moteur, mais il contraint l'utilisateur à stocker de l'AdBlue dont la durée de conservation est limitée lorsque le contenant est ouvert. Dosé à hauteur de 2 à 5% (suivant les moteurs et le régime moteur) de la consommation de gazole, l'AdBlue ne demande qu'un petit réservoir. Son surcoût est à mettre en parallèle avec l'économie de carburant potentielle qu'il procure.

MICHEL PORTIER

VALTRA
Individuellement Vôtre
VALTRA est une marque déposée d'AGCO Corporation
AGCO Your Agriculture Company
Du 1er avril au 31 mai 2011
Une offre anniversaire qui va faire des curieux !

JUBILEUM 1951–2011
Valtra fête ses 60 ans !
Bénéficiez de conditions exceptionnelles sur 60 tracteurs de chaque modèle : N82, N92, N111, N122V et N142D

Offre valable pour toute nouvelle commande, sous conditions chez les concessionnaires/distributeurs Valtra participants.
Possoz
AGRI 45 • 45 Saint Hilaire-sur-Puiseaux 02 38 94 92 54
BSA • 89 Cussy-les-Forges 03 86 33 11 24
Ets PARIGOT • 89 Ligny-le-Châtel 03 86 47 43 62

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 7,91 euros du 1er au 15 avril pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	avril-juin	227,00 à 228,00	T C
Saône-et-Loire	76/220/11%	INC		
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11%	avril-juin	232,00	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11%	INC		

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2010

Sud-Est	normes export	avril-juin	265,00	T C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	66kg/hl	avril-juin	185,00	T C
Aube/Yonne	63-64kg/hl	avril-juin	175,00	V C
Nord Côte d'Or	63kg/hl	INC		

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		avril-juin	208,00	N C
/Saône et Loire		-	-	-
Aube/Yonne		avril-juin	210,00	T C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	50kg/hl	inc	-	C
Yonne	50-51kg/hl	inc		C

Céréales France (disponible ou rapproché) 01 AVRIL

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir : 225.; Blé meunier Départ Eure-et-Loir : 237,00; Blé standard Rendu Rouen mars/avril : 241,00; Orge de Mouture Rendu Rouen (avr/juin) : 183-185,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir (avr-juin): 183-185,00; Maïs FOB Rhin (avr-juin) :227,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire : 445,00; Pois Départ Eure-et-Loir: 225,00; Colza Rendu Rouen (dispo) : 490,00 ; Colza FOB Moselle (matif, mai) :484,25.

Pailles et fourrages 29 MARS (NC)

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif : Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :80 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg :inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme : inc. Grosses ballesrectangulaires de 300-400 kg départ champs : 75 à 80 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :Massif central Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : 140 E/t. balles rondes : 110 E/t.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif :
1ère coupe :..... inc., balles rondes
1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 30 MARS

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 330
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 1 900
Lactosérum : 730
Babeurre sans norme : 1 700
Huile de coprah raffinée : 1 670
Huile de palme raffinée : 985
Luzerne déshydratée 18% : 198
Pulpes de betterave Marne : 198
Sons Pellets : 149
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : NC
Moyenne pondérée 13 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.13 : 874

Viande bovine

Bovins de boucherie

71 - Saint-Christophe-en-Brionnais - 30 MARS

Amenés 555 broutards et 441 bovins maigres.
En broutards, meilleure demande. Vente rapide en mâles et femelles de 300 kg. Les broutards lourds sont aussi trè recherchés. En bovins maigres, cours reconduits. Toujours bonne demande.
A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg inc.; 200-250 kg 550,00-700,00; 250-300 kg 520,00-785,00; 300-350 kg 785,00-890,00; 350-400 kg inc.; 400-450 kg 860,00-970,00; 450-500 kg 1010,00-1070,00; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg 350,00-490,00; 220-300 kg 470,00-780,00; plus de 300 kg 600,00-810,00. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg 730,00-920,00; 400-450 kg inc.; 450-500 kg U 900,00-1020,00; 500-600 kg 1070,00-1140,00; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 480,00-930,00; 400-450 kg 12-24 mois 770,00-980,00; plus de 450 kg 12-24 mois inc.; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 530,00-1490,00-1128,00. Vaches moins de 5 ans 740,00-1570,00-1050,00; 5-10 ans 650,00-1580,00-1127,00; plus de 10 ans 660,00-1250,00-1016,00; suitées 1000,00-1460,00-1309,00. Châtrons inc. Taureaux 1120,00-1640,00-1470,00.
Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U inc.; R inc.; 200-250 kg U 2,82-3,10; R 2,64-2,82; 250-300 kg U 2,65-2,84; R 2,30-2,65; 300-350 kg U 2,53-2,60; R 2,49-2,53; 350-400 kg U inc.; R inc.; 400-450 kg U 2,20-2,39; R 2,00-2,20; 450-500 kg U 2,19-2,23; R inc.; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U 2,38-2,65; R 2,18-2,38; 220-300 kg U 2,28-2,55; R 2,12-2,28; plus de 300 kg U 2,00-2,40; R 1,84-2,00. Taurillons moins de 300 kg U inc.; R inc.; 300-400 kg U 2,21-2,42; R 2,07-2,21; 400-450 kg U inc.; R inc.; 450-500 kg U 2,11-2,21; R 1,90-2,11; 500-600 kg U 2,11-2,19; R 2,03-2,11; plus de 600 kg U inc.; R inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U 2,15-2,22; R 1,80-2,15; plus de 450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,52-2,66; R inc. Vaches moins de 5 ans U 1,60-2,38; R inc.; 5-10 ans U 1,43-2,25; R inc.; plus de 10 ans U 1,31-1,74; R inc.; suitées U inc. Châtrons U inc. Taureaux U 1,52-1,80.
Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 2,25-2,50; R 1,83-2,25.

Sicagemac - marché du 04 AVRIL

CORBIGNY

Bovins : 492	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (195-290 kg)	600-800	2,31-3,09
Broutards (295-395 kg)	720-960	2,35-2,64
Broutards (400-535 kg)	960-1090	2,04-2,42
Laitonnes (185-275 kg)	430-600	1,98-2,52
Laitonnes (290-420 kg)	600-850	2,00-2,29
Génisses 16-24mois (355-430 kg)	700-920	1,70-2,60
Génisses 24-36mois (450-515 kg)	750-1170	1,50-2,38
Taureaux (605-1265kg)	1100-2010	1,59-1,97
Vaches légères	760-920	-
Vaches entre deux	950-1100	
Vaches lourdes	1140-1360	

LES TENDANCES

BROUTARDS : Forte demande en légers entraînant une hausse des tarifs, cours très ferme en lourds. En **LAITONNES** et **GÉNISSES EXPORTS** : Vente plus active et quasi-totale à des tarifs en progression. **VACHES :** présentation de qualité hétérogène en vaches, toutefois la vente reste fluide à des tarifs sensiblement reconduits.

Bovins gras : 12
Vaches : 3,22 à 3,34E/Kg de viande -
Apports limités entraînant une vente totale à des cours fermes.
PROCHAIN MARCHÉ : 11 AVRIL

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 28 MARS

Ovins: 60	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux laitons	116-125	3,05-3,29
Agneaux gras	90-114	2,14-2,78
Brebis	71-92	1,01-1,28
Béliers	89-105	

Vente totale, cours fermes dans l'ensemble des catégories. PROCHAIN MARCHÉ : 11 AVRIL

MOULINS ENGILBERT - 04 AVRIL

Amenés 480 - 99% de vendus - Effectifs : agneaux : 300 - Brebis : 137 - Béliers : 16 - Caprins 27
AGNEAUX : L'offre en laitons de qualité s'intensifie au même rythme que la demande. La vente est rapide et totale à des cours qui continuent de progresser. **Brebis** : La qualité proposée est inférieure aux marchés précédents, ce qui n'empêche pas les tarifs d'être facilement reconduits. **Béliers, caprins** : Bonne demande et cours sans changement.

PROCHAIN MARCHÉ :lundi 18 avril (pesée 7h00/vente : 9h00).

	E	U	R	O
Brebis	-	1,00 à 1,31 (57 à 110)	0,75 à 1,05 (49 à 85 €)	0,30 à 0,80 (18 à 48 €)
Béliers (66 à 123 €)	**Chèvres** (4 à 30€)	**Boucs** (25 à 30 €)		
Agneaux maigres 2,00 à 2,40 (56 à 78€)				
Agneaux laitons -38 kg (92 à 112€)	-	2,90 à 3,09	2,80 à 2,90	-
Agneaux laitons 38 à 44 kg (113 à 131€)	-	2,95 à 3,28	2,88 à 2,95	-
Agneaux laitons + 44 kg (131 à 139€)		2,80 à 3,09		

SANCOINS 30 MARS

Amenés 313, dont 143 agneaux, 11 agneaux d'embouche, 124 brebis et 15 béliers.
Bonne demande en agneaux de qualité. Cours en hausse. Commerce actif en bonnes brebis.
A la pièce : Brebis suitées inc. Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 60,00-85,00-75,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,80-6,20-6,05 (+0,05); R 5,50-5,90-5,70 (+0,05); 19-22 kg U 5,45-5,80-5,75 (+0,05); R 5,10-5,55-5,35 (+0,05); plus de 22 kg U 5,05-5,50-5,30 (+0,15); R 4,90-5,35-5,20 (+0,15). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,30-2,60-2,45 (=); R 1,90-2,05-1,95 (=); O 1,45-1,60-1,55 (=).

Veaux d'élevage - 30 MARS

Amenés 31.
Les cours sont reconduits.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 190,00-270,00-235,00 (=); lourds 280,00-350,00-310,00 (=); conformation supérieure 350,00-405,00-370,00 (=); Charolaises femelles légères 180,00-230,00-200,00 (=); lourdes 230,00-300,00-275,00 (=); conformation supérieure 300,00-355,00-335,00 (=); Croisés Charolais Normands mâles légers 190,00-265,00-225,00 (=); lourds 265,00-325,00-300,00 (=); conformation supérieure 325,00-380,00-355,00 (=); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 180,00-230,00-200,00 (=); lourdes 230,00-290,00-270,00 (=); conformation supérieure 290,00-345,00-320,00 (=); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON - PLERIN - 31 MARS

Présentés : 62 571
Vendus au classement de 1,288 à 1,340E soit une cotation

Base 56 T.M.P..... 1,323E (+0,028)
Base 56 TMP + charte qualité T : 1,343E
417 coches vendues à 1,095 (+0,034)
départ élevage1,093 à 1,123
regroupées de1,091 à 1,111

INDICE PORCELET

Du 28 mars au 01 avril: Prix à 25 kg: 1,970 - Prix kg sup.: 0,65 - Porcelet 8 kg: 33,551
Du 21 au 25 mars : Prix à 25 kg: 1,957 - Prix kg sup.: 0,65 - Porcelet 8 kg: 33,317

Sancoins -

Le 30 MARS.

Amenés 10.
Tendance stationnaire.
Au kg vif : Laitons moins de 20 kg 1,92-2,13; 20-25 kg 1,74-1,91; 25-35 kg 1,63-1,80; 35-40 kg 1,53-1,75. Nourrains plus de 40 kg 1,45-1,59.

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 28 MARS AU 03 AVRIL. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploitation.

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.		inc.	
			U	inc.		2,80	0,06
			R	inc.		2,60	=
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,46	0,04	2,46	=
			R	2,36	0,05	2,36	=
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,32		2,36	0,04
			R	2,23		inc.	
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,24	0,03	2,24	=
			R	2,14	0,04	inc.	
	12/18 mois	450	E	2,44		inc	
			U	2,14	0,03	2,13	-0,01
			R	2,04	0,05	2,03	-0,01
		500	E			inc.	
			U	2,06	0,05	2,06	=
			R			inc	
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.		inc.	
			U	2,09		2,09	=
			R	2,02			
	12/24 mois	400	E	inc.		inc.	
			U	1,95		1,94	-0,01
			R	1,90	0,03	inc.	

▶ Des professionnels à votre service



Barrière d'herbage de 1 à 7m
Clôture électrique
Pompe de prairie
PROMO JUQU'AU 30 AVRIL
livraison possible
L'Éleveur Bourguignon
Jean-Paul CLERGET - **06 80 34 11 73**

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

du 28 MARS au 03 AVRIL. Prix indiqués en euro/kg.

		Cotation	Écart
Bœufs	E	inc.	
	U	inc	
	R	inc	
	O	2,93	=
Génisses	E	INC	
	U	3,95	=
	R	3,45	=
	O	inc.	
Vaches	E	inc.	
	U	3,56	=
	R	3,30	=
	O	2,87	+0,01
	P	2,61	=
Taureaux	E	inc.	
	U	inc	
	R	inc	
	O	inc	
Jeunes Bovins	E	inc.	
	U	3,63	-0,02
	R	3,34	-0,03
	O	3,08	-0,07

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 05 AVRIL

LES TENDANCES

BOVINS : 1 542

Broutards/Laitonnes/Génisses 12-18 mois :
Les cours semblent se stabiliser après quelques semaines de progression. L'activité commerciale demeure souteneue et les transaction sont fluides avec peu d'invendus.
Vache/Génisses 3ans:
Les cours sont à nouveau orientés à la hausse, notamment en sujets issus des herbages.
Taureaux :
Confirmation d'une meilleure demande.

93% de vendus. Apports satisfaisants

EFFECTIFS
Bovins gras: 03• Broutards: 625 • Génisses + 2 ans: 60 • Génisses - 2 ans: 211• Laitonnes: 333 • Taureaux: 08 • Taurillons: 19 • Vaches : 233 • Vaches suitées : 09 • Culards: 08 • Veaux: 20 • Divers: 04

	E	U	R	O
Broutards <200kg (460 à 630 €)	-	3,07 à 3,28	3,01 à 3,07	-
Broutards 200 à 250kg (670 à 700)	-	2,89 à 3,00	2,63 à 2,82	-
Broutards 250 à 300kg (740 à 810 €)	-	2,71 à 2,92	-	-
Broutards 300 à 350kg (740à 940€)	-	2,43 à 2,74	2,41 à 2,53	-
Broutards 350 à 400kg (860 à 1040 €)	2,53 à 2,74	2,31 à 2,50	2,22 à 2,37	-
Broutards 400 à 450kg (900 à 1130)	2,52 à 2,65	2,21 à 2,48	2,13 à 2,35	-
Broutards 450 à 500kg (1000 à 1150€)	2,42 à 2,52	2,16 à 2,35	2,12 à 2,20	-
Broutards 500 à 540kg (1040 à 1160 €)	-	2,05 à 2,18	-	-
Laitonnes 220kg à 300 kg (480 à 920€)	2,57 à 3,24	2,13 à 2,59	2,04 à 2,41	-
Laitonnes +300kg (590 à 840€)	2,41 à 2,43	1,98 à 2,25	1,90 à 2,13	-
Génisses 12/24 mois - 400kg (660 à 820 €)	-	1,98 à 2,18	1,79 à 2,02	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (760 à 950 €)	-	1,95 à 2,15	1,82 à 1,95	-
Génisses 12/24 mois + 450kg (860 à 1150 €)	-	1,83 à 2,12	1,88 à 1,93	-
Génisses 24/36 mois (770 à 1530 €)	2,41 à 2,51	1,67 à 2,23	1,45 à 1,96	-
Vaches suitées (1190 à 1560)				
Vaches -5 ans	2,07 à 2,57 (1360 à 1840)	1,66 à 2,03 (780 à 1550)	1,51 à 1,78 (800 à 1120€)	-
Vaches 5 à 10 ans-	2,03 à 2,20 (1330 à 1550)	1,60 à 2,03 (940 à 1590)	1,37 à 1,79 (780 à 1230€)	-
Vaches +10 ans	-	1,50 à 1,85 (900 à 1380)	1,34 à 1,67 (640 à 1220)	-
Taureaux (1140 à 1830)	-	1,44 à 1,78	1,46 à 1,54	

Laitonne : 224Kg : 850E (3,79) - Génisses 2 ans formées 390 à 548Kg: 1 140 à 1 700E (2,72 à 3,38) - Génisses 2 ans culardes 484 à 496Kg: 2 080 à 2 450E (4,30 à 4,94) - Génisses 3 ans formées 508 à 548Kg: 1 590 à 1 880E (2,90 à 3,70)

Analyse du marché des Grandes Cultures

Reprise des cours dopés par le rapport USDA - Indicateur de prix : blé tendre

Les conditions climatiques et surtout les stocks évalués par l'USDA ont redonné de la fermeté aux céréales. Le colza reste soutenu de son côté malgré la fébrilité de la graine de soja.

Blé tendre : ferme dans le sillage du maïs

Les prix du blé tendre ont de nouveau progressé sur la semaine. Alors que les conditions climatiques se sont améliorées sur le territoire français avec des pluies qui ont soulagé les cultures, la sécheresse continue de gêner les grandes régions de production de blé dans le sud des Etats-Unis, participant ainsi à la fermeté des cours. Le rapport USDA très ferme pour le maïs a fortement contribué à la hausse. Selon le département de l'Agriculture nord-américain les semis de blé sont en progression sur l'année, à respectivement +8% (à 23,48Mha) et +5% (37,3Mha), mais le stock trimestriel de ce dernier s'avère limité et devrait peser sur le bilan de fin de campagne. Par ailleurs, les exportations européennes restent soutenues comme les chargements sur le port de Rouen qui ont concerné 246 800t de blé, à destination du Maroc et de la Tunisie essentiellement. Sur le marché intérieur français en revanche, l'activité a été très limitée. Quelques échanges vers la nutrition animale ont été réalisés pour des livraisons rapprochées.

Blé dur : sans activité

Le marché a été très peu actif autant sur la campagne actuelle que sur la prochaine. EN conséquence, les cours ont peu évolué, si ce n'est en légère baisse.

Orges fourragères : petite progression

Le marché est toujours aussi peu demandé. Les cours ont progressé dans le sillage du blé mais ne traduisent aucunement un retour significatif de la demande. La nutrition animale procède toutefois à de petits compléments.

Orges de brasserie : quelques échanges

Quelques transactions sont rapportées sur le marché des orges de brasserie. Toutefois, les opérateurs relèvent des problèmes de déconnexion de prix entre la campagne actuelle et la prochaine.

Maïs : marché sous tension

C'est le marché le plus tendu actuellement. Les chiffres de l'USDA particulièrement bas concernant les stocks ont dopé les prix du maïs US qui a explosé ces derniers jours. Selon le rapport US du 31 mars, les semis de maïs aux États-Unis en 2011 seraient en hausse de 5% par rapport à l'an dernier et atteindraient les 37,3Mha. Cependant, le département américain à l'agriculture constate une baisse de 15% des stocks de maïs US au 1er mars 2011 par rapport au 1er mars 2010 à 165,6Mt. De son coté, le table sur une progression des semis de maïs de 7,9%dans l'UE.

Colza : retrait sur la semaine

Les cours du colza européen ont bien reculé sur la semaine mais la tendance reste difficile à définir. Les prix ont surtout fait le yoyo, entre des conditions climatiques qui s'améliorent en Amérique du sud et une demande chinoise qui pourrait se reporter sur ces productions, et un prix du pétrole qui ne cesse de progresser. Le marché français est quant à lui assez calme. Les disponibilités sont en plus limitées.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE

Décisions bruxelloises du 31 mars 2011 :
Tirage hebdomadaire des certificats à l'exportation (tonnes) en 2010/2011 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 323.463 (480.085); Orge 14.832 (115.031) ; Maïs: 4.765 (47.662) - Tirage hebdomadaire des certificats à l'importation (tonnes) en 2010/2011 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 0 (20 783); Orge: 0 (4) ; Maïs: 0 (124 893).

▶ A noter

Tous vos rendez-vous professionnels

AgriBourgogne.fr

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Massey Ferguson 3060, 4RM, avec chargeur Faucheux F3 tbé 6270 H, 15000 €
✆ **06 60 86 68 76**

26 - Vds Renault 551 direc ass 4000H TBE 55ch Cab Frein Remorq hydro Aut Emb Trac+ P de force neuf 4000 €
✆ **06 77 10 89 38**

26 - Vds Tracteur MF6255 95ch Inverseur hydro dyna4 4950H 2003 Clim Bati chargeur Manip TBE
✆ **06 80 05 73 31**

26 - Vds Round Baller WELGER 120-120 3500euros ht Presse moyenne densité John Deere 342 3000 € Possibilité livraison
✆ **06 82 52 28 25**

38 - A v. Renault Cergos 355 inver hydro clim bati fourche Mailleux 45004 TBE : 21500 €.
✆ **06 29 18 55 26**

38 - Recherche tract. 4 rm de 100 à 120 cv Renault de préférence série 951 - 981 ou 1151-1181 + chargeur Faucheux série 800.
✆ **04 74 57 78 65 le soir**

38 - Vds tract. Lamborghini 774.80 grand p. 4 rm, cabine et moteur BE, 1989, pneu usagé mais d'origine, prix : 7500 €.
✆ **06 76 22 00 71**

38 - Tracteur Valmet 6600, an. 1995, 105 cv, relevage avant 18000 € à déb.
✆ **06 08 13 12 57**

42 - Vds tracteur John Deere 2250 4x4 cabine SG2 HI-LO pneus neufs avec chargeur JD 4 outils excellent état.
✆ **04 77 51 80 97 hr**

42 - Vds tracteur Deutz D 3005 30 cv, prix 2000 ¤ mode de paiement virement.
✆ **06 70 34 69 78**

57 - Vds Fendt 716 RL + PDF AV-924 poste inversé - bétaillère Hauswirth 5,25m. Prix et disponibilité à discuter.
✆ **06 30 89 08 37**

69 - Cse retraite vds tracteur enjamb. Loiseau 65 CV 1984 3100 H. BE pulvéris. Canon.
✆ **04 74 66 84 02**
ou 06 87 98 58 19

74 - Vds tracteur NHG 190 1998 3800 h Rav - pneus neufs.
✆ **06 11 60 58 84**

74 - Tracteur Deutz DX 4 51, 85 chvx, équipé chargeur Mailleux ; tract Same Leopard 85 export DT, les 2 en tbé.
✆ **06 60 74 16 86**

89 - VENDS John Deere 2140, SG2, 8 900 h., bon état complet, 4 RM., 7 500 € à débattre. (réf. 1414)
✆ **06 10 09 22 24**

Travail sol

01 - Vds herse rotative 3m Rabewerk rel. hydraulique rouleau paker
✆ **03 85 30 96 00**
ou 06 89 57 71 82

21 - VENDS herse rotative Lemken Zirkon 10, 4 m. dent neuve de 2008, état neuf, 10 000 € (réf. 1011)
✆ **06 07 19 17 09**

26 - Vds Bineuse trois rangs Distributeur engrais Roto fraise Laveuse légumes
✆ **04 75 45 78 54**
ou 06 10 04 44 60

26 - Vds Crovercrop 20 disques porté Quivogne modèle lourd
✆ **06 82 43 90 91**

38 - Vends 3 socs KV S Bourg 5 m 50.
✆ **06 33 13 19 19**

38 - Vends broyeur horizontal dragone L175 état neuf de 2009 servi 3 fois : 2200 €.
✆ **06 47 81 76 02**
ou 06 70 53 20 45

38 - Vds cover crop Gard 28 disques en v. auto porté, bon état.
✆ **04 74 88 05 85**

38 - Vds lève sac Audureau + semoir engrais Kuhn 600 b. état 1000 € + combi. vibro + semoir à blé Sulky 3 m b. état 800 € + extirpateur 3 m : 300 E, herse 4,20 m : 300 €.
✆ **04 74 84 83 36**
oiu 06 88 35 14 94

58 - VENDS charrue Kverneland poussée 3 corps (2 + 1) à largeur variable, BE, - 400 bottes paille 80 x 80 sous abri. (réf. 140F)
✆ **03 86 60 15 13**
ou 06 82 31 44 34

71 - Vds Ford 6610 force 2, 4 RM, année 1984, joint culasse à voir, 5.500 €, charrue Huard 4 versoirs réversibles, 1 000 €.
✆ **06 20 33 07 92**

73 - Vds semoir maïs Monosem NG + 6 rangs télescop micro trac hyd 10 000 E, rotolabour 3 m Howardhr 35 RLV hyd + 1 rotor rotasemis 3 000 €.
✆ **06 85 08 26 68**

Récolte

01 - Vds presse haute densité Riviere Casalis 80x80 année 1992
✆ **06 42 62 17 50**

03 - CHERCHE MB M88 Fahr pour pièces. (réf. 1302)
✆ **06 60 25 87 47**

21 - VENDS faucheuse Fella 6 assiettes, cause retraite. (réf. 13VB1)
✆ **06 33 87 00 91**

21 - ACHETE presses moyenne densité Claas, John Deere, Rivière, Casalis, Fahr, Renault, New Holland, Welger, MF, état indifférent. (réf. 140B)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds matériels noix table de tri + variateur trémie + sortie vibrante ventilateur + bruleur Law
✆ **06 30 60 77 01**

42 - Recherche presse balles rondes 120x120, rouleaux ou barrettes
✆ **06 23 19 33 18**

58 - VENDS MB Fiat Laverda 3350, coupe 3.60 m. (réf. 14VB3)
✆ **03 86 30 84 97**

58 - VENDS NH TX66, 97, 2100 HB, 2630 HM, coupe 6.10 m., autoflo, coupe avec colza Bizo, 2 scies, broyeur éparp., chariot coupe, prix : 55 000 € (réf. 1420)
✆ **03 86 24 25 42**

84 - Vds calibreuse cerise Calibrex 1 tapis, 1 table de tri : 8000 euros - 06 10 16 45 89
✆ **04 90 61 94 76**

Traitement

01 - Vds pulvérisateur Berthoud 800L 15m CT OK 2011 ; herse plate 5m ; foin 2010 BR 120 b. qualité
✆ **04 74 52 69 97**

Arbo-viti

26 - Vds Calibreuse abricots bandes divergentes TBE. Prix à débattre
✆ **06 07 13 56 80**

26 - Vds Remorque fruitière marque DEVES 6 Palettes essieu à balancier 4 roues 3400 euros
✆ **06 86 40 75 88**

73 - Vds Berthoud speedair 300 l dépliage hydrau, commande élec CT OK, an 2004, état neuf.
✆ **06 72 94 57 68**

Epandage

74 - Vds épandeur Heywang MH 55/100 hérisson verti porte hydro tapis neuf cause double emploi TBE
✆ **06 08 61 41 41**

Irrigation

26 - Vds Pompe irrigation Guinard 15ch électrique complète 18m3 à 110M 35m³ à 48m Attel 3 points
✆ **09 51 20 42 62**

Forestier

26 - Vds Tracteur Forestier TRIFARMER C5 double treuil Bonnier 16T CDE Radio fusille moteur Deutz 5cy TBE Pont AV AR révisé Frein neuf 40 000€ ht
✆ **06 08 21 96 87**

Cave

69 - Vds pressoir Vaslin 32 hl électronique cage fibre sécurité aux normes TBE.
✆ **04 78 66 16 58**

Manutention

71 - Vds télesc. manitou 633-120 LS B.E., 20.500 € ; pel. Poclain 60 che 5 GO, 9.500 € ; tr. Case 856 adap. Alo.
✆ **06 69 28 37 93**

74 - Evacuateur Curetable, R6M, citerne lisier galva diam. 10, H 3 m, démontée, vanne 150, benne Brimont 7 t, cardan mono.
✆ **04 50 39 33 42**

Trav. publics

74 - Vends Tractopelle Massey Ferguson 50 B 2RM 2 godets 45 60 + fourche sur retro 3500 h
✆ **04 50 44 10 83 HR**

Agri. divers

01 - Achète presses à foin MD et semoirs à maïs pneumatiques Nodet et Monosem.
✆ **06 46 04 37 74**

01 - Vds semoir maïs PNU, semoir céréales Sulky 3m, machine à fossés déporté
✆ **06 98 89 24 52**

01 - Vds épandeur Heywang 6T 4 hérissons ; herse rotat 3m Quivogne ; semoir céréales Kuhn 3m
✆ **06 08 67 61 32**

01 - Achète presse MD ; semoir à maïs Nodet pneumatic ; Moiss. batt. Claas Dominator 98-108
✆ **06 88 25 45 70**

01 - Vds bétaillère Hauswirth 4m 5 bêtes porte latérale ; pirouette Kuhn GF 5001 MH ; round baller Gallignani 2200L pick up large liage ficelle double à commandes électriques
✆ **06 47 58 22 93**

01 - Vds tracteur IH 744, 6500 H, 4 pneus neufs + chargeur ; remorque Ponthieux 21T tandem suiveur année 2008
✆ **06 08 58 52 60**

18 - Vds faucheuse Claas, 2,40 m, 6 ass. ; andaineur Kuhn GA 4321, 4,20 m, 2004 ; bineuse frontale Matrot, 7 rgs ; lame niveleuse Desvoyes, 2 m ; 12 masses, 38 kg, Renault – Claas ; fourche ensilage, arr., 2 m ; charrue Huard, 6 socs, NSH, chariot ; désileuse-pailleuse Jeantil 5800, an 2000.
✆ **06 08 71 39 02**

21 - ACHETE presse moyenne densité, - semoir Nodet maïs, - tracteur JD, MF, - moissonneuse Dominator, - télescopique (réf. 110E)
✆ **07 86 46 73 30**

21 - VENDS matériels déchaumage semis traitement, - épendage récolte, - broyage transport. (réf. 1412)
✆ **03 80 36 69 45**
répondeur

26 - Vds Salle de traite de Laval 2x4 Rideaux souples Semoir Sulky 13 rangs Andaineur 3,5M
✆ **06 89 17 42 01**

26 - Cherche Arceaux pour tunnel de maraichage 1,80M de large env.
✆ **06 13 88 13 96**
ou 06 28 01 94 00

26 - Vds Fourche AR Palette 1200€ Chaine aérienne pal pipette Plasson Bac à eau 500L à terre + Essieux caravane pour remorque
✆ **06 08 21 96 87**

26 - Vds Planteuse mini mottes Ferrari 2rangs + Tuyaux Bancillon 3 pouces 400M
✆ **06 84 39 31 52**

26 - Vds Sulf 600l 300€ Cultiv 100€ 60 Tuy diam80 5€ pièce Tapis noix 12 nl 500€ Fond de séchoir 2 plans 4x2m Gene 30kwa 800€ Hydro Montabert
✆ **04 75 05 29 53**

26 - Vends Chaîne d'alimentation PAL 1000€ Silo lor environ 500€ Abreuvoir Plasson 5€ Abreuvoir finition Dinde 5€ Abreuvoir Mini drink 2€ Bac à eau 1000l Pompe Seu de vannes
✆ **04 75 27 18 83 (le soir)**

38 - Caillebotis PVC pour veaux de boucherie, 4,5 m x 0,60 m, se coupent facilement. Neuf 54 E le m², vendu 20 €.
✆ **06 84 04 42 11**

38 - Vds pirouette 5m80 salle de traite 2x4 decro cuve à fuel 1000 l.
✆ **06 70 24 56 64**

38 - Cse retraite vds faneuse andaineur presse balle rde pince enrubanneuse dérouleuse M A traire + groupe pipelait + 5 griffes vêleuse etc bon état.
✆ **04 76 95 30 21**
ou 06 32 12 62 23

38 - Vds batteuse maïs av crib, trainée be : 400 €.
✆ **06 72 36 11 22**
ou 04 76 37 08 94 HR

38 - Acht épareuse pr tract 70 cv, planteuse god + pince 2 rgs ; Vds Pony + charr. + bar cp mot. à revoir, motocult Staub ppx 6 cv, caravane 7,5 m pr abri chant. bas prix.
✆ **04 76 55 81 50 HR**

38 - Combiné Blanchot rouleau pacher avec relevage hydraulique arrie + rouleau lisse 3m20, tass. avant Dalbo Kingrader, charrue 4 socs déportableNivon quadrisocs.
✆ **06 86 06 82 18 HR**

38 - Vds tank à lait Alfa Laval 1450 l TBE lavage manvel.
✆ **06 19 38 29 65**

38 - Vds plateau fourrage 5m50 échelles + ridelles 50 tuyaux alu Serpic de 6 m chariot 2 cannons irriga., noyers.
✆ **06 85 52 32 79**

38 - Vds portacourt vibrosem carré 3 m pelle rétro semoir 4 r maïs 5 tour pompe trac 40 m³.
✆ **06 70 52 25 35**

38 - Vds semoir maïs Monosem 4 r herbicides insecticides, trac 891 4x4 Renault, semoir Vicon pneumatiques 3 m.
✆ **06 86 06 82 18 HR**

38 - 1 charrue Huard 270 retournement hydraulique, 1 cover crop porté 18 disques Gard.
✆ **04 74 90 25 83 HR**

38 - Cause décès vds faucheuse Kuhn 4 disques + charrue bisoc + râteau faneur Kuhn + pirouette + herse, prix à débattre.
✆ **06 47 81 76 02**
06 70 53 20 45

39 - Cse cessation d'activité, tracteur MF 4255, 4 500 h, presse BR MF 163 année 2008, combiné rotolabour + semoir, broyeur refus 2,30 m, charrue réversible 3 socs
✆ **03 84 35 71 46 h r**

39 - Vds cessation, Case MX110 3 600 h, t.b.é. 28 000 euros + équipement neige. Presse MD IH 422. Reprendrais 60 à 80 cv
✆ **06 37 07 36 72**

42 - Vds caillebotis 2x110, cornadis CK Dac, 2 stations, silo, 2 compartiments, 40 colliers
✆ **06 61 85 97 54**

42 - Vds pr pièces fauch. Class WM2 - ensil. JF FH 112 - broy. multi - hériss. auto 3 él. - toit silo Fao d. 5.40 m.
✆ **06 12 26 56 62 le soir**

42 - Vds planteuse salade 4 rangs Regerro 6500 ¤ ttc + bineuse frontale Super Prefer.
✆ **06 88 38 03 06**

42 - Vds tank à lait Japy 1600 l contrat entretient.
✆ **04 77 51 53 67**

57 - Vds pulvé Berthoud porté 1.200 L rampes20m hydr commande sélect. en cabine, bon état + traceur à mousse - vds tracteur IH 1246 4 RM 120 cv bon état.
✆ **06 29 05 74 52 ou**
03 82 82 30 83

58 - VENDS plateau 4 roues, 5.30 m., - range bottes Mathiaut (réf. 1413)
✆ **03 86 22 87 08 HR**

70 - VENDS semoir maïs Kuhn Nodet 8 rangs 6 m. fixe avec contrôle de semis, 5 500€. TBE. (réf. 140D)
✆ **06 88 57 49 23**

70 - Vds Benne 16T et Plateau 7m 1 camp, Cuve 30m3, Cuve Gazoil 6000l avec Pompe, Pince bibal V2, Cellules grains tout Ø, Semoir Nodet 3m.
✆ **03 84 95 87 12**

71 - Vds benne 14 T Lebouch 7.800 E, plateau 8 m, 1.000 E, sauterelle 5 m horizontale 500 E.
✆ **06 87 37 14 14**

71 - Vds conditionneuse 3 pts Kuhn 2,80 m, épandage large, andaineur Kuhn, essieu tandem 3,50 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds conditionneuse 2,40 m Kuhn, pirouette Deutz 5,50 m, andaineur Deutz 3,80 m, TA Lambo. 95 CV.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds rotative 2,40 m, an. 2004, 2.500 E HT, faneuse 5,30 m, 2.200 E HT, andaineur 4 m, tandem 2.100 E HT.
✆ **03 85 26 00 67**

73 - Urgent cherche pierre triangulaire affutage lames motofauch.
✆ **06 03 36 76 53**

74 - Recherche matériel agri Someca pour collection.
✆ **06 70 64 35 66**

74 - vds benne 8T monocoque Siam Presse balles rondes New Holland 5850 pièces Taarup 337
✆ **06 27 03 70 77**

74 - Vds faucheuse KM 25 pour pièce à déb. + charrue monosoc 100 € + auge 4 m x 0,80 l, 50 €.
✆ **04 50 44 70 82**

84 - Vds Same 110, charrue 4 socs, disque, remorque, calibreuse gousse aulx, moteur pompe, peseuse ensacheuse
✆ **06 11 80 42 10**

84 - Vds rouleau Cambridge 6,30 m, épandeurs engrais dble disque, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, covercrops 20-24-36 dis., décompacteur 6 d. DUROU, semoirs 2,5-3 et 4 m
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds deca «Egretier» D+G 550 € + écimeuse «Derot» 1000 € + soufreuse «Viti» 150 KG 300 € + rampe désh céréale 300 € + cadre HY «Gard» + charrue. Etat neuf
✆ **06 12 54 68 73**

84 - Vds Camion Renault GR231 plat.19T - tract. John Deere 1120 55 ch - Tract. JD 1130 55ch - Tract JD 2030 55 ch
✆ **06 03 10 61 11**

88 - Cherche petite arrach. pom. de terre + butteuse + broyeur axe horizon. 2 m environ.
✆ **06 04 41 78 32**

89 - VENDS bétaillère Mazeron bon état, 3.20 m., 4 places, - tracteur MF 165 Mark 3, 1971. (réf. 1402)
✆ **06 88 04 73 93**

89 - VENDS 5 cellules Privé diam. 3.57, 500 q chacune démontée, 400 € + élévateur 12 m., 400 q/h + vis. (réf. 1409)
✆ **06 83 50 90 36**

89 - VENDS benne 6 T. Moret R rabattables, - pulvé Seguip 24 m., 2 800 l., pneu état neuf, prix intéressant. (réf. 1408)
✆ **03 86 75 94 87**

Véhicule

Utilitaire

21 - VENDS bétaillère Volvo F 612 de 1990, très bon état, 350 000 kms. (réf. 1406)
✆ **06 50 56 40 48**

38 - Bull Fiat 45 ch., 4 tonnes, lame 2,5 m, freins et embrayages latéraux refaits, TB état : 4200 €.
✆ **06 84 04 42 11**

38 - Vds C28D tôlé norh 1991, 105M km 1er main TBE : 1900 € 1 galerie 1 crochet tvarel sud Isère.
✆ **04 76 34 44 77**

69 - Vds 4x4 pick up Nissan Navara TBE moteur embray. bat. nfs gtie 8 M. 02 139000 km 14500 €.
✆ **04 74 03 25 92**

69 - Vds Mercedes Vito frigo 2006, route et secteur 115000 kms, révisé garanti garage.
✆ **06 07 74 89 24**

71 - Vends J.9 bétaillère diésel, contrôle technique OK, prix 2.800 €.
✆ **06 80 11 97 50**

71 - Vds camion bétail. Ivéco 3510, 1996, 206.000 km, TBE, C.T. OK, 12.000 € H.T.
✆ **06 88 59 16 46**

74 - Vds 4 x 4 Nissan Patrol 11 cv, 6 cyl, turbo, an 94, 240 000 km, tbé, 4 000 € à débattre.
✆ **06 17 09 26 92**

Tourisme

21 - VENDS Kangoo, année 1999, TBE, 166 000 kms, prix à débattre. (réf. 1417)
✆ **03 80 91 23 34**
ou 06 72 70 11 48

38 - Renault Kangoo, pack grand confort, 1,9 D 65, année 2002, 123000 km, porte latérale, TB état : 4300 €.
✆ **06 84 04 42 11**

38 - Citröen CX break ambulance 2500 TD 1990 moteur 96000 km, clim. + pièces de rechanges : 850 €.
✆ **06 84 04 42 11**

38 - Vds 1 Trafic Diesel an. 87, 6 cv D, Tx3, 1500 kg, aménagé camping car, CT OK : 6700 € à débt. + 2 CV 6 spécial année 82, 100 000 kms CT OK, TBE : 2000 € à débt.
✆ **06 87 71 31 24 le soir**

69 - Vds 6 pneus 135*13, 2 neufs (1000km), 2 semi usés, 2 neiges (tiers usure).
✆ **04 78 48 53 11 HR**

70 - Vds MERCEDES 220 CDI type Elegance, tte option, 50000 km, Etat exceptionnel.
✆ **03 84 95 87 12**

74 - Vds Daishu 4 x 4 année 92 essc bon état cause double emploi CT OK, 3 700 € à voir.
✆ **04 50 44 70 54**

VOTRE PETITE ANNONCE* DANS
Terres de Bourgogne

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds paille blé 2010 bottes carrées
✆ **06 74 18 42 54**

26 - Vd Paille balle ronde diam120
✆ **06 81 39 05 52**
ou 04 75 05 99 71
(après 20h)

42 - Scierie achète lots pins, sapin, douglas, grandis et autres résineux et feuillus sur pied, faire offre au
✆ **06 86 00 83 10**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91 ou**
06 86 08 38 02

Fourrage

89 - Vend ballots de 500-600 Kg de luzerne. Ne pas hésiter à laisser message(réf. 1403).
✆ **03 86 91 55 08**

ACHÈTE
(paiement comptant)
Acacia debout
+ piquets Brut
et Grumes acacia
Tel./fax 03 81 87 79 42
ou 06 07 76 99 29

21 - VENDS foin de pré, récolte 2010. (réf. 1401)
✆ **03 86 25 10 96 après 19 h**

58 - Eleveur RECHERCHE paille en andain 20 ha environ (sérieux) (réf. 1112)
✆ **06 87 31 57 31**
ou 03 86 20 21 17

Bât. Pro.



01 - Vds bâtiments avicoles type Dassé 50m² fermeture auto, + divers : mangeoires, abreuvoirs, radians élect. mono et tripha ; silo 4T
✆ **04 74 24 30 46 hr**

Propriété

58 - Domaine de 62 ha Nord/Nièvre pour chasse avec tous bâtis à renover si besoin isoler, tranquille, à voir, contrat-accord agence si interressé sinon s'abstenir. Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cédex (réf. 1201)
TERRES DE BOURGOGNE

Terrain

26 - Particulier Vds Terrain 6ha à 10mn de Romans 140 noyers en production coupe de bois et prairie possibilité irrigation
✆ **06 08 33 20 43**

Location

Agricole

21 - Agri. CHERCHE à louer prés de 11 ha 53 et l'autre 8 ha avec eau, région St Seine l'Abbaye. (réf. 1407)
✆ **06 17 68 81 29**

21 - A transmettre sur la commune d'Allerey, Auxois, expl. de 165 ha spécial. en él. bovin allaitant dont 20 ha de céréales. Bâtiments aux normes, cheptel HBC. Parcellaire regroupé. Vente du cheptel et du matériel, location des bâtiments et du foncier. Musset Gabriel.
✆ **03 80 84 10 55**

Autre

01 - Urgent recherche terrain ou étang en Assec pour activer DPU
✆ **06 12 27 97 48**

25 - HAUT DOUBS loue gite tout confort 4/5 pers. proche Suisse prix selon saison.
✆ **03 81 43 55 20**

71 - Agriculteur loue vacances gîte 6 places dans région parc du Morvan, 300 € semaine.
✆ **03 85 82 66 49**

Offre

Emploi

18 - Ch. berrichonne, cherche pour juillet et août, JH ayant PVL, pour travaux moisson et préparation des sols.
✆ **06 09 23 16 80**

69 - Recherche personne pour travail occasionnel sur exploitation environ Villefranche s/S.
✆ **06 78 18 75 11**

74 - Agent de remplacement CDI secteur Thônes, élevage Bovins Lait + fabrication.
✆ **06 63 37 36 92**

74 - Agent de remplacement CDI secteur Aravis sur 2 exploit., élev.Bovin L. + fab.
✆ **04 50 88 18 23**

89 - Exploitation RECHERCHE salarié agricole. Laissé message (réf. 1421)
✆ **03 86 32 35 15**

Demande

Emploi

18 - Agriculteur polonais cherche travail secteur légumes cueillette/élaboration, avec logement.
✆ **0048 887 590 329**

71 - Tâcheron avec expériences, recherche travaux de printemps dans les vignes.
✆ **06 49 19 05 23**



soufflet agriculture

Importante entreprise de collecte de céréales et de négoce, filiale d'un groupe familial agro industriel expert des filières orge et blé recherche un **"MAGASINIER – CHEF DE SILO"** en CDI et basé à Sens beaujeu (18)

Vous assurez la responsabilité du silo qui vous est confié et vous apportez un service de proximité à notre clientèle soit :
- l'accueil des agriculteurs ;
- la gestion des entrées et des sorties de céréales ;
- la surveillance des stocks et l'agréage des produits ;
- la distribution des engrais;
- le chargement des camions ;
- l'entretien du site ;
- la mise en œuvre des procédures de sécurité et de qualité.

Niveau BAC ou BTS.
Une formation en agriculture ou une bonne connaissance du milieu est souhaitée.
Nous recherchons un candidat volontaire, autonome, avec de bonnes qualités relationnelles.

Candidature
(CV, lettre de motivation) sous la référence 201102SA58 par mail à hallard@soufflet-group.com
ou par courrier à l'attention de :
M. le Directeur
SOUFFLET Agriculture SAS
Zone Industrielle "La Bagatelle"
BP 49
58502 Clamecy Cedex

Mariage

Rencontre

01 - Enseignant recherche maman avec jeunes enfants, de préférence à la campagne, pour vie en famille
✆ **06 03 51 57 06**

18 - H. 50 ans, div., attend véritable amour, sincère, agréable, jeune d'esprit, sérieux, bonne moralité, dynamique, vous apportera sécurité, tendresse, fidélité, recher. j. femme, 40/48 ans, milieu agri., charme naturel, sincère, soignée, agréable pour relation sérieuse et durable.
✆ **06 45 20 37 45**

54 - H 58 ans, 28 ans agriculteur et 12 ans paysagiste, recherche compagne milieu agricole ou horticole 55-60 ans. Ecrire au journal Le Paysan Lorrain - 5, rue de la Vologne, 54520 LAXOU sous la réf. 46901.

63 - H. 50 ANS agri. RECH. femme pour vie à deux et fonder foyer.
✆ **06 29 20 65 14**

Achat-Vente

Divers

01 - Vds DPU activables 01
✆ **04 74 37 35 15 hr**
ou 06 34 57 71 19

07 - Vds foin 140 euros/T et luzerne 150 €/T en balles rondes secteur Coiron
✆ **06 83 19 95 07**
ou 04 75 36 75 73 HR

07 - Vds pirouette 2 toupies remorque à grain 4T foin BR120 atomiseur 600 traine
✆ **04 75 34 22 54 HR**

21 - CHERCHE à mettre en pension vaches et veaux. Etudie toutes propositions. (réf. 140E)
✆ **06 60 73 76 31**
ou 09 65 13 33 14

38 - Grillage neuf, panneau rigidet, maille200x50 mm, fil de 5mm, H 1,53 m L 2,50m, avec poteau, 18 € le ml.
✆ **06 84 04 42 11**

38 - Groupe électrogène 80 KVA, 12 Amp en 380, 210 Amp en 220 v, monté sur moteur Berlier, TBE de marche.
✆ **06 84 04 42 11**

38 - Vends vaches génisses Montbéliardes Abondances, 1 épandeur à fumier de Guillaume type 3600 N, 1 presse Claas Markant 40, 1 arracheuse pomme de terre Kuhn, 2 remorques fourragère, matériel bois dégant, toupie, mortèseuse.
✆ **06 70 13 58 57**

38 - Vds petit aplatisseur Reixit avec moteur triphasé : 150 E.
✆ **04 74 85 67 15**

73 - Vend et livre regain et foin.
✆ **06 03 68 10 78**

74 - Vends rampe à fumier moteur + réducteur 8 m 1500 €, vends 14 logettes Jourdain + 7 barres au garrot 500 €, vends robot à lisier 2 m année 2010 1100 €.
✆ **06 18 23 13 48**

Animaux

Bovin

03 - VENDS reproducteurs limousins HBL 17 et 18 mois . Elevage LENA 03360 Urcay. (50VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Elevage HBC, vds un TB reproducteur, 2 ans, type viande et reproducteurs, 15 mois. EARL Breton, 18150 Germigny l'Exempt.
✆ **06 82 25 17 13**

18 - Vends TB taureaux charolais, HBC, 15 mois, indem IBR, FCO ok. Gayon Serge.
✆ **02 48 74 51 39**
ou 06 86 76 81 23

19 - AV race LIMOUSINE Taureaux 14 à 18 mois et Génisses 1an, animaux hab à l'attache, GS, livr ass.
✆ **05 55 27 53 94 HR**

21 - ELEVAGE CHAROLAIS BAUDOT - Pont et Massène (3 kms de Semur en Auxois) PROPOSE à la vente large choix de reproducteurs : - taureaux adultes, taureaux de 1 an et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent (réf. 090E)
✆ **03 80 97 23 28**
ou 06 07 75 59 74

21 - VENDS veaux reproducteurs. EARL Jully - Lobreau (réf. 1214)
✆ **03 80 90 08 79**

21 - Elevage HB Limousin VEND repro. 18 mois, - vaches suitées et pleines. Levoyet Alain - Pralon (réf. 1304)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - Elevage HBC VENDS bons veaux reproducteurs, - 1 taureau 2 ans, très type viande et 1 élevage. Poillot Benoît (réf. 1308)
✆ **03 80 84 36 77**

21 - VENDS cause consanguinité taureau 5 ans et 1 taureau de 30 mois, BO, HBC. (réf. 140A)
✆ **03 86 50 04 29 HR**

21 - VENDS reproducteurs 15-16 mois HBC aptes à saillir, bonnes origines, TGS. GAEC St Roch (Malnoury) Recey sur Ource 21290 (réf. 1404)
✆ **06 85 33 82 34**
ou 03 80 81 08 98

21 - VENDS repro. charolais 15 - 16 mois, - génisses de 1 et 2 ans, - taureaux adultes, vêlage facile, TGS, HBC, IBR A. EARL Gabory - 21460 Jeux les Bards (réf. 1419)
✆ **03 80 96 79 42**
ou 06 87 43 40 33

21 - VENDS génisses, vaches suitées et reproducteurs charolais 1 an, G.S. Virely Gérard 21460 Epoissotte (réf. 1416)
✆ **03 80 96 44 68**

21 - Elevage charolais inscrit VD taureau 2 ans et veaux 15 mois. TGS. GAEC Lechenault Frères. (réf. 1422)
✆ **06 24 24 69 93**

38 - Vds génisses 12 à 16 mois, 3 génisses prête avril, vaches avec leurs veaux Charolais Id IBR.
✆ **04 74 58 03 14**

38 - Vds vaches Charolaises suitées génisses pleines taureaux 16/18 mois TGS.
✆ **04 74 58 73 81**

38 - Vends 6 génisses 20 mois, Limousines bio, cheptel indemn.
✆ **04 92 55 20 69 HR**

42 - Vds taureaux + embryon Holstein Rouge et Noir Montbelliard issus mère à taureaux HD Nutrition.
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds génisses 1 an pure race Aubrac ind ibr bonnes origines dociles, pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 72 38 34 40**

42 - Vds taureaux 15 mois inscrits HB Charolais Denis JF Vougy.
✆ **04 77 65 30 40**
ou 06 82 46 99 41

42 - Vds taureaux Charolais 15 mois tbo génisses 2 ans HBC TGS Grouiller JP
✆ **04 77 66 64 70**
ou 06 71 99 65 43

42 - Vds taureau Limousin 5 ans trés docile inscrit HBL
✆ **06 89 88 11 54**

42 - Vds cse cessation laitière 44 génisses Prim 'Holstein de 4 à 30 mois moy. 9000 l T.G.S.
✆ **06 75 12 91 95**

42 - Vds trés bons taureaux Charolais HBC , bo, Cuisset JM St Germain Lespinasse.
✆ **04 77 64 53 33**

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, très bonnes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux reproducteurs 12 - 15 mois, HBC, IBR A. GAEC Beauzon - Préporché (réf. 0709)
✆ **03 86 84 21 53**
ou 06 58 95 93 59

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC, TGS. Charetier - Anlezy (réf. 1109)
✆ **03 86 60 23 29**
ou 06 37 43 86 56

58 - VENDS TBG reprod. 1 an HBC et non HBC, - repro. Limousins 1 et 2 ans HBL, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 1204)
✆ **03 86 38 90 36**
ou 06 72 26 48 56
après 20 h

58 - Elevage charolais EARL de Beaumont - Guenot Nicolas VEND gros taureaux 16 mois HBC, IND IBR A, livraison possible, sit pagesperso-orange/earldebeaumont (réf. 120F)
✆ **03 86 76 12 83**
ou 06 70 34 71 84

58 - VENDS repro. Limousins 1 et 2 ans, type mixte viande, TGS, prix raisonnable, livraison assurée. (réf. 12VB1)
✆ **06 10 34 28 10**
ou 03 86 30 11 66

58 - VENDS taureaux 2 - 3 et 4 ans nés dans l'élevage + veaux reproducteurs, le tout HBC. EARL Coudret (réf. 1305)
✆ **03 86 69 25 38**

58 - VENDS taureau 3 ans et veaux reproducteurs charolais IBR OK. Florentin (réf. 130B)
✆ **03 86 70 05 26**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC, TGS. GAEC Pigoury (réf. 1306)
✆ **03 86 60 44 24**

58 - VENDS génisses blonde d'aquitaine 12 mois (réf. 130C)
✆ **03 86 60 22 22**

58 - VENDS 20 charolaises suitées HBC A et B, TGS, IBR A. GAEC Taupin 58190 Saizy (réf. 1307)
✆ **06 30 91 26 09**

58 - El. repro. limousin VD vaches suitées et veaux repro. 15 mois. Thoulé David (réf. 130C)
✆ **03 45 82 90 10**
ou 06 10 09 65 69

58 - El. HBC VEND 1 bon taureau 2 ans, or. Veaud'Or et veaux 16 mois. El. Batho Serge (réf. 130D)
✆ **06 83 68 07 96**
ou 03 86 58 26 32

58 - VENDS taureaux 18 mois. Andriot Gérard - Chiddes (réf. 1405)
✆ **06 50 44 19 89**
ou 03 86 30 44 56

58 - VENDS vaches suitées mâle ou femelle, IND IBR (réf. 14VB4)
✆ **06 88 02 63 17**

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois, prix raisonnable. GAEC Pautet - Savigny Poil Fol (réf. 1415)
✆ **03 86 30 85 24**
ou 06 13 33 44 38

58 - VENDS plusieurs taureaux charolais HBC, 2 ans, TGS, - MB NH 8050, BE. Guillaumin Gilles 58300 Devay (réf. 14VB5)
✆ **03 86 50 37 07**

58 - VENDS taureaux 6 - 2 - 1 an HBC type viande, IBR A, FCO OK, TGS. Livraison assurée. GAEC MARTIN Gilles et Fils - Luzy. Visitez notre site gaec-martin-gilles-et-fils. (réf. 140G)
✆ **03 86 30 15 80**
ou 06 12 53 71 73

69 - Vds taureaux repr. charol 1 et 2 ans + Trx adulte + vaches velées + vache gestantes élev. Grange (69).
✆ **06 31 41 82 83**

69 - Achète bons Broutards Charolais mâles et femelles non OGM - Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds taureaux charolais 16 Ms vel facile HBC TB origine IND IBR-BVD.
✆ **04 74 63 49 93**
ou 06 85 73 49 86

71 - Vds T. B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS.
✆ **06 07 57 55 40**
ou 03 85 24 24 96

71 - VENDS taureaux HBC au pré, choix, qualité, origines. GAEC Goulliard. (réf. 100B)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds reproducteurs 18 mois, HBC, TGS, Charolles.
✆ **06 48 20 82 79**

71 - VENDS taureaux 18 mois, 1 an, génisses 1 an, le tout HBC, IBR A, FCO OK. EARL Deschamps Patrick - St Eugène (réf. 1207)
✆ **03 85 54 59 31 HR**
ou 06 74 36 11 88

71 - Vds troupeaux limousins, vaches pleines et vaches suitées, TGS, indemnes IBR.
✆ **06 17 98 20 17**

71 - Elevage charolais HBC vd pour reprod. 4 taureaux 2 ans et 1 taureau 3 ans et génisses 2 ans (inscr. ou non), le tout excel. origine. M. Dufraigne Jean, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ **/fax 03 85 54 41 10**
(heures repas)

71 - Vds bons taureaux 2 ans et 1 an, HBC, TGS. M. Ducert Cl., Martigny-le-Cte.
✆ **03 85 24 02 61 ou 06 07 75 81 61**

71 - Vds 2 taureaux 2 ans HBC, 5 taureaux 15 mois et 15 génisses 2 ans. Gaec Barge, Charolles.
✆ **03 85 24 17 62**

71 - Vds taureaux HBC adultes 2 ans, 1 an, vaches + veaux rég. Charolles. EARL Cortier 06.85.39.72.25. Debarnot
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Vends vaches suitées et veaux de 8 jours à 3 semaines.
✆ **06 18 12 81 47**

71 - Choix taureaux charolais HBC, 1 à 2 ans, au pré, conformation développement fac. nais., TGS. M. Chatillon J.M. à Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 an, génisses 2 ans repro., TGS, livraison. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97 ou 06 89 90 35 44**

71 - Elevage charolais HBC IBR A VEND reproducteurs 14 - 16 mois. Ele. viande souche vêlage facile. EARL Buteau (réf. 1410)
✆ **06 22 33 68 46**

71 - Vds génisses charolaises 1 et 2 ans, vaches avec veaux mâles, 1 taureau adulte IBR A, livraison as.
✆ **03 85 50 22 41**

71 - Vends 5 taureaux reproducteurs limousins HBL, FCO, 15-19 mois.
✆ **06 42 11 49 57**

71 - Vds, cause surnombre, génisses montbéliardes au choix de 4 à 12 mois.
✆ **06 20 79 34 49**

71 - Vends 2 génisses limousines 32 mois avec leur veau de 15 jours.
✆ **03 85 76 18 80 H R**

71 - VENDS taureaux HBC hivernés au pré, choix, qualité, origines. GAEC Goulliard. (réf. 140C)
✆ **03 85 79 40 98**

89 - GAEC Cadoux VEND taureaux charolais + génisses 2 ans, prix raisonnable, livraison possible. (réf. 120G)
✆ **06 89 18 05 87**

89 - VENDS mâles repro. charolais 16 - 18 mois HBC ou non, type mixte. GAEC du Tilleul 89420 Guillon (réf. 14VB2)
✆ **06 31 87 54 68**

89 - VENDS veaux reproducteurs Limousins 17 - 18 mois, IA, IBR A, vacciné FCO. (réf. 1418)
✆ **03 86 74 99 30 HR**

Ovin

01 - Vds 15 agnelles Lacaune lait 9 mois cause surnombre
✆ **06 12 80 45 17**

26 - Recherche à placer 200 brebis en pension de juin à octobre dept 07 26 38 83
✆ **06 87 71 31 35**

74 - Vends bélier Berrichon Dou Cher race pure.
✆ **04 50 98 01 79 ou 06 40 28 07 04**

Porcin

42 - Vds porcs truies porcelet de 30 à 40 kg
✆ **04 77 52 98 01**

Equin

15 - AV poulains/pouliches de couleur av papier à retenir au sevrage 1000 à 2500 €. Haras du Loup Blanc.
✆ **04 71 78 53 26**

18 - Vends poulain percheron noir, PP, 2 ans, très docile.
✆ **06 27 30 65 86**

38 - Part. vds joli cheval miniature race Falabella femelle 5 ans pucée H. 100 cm prix à déb. 1700 €.
✆ **06 13 35 53 21**

74 - Vds 3 juments comtoises terme avril, 1 étalon comtois 8 ans.
✆ **04 50 60 90 69 HR**

Volaille-Lapin

21 - Grande vente de poules pondeuses élevées en plein air à Gevrey-Chambertin du 2 au 7 mai 2011 prix: de 1 à 20 poules 3.5 € vivantes, de 21 à 50 poules 3 € vivantes,de 51 à 100 poules 2.50 € vivantes, de 101 à 200 poules 1.70 € vivantes, de 201 à 300 poules 1.50 € vivantes, + de 300 poules 1.40 € vivantes, vente d'oeufs détail et revendeur semis gros toute l'année. GAEC du Pontot, ferme du pontot, route de saulon 21220 Gevrey Chambertin
✆ **03 80 34 31 19 ou 06 80 41 58 75**

38 - Vds à partir du 10 au 18 avril poulets de chair démarrés coqs 6 semaines 3,70 l'unité.
✆ **04 74 84 53 51**

Chien

38 - Vends chiots croisés Border collie/Golden retriever, tatoués/ vaccinés, n° immatriculation de la mère 2GGW496.
✆ **04 76 98 02 01**

73 - Vds chiots Border Collie, âge 3 mois, 1 mâle, 3 femelles, mère N°2GMV928, parents travaillent sur troupeaux bovins
✆ **04 79 63 12 32**

74 - Vds chiots Beauceron mère 2D6K897 dispo puce vaccinés.
✆ **04 50 03 23 14 HR**

Chasse-Gibier

01 - Cause cessation vds plusieurs couples de pigeons en rapports issus de races différentes 15 euros le couple et pigeons de réforme 2 €/pièce
✆ **03 85 51 82 38 hr**

07 - Spécialiste lapins Garennes repris parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AL003207 - ALSACE
TECHNICIEN COMMERCIAL H/F
Groupe familial important, performant et moderne, leader dans son secteur d'activité de 120 Mio K€, 300 000 T de collecte, leader dans traçabilité et dans mise en marché de filière (Maïs, Blé, Soja, Pomme de Terre, Betterave, Vigne) en Alsace et Pays de Bade. Développer et pérenniser un secteur commercial. Mettre en place stratégie de l'entreprise par le respect de son schéma tactique. Créer et dvper en outre des nouvelles activités dans le cadre de la mise en place des services (Carbone ou Photovoltaïque ou... toute autre mission). Renforcer la pépinière de l'entreprise pour assurer son futur. BAC+3/+5. Profil TS ou Ingénieur Agricole. Débutant accepté. Le candidat devra avoir de l'ambition, aimer contact et le travail en équipe, ainsi qu'une bonne connaissance dans la vente et l'achat de céréales. Entrée dès que possible. CDI. Rémunération fixe + prime selon profil, diplôme et expérience. Voiture + ordi + téléphone fourni.

AL003139 - LORRAINE
CONSEILLER FORESTIER H/F
OPA. Conseil aux propriétaires forestiers, formation des propriétaires forestiers et des entrepreneurs de travaux forestiers, appui aux structures de développement, vulgarisation des techniques forestières, animation de plans de développement de massif, rédaction d'articles et de documents de communication dans le cadre du développement forestier. Ingénieur Forestier ou Technicien supérieur forestier. Expérience souhaitée dans le domaine de la forêt. CDD jusqu'au 31/12/2011.

AL003342 - YONNE
DELEGUE TECHNICO-COMMERCIAL NORD-OUEST PEPINIERE FORESTERIE H/F
Une des plus importantes pépinières forestières en France. Sous resp. du Directeur Commercial et en étroite collaboration avec le resp. de région, vous réalisez la vente de végétaux et d'accessoires de plantation auprès des professionnels de la forêt, des espaces verts et de pépinière. Vous aurez pour mission de gérer et fidéliser un portefeuille clients bien établi, de promouvoir et dvper notre gamme de produits auprès des entités décisionnaires (architectes, bureaux d'études, maîtres d'oeuvre et d'ouvrage...), d'organiser et de participer aux salons professionnels, d'assurer suivi logistique des livraisons en collaboration avec le directeur technique. BTS Production horticole / BTS Technico-commercial / BTS Gestion Forestière. Dynamisme commercial et expérience confirmée en vente. Connaissances du milieu végétal. Perspicacité et sens du résultat. Fortes aptitudes relationnelles, organisé et autonome. CDI, entrée immédiate. Rémunération selon formation et exp. + véhicule de fonction + frais.

AL003175 - JURA
SALARIE D'ELEVAGE H/F
Exploitation agricole. Traite, soins et suivi du troupeau. Travaux de saison en complément. Bac pro. Bon contact et motivé par l'élevage. CDI. Temps plein. Poste à pourvoir de suite. Basé du côté de Dampierre.

AL003182 - MEURTHE ET MOSELLE
AGENT DE FABRICATION H/F
Société régionale, spécialisée dans la préparation et la commercialisation d'aliments du bétail, dans le cadre du développement de son activité. Vous réceptionnez les produits livrés, en vrac ou palettisés, vérifiez la qualité, les quantités, le respect du cahier des charges hygiène sécurité et assurez la mise en stocks. Vous prenez en charge la préparation en fonction des recettes prescrites, effectuez les dosages de pré mélanges et mélanges et conditionnez les produits finis. Vous assurez le chargement en fonction du planning de livraison. Ponctuellement, vous effectuez des livraisons et participez à l'entretien ou l'amélioration des installations. De formation agricole, vous êtes idéalement titulaire du permis EC. Rigoureux et dynamique vous mettez en avant des qualités relationnelles et le sens du travail en équipe. CDI.

AL003287 - SAONE ET LOIRE
JURISTE H/F
OPA. Conseil juridique aux agriculteurs dans les domaines du droit rural, de la création et de la modification de sociétés civiles agricoles. Bac + 4/5, option droit rural si possible. Connaissance du monde rural appréciée. 1ere expérience serait un plus. Capacité relationnelle et intérêt marqué pour le travail en équipe. Permis B. CDD 6 mois (remplacement congé mat). Entrée 1er juin 2011.

AL003304 - JURA
COORDINATEUR SANITAIRE H/F
Pour structure qui regroupe plusieurs Syndicats de fromages AOP en Franche-Comté. Pour chacune des filières, contrôle de l'application des protocoles de surveillance des laits et des fromages. Tournées de prélèvements. Réalisation de bilans. Interventions sanitaires dans les fromageries. Conduite de diverses actions techniques pour le compte de plusieurs Syndicats. Ingénieur Agri/Agro ou BTS Agro-alimentaire. Titulaire du permis B. Rigueur. Aptitude au travail d'équipe. CDD 1 an. Possibilité de CDI dans structure. Poste basé à Poligny. Déplacements sur la zone. Salaire brut/mois : environ 2000€ + 13ème mois. Poste à pourvoir dès que possible. Astreintes rémunérées : un week-end sur deux. Véhicule de service.

AL001833 - ALSACE
VENDEUR MAGASINIER CONSEIL H/F
Pour société régionale. Participer à la vente des produits destinés à la viticulture, à la réception des marchandises et à la gestion des stocks. Animer les ventes des produits en magasin libre service. BAC, BTA, BTSA. Connaissance indispensable de l'informatique. Pratique du dialecte alsacien appréciée. Permis VL. Entrée dès que possible. CDI.

AL003347 - MOSELLE / BAS RHIN
TECHNICO-COMMERCIAL EN EQUIPEMENTS LAITIERS H/F
Pour spécialiste d'équipements laitiers. Prospection, commercialisation des produits d'équipements laitiers et des éléments d'aménagement des bâtiments. Organisation de portes ouvertes, de salons et autres manifestations. Expérience d'au moins 5 minimum dans la vente. Connaissances sur les élevages laitiers. Bon relationnel. CDI. Rémunération motivante : fixe + commission.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |__|__|__|__| |__|__|__|__| |__|__|__|__| |__|__|__|__|
expire fin |__|__|/ |__|__| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SCI RFCG

Société Civile Immobilière
au capital de 2 000 Euros
Siège Social 6 Boulevard de Sévigné,
21000 Dijon
RCS 493 668 545 Dijon

Suivant décision collective des associés en date du 15 mars 2011, il résulte que :
- Monsieur François Richelet, 23 Bd de Brosses, 21000 Dijon a démissionné de son poste de gérant ; il n'est pas pourvu à son remplacement
- Le capital social a été augmenté de 40 000 euros pour être porté de 2 000 euros à 42 000 euros ; l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence :
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 2 000 euros
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 42 000 euros.
- Une nouvelle dénomination sociale a été adoptée et l'article 3 des statuts a été modifié en conséquence :
Ancienne mention : la société est dénommée «R.F.C.G.»
Nouvelle mention : la société est dénommée «BAP IMMO»
Mention sera faite au RCS de Dijon
Pour avis.

AL21145969

AVIS DE CONSTITUTION

Robert PIERRETON
Avocat
25, Rue Gambetta
25 000 Besançon

Dénomination sociale : «SARAZA FINANCES»
Forme : SARL
Capital social : 400 000 €
Siège social : Route de Genlis, 21110 Varanges
Objet : Prise à bail et gestion de participations ; travaux d'études, de conseil, d'assistance dans les entreprises dans lesquelles la société a une participation.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation du RCS, Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Gérant : Mr Roland Sauvain demeurant 3 rue du Closeau, 21 110 Rouvres en Plaine.
Pour avis.

AL21145967

Par acte SSP du 14/03/2011, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :
SCI Notre Histoire
Objet social : Acquisition, construction, propriété, gestion de tous biens meubles ou immeubles et droits immobiliers
Siège social :
Route de Pregelan, 21580 Salives
Capital : 2000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mme Van de Velde SYLVIA, demeurant Route de Pregelan 2150 Salives et M Garcia Jean-Marc, demeurant Route de Pregelan, 21580 Salives
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21145970

Par acte SSP du 15/01/2011, il a été constitué une SARL :
Dénomination :
SARL ESPACE TRANSACTION 21
Objet social : agence immobilière, transactions sur immeubles, fonds de commerce, gestion des immeubles loués, syndic de copropriétés et toutes activités annexes
Siège social :
16 rue Tillot, 21000 Dijon
Capital : 5000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Monsieur Béhart Arnaud Sophien, 15 allée de la Teppe 71850 Charnay les Mâcon, né le 18/04/1976 à Le Creusot (71)
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21145971

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 25/03/2011 concernant la société PEINTURE FRERE . Il fallait lire : **Gérance : M. ARAKELYAN ARAIK, 20 Avenue Edouard Belin, 21000 Dijon.**

AL21145965

DISSOLUTION LIQUIDATION

COCARD

Société à responsabilité limitée
au capital de 78 000 euros
Siège social : 17, rue Marcel Sembat
21 000 Dijon
301 794 491 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2011, l'assemblée générale extraordinaire de la société MIS CENTRE EST, société absorbante, Société à responsabilité limitée au capital de 93 000 euros, ayant son siège social 1724 route de Tarare 69 400 Liergues, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 603 780 081 RCS Villefranche-Tarare, a approuvé le projet de fusion établi le 17 février 2011 avec la société Cocard, société absorbée, les apports effectués et leur évaluation.
MIS CENTRE EST, société absorbante, étant propriétaire de la totalité des parts émises par la société COCARD depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion aux greffes du tribunal de commerce de Villefranche-Tarare et Dijon, la société COCARD a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.
Mention sera faite au RCS Dijon
Pour avis,

AL21145973

MODIFICATION DE CAPITAL

Il résulte du procès-verbal des décisions du 28-03-2011 de l'associé unique de la SAS «LA FINANCIERE DES SAVEURS» dont le siège est à Nolay (21340), pré de l'Abbaye, identifiée sous le N° Siren 494 158 850, au RCS de Dijon, que le capital a été augmenté en rémunération d'un apport de titres de société entrainant les modifications suivantes soumises à publicité.
Ancienne mention: capital social :
37 000 €
Nouvelle mention : 542 750 €

AL21145966

SCEA MINOT CÉDRIC

Au capital de 99 838.86 €
Siège social : 9 rue de l'Eglise,
21610 Chaume et Courchamp
315 189 977 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 07/03/2011 corrigeant le procès verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 20/01/2011, la collectivité des associés a augmenté le capital pour le porter à 112 797.02 € et ce à compter du 01/01/2011.
Pour avis, la gérance

AL21145975

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de **MARSANNAY LA COTE**: (11 08)
41 a 29 ca - Du rocher: BK-181
Terre à vigne AOC Marsannay rosé
Cmne de **NUITS-SAINT-GEORGES**: (11 55)
12 a 46 ca - Aux athees: AL-73
Vigne AOC « Nuits St Georges »

Maintien de l'exploitant
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 26/04/2011 à Safer de BOURGOGNE, rue F.Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21145974

NON DISSOLUTION

ADIM

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social :
15, boulevard Georges Clémenceau,
21000 Dijon
500894456 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 8 avril 2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL21145962

DÉSIGNATION

GEGOUT & Associés
Avocats
CS 60 160
13 Allée de Longchamp
54602 Villers-les-Nancy Cedex
Tél. 03 83 44 27 27

REKCOTS

S.A.S. au capital de 269 864 €
Route Départementale 115 J,
21700 Villers la Faye
403 449 176 R.C.S Dijon

L'assemblée Générale en date du 28/02/2011 a désigné en qualité de directeur général M. Jean-Pierre Stocker, demeurant 2, rue du 27 janvier , 71350 Verdun sur le Doubs.
Mention sera portée au R.C.S de Dijon.
Pour avis.

AL21145968

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

ANVIS FRANCE DECIZE SAS

Société par actions simplifiée
unipersonnelle au capital
de 18 694,823 €
Siège social
Usine des Caillots
BP 101
58302 Decize Cedex
322 804 931 RCS Nevers

Par décision de l'associé unique en date du 14 janvier 2011, il a été :
- mis fin aux fonctions de Président de Monsieur Sylvain Broux et décide de nommer en qualité de nouveau Président Monsieur Olaf Hahn, demeurant : Am Langen Sted 33,63571 Gelnhausen (Allemagne) avec effet au 28 février 2011,
- Décidé de nommer aux fonctions de directeur général Monsieur John Hebert, demeurant : 12 allée de la Bruyère 41100 Pezou, en remplacement de Monsieur Gérard Roussel.

AL58146098

ANVIS INDUSTRY SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 000 €
Siège social
Usine des Caillots
58300 Decize
518 482 013 RCS Nevers

Par décision de l'associé unique en date du 1er mars 2011, il a été pris acte :
- de la démission de Monsieur Philipp Von Seherr-Thoss de ses fonctions de président et décide de nommer en remplacement Monsieur Markus Wittmann, demeurant 267, impasse des Quatre Vents 57600 Oeting à compter de ce jour.
- Du maintien de Monsieur Ludovic D'Aviau de Ternay, demeurant 46 route de Decize 03400 Yzeurre dans ses fonctions de directeur général.

AL58146099

Tél : **03 80 78 90 42**
Fax: **03 80 70 08 02**
Mail : **legales@terres-de-bourgogne.net**

SCP Danjon, Léger, Thévenard
et Armandet
Notaires associés
3 rue de Séraucourt
18020 Bourges Cedex

Aux termes d'un acte reçu par Maître Chantal Danjon le 23 mars 2011 comportant cession de parts sociales de la société dénommée «SOCETE CIVILE IMMOBILIERE J.M.O.», ayant son siège à Germigny sur Loire(58320), Chevigny et immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 340 421 338, enregistré à BOURGES le 29 mars 2011 Bordereau 2011/388 case numéro 2, ont été constatées :
- la cession de parts sociales consentie par Monsieur Alain Birin au profit de Madame Marie Odile Cormier,
- la nomination en qualité de gérante de Madame Marie Odile Cormier, pour une durée illimitée à compter du 23 mars 2011, en remplacement de Monsieur Jacques Cormier, décédé.
En conséquence les statuts seront corrélativement modifiés.
Pour avis
Le Notaire

AL58146108

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 17/03/11, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :
AMENAGEMENT INTERIEUR & RENOVATION
par abréviation :
«A.I.R.»
Objet social : La réalisation de plâtrerie, cloisonnement et faux plafonds à base de plâtre. Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de menuiseries intégrées aux cloisons, le doublage thermique ou acoustique intérieur ; La réalisation, y compris leurs revêtements et menuiseries, d'isolation thermique de parois, sols, plafonds et combles de tous ouvrages ; La réalisation de parquets collés ou flottants, de revêtements souples, avec ou sans support textile, en tous matériaux plastiques, caoutchouc et produits similaires, ou en bois (feuille de plaquage sur kraft ou sur textile, plaquage collé ou contreplaqué mince collé) ou tout autre relevant des mêmes technique de mise en œuvre ; La réalisation de tous travaux de menuiserie intérieure, y compris leur revêtement de protection, quelque soit le matériau utilisé, pour les portes, murs, plafonds, faux plafonds, cloisons, planchers y compris surélevés, agencement et mobilier. Cette activité comprend les travaux de mise en oeuvre des éléments de remplissage, y compris les produits en résine ou en plastiques et les polycarbonates; l'habillage de liaisons intérieures et extérieures; la vitrerie et la miroiterie; la mise en oeuvre de matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique, acoustique, au feu et de sécurité; le traitement des bois en oeuvre contre les insectes xylophages ; La réalisation de peinture y compris les revêtements plastiques épais ou semi épais (RPE et RSE), de ravalement en peinture ou par nettoyage, de pose de revêtements souples, textiles, plastiques ou assimilés sur surfaces horizontales et verticales. Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de menuiseries, revêtements faïences, nettoyage, isolation acoustique et thermique par l'intérieur et par l'extérieur.
Siège social : 13 Rue Camille Baynac, 58000 - Nevers
Capital : 10 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Gérance : M. Dumont Dimitri demeurant 11 Impasse de la Bagatelle, 58000, Nevers.
Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Soumise à agrément dans les autres cas.

AL58145936

SCI YOKRY

Au capital de 1 000 euros
Siège social : Champ Mormont
58130 Saint Martin d'Heuille

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Saint Martin d'Heuille, du 28 mars 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes.
Forme :Société civile immobilière
Dénomination : SCI YOKRY
Siège social : Champ Mormont, 58130 Saint Martin d' Heuille
Objet : la société a pour objet :
L'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, y compris par bail à construction, de biens immobiliers qui seront apportés ou acquis par elle au cours de la vie sociales, ainsi que la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation ;
la prise de participation dans toutes sociétés civiles immobilières ;
et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractères civil de la société.
Durée :99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports :1 000€ en numéraire
Capital social :1 000€
Gérance : Monsieur Guy Vannier et Madame Monique Vannier, Champ Mormont, 58130 Saint Martin d'Heuille
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Nevers

AL58146087

SCP «Joël Gauthier,
Emmanuel Clerget
notaires associés»
La Charité sur Loire (58402)
37 Ter Avenue Marechal Leclerc

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me Joel Gauthier, Notaire à La Charité sur Loire (58402), le 24/03/2011, des statuts de Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination sociale : SCI MACRIPAL
Forme sociale : société civile immobilière
Capital social : 1.000 euros divisé en 100 parts sz 10 euros chacune, numérotées de 1 à 100,
Siège social : La Charité sur Loire (584100) 47 Grande Rue François Mitterand
Durée : Quatre Vingt Dix Neuf(99) années à compter de son immatriculation au RCS
Objet social : - L'acquisition, l'exploitation par bail, location, ou autrement de tous immeubles et notamment celui sis à La Charité sur Loire (58400) 49 Grande Rue.
- L'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garanties hypothécaires.
- Toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs à raison de la réalisation de l'objet social et ce, par voie de caution hypothécaire.
Et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société.
Apports en numéraires : 1.000 euros
Gérant pour une durée illimitée : M. Christophe Pautrat, demeurant à La Marche (58400) «Munot» 15 route de Guérigny,
Modalités de cession des parts sociales : agrément de la colliectivité des associés pour tous types de cessions et cession libre entre associés.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis et mention
Joel GAUTHIER, Notaire

AL58146102

SARL SECRETS DE PAYSANS

Au capital de 15 000 €
Siège social : 6 Avenue du 8 Mai 1945 - 58660 Coulanges les Nevers
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 mars 2011, il a été constitué une SARL dénommée SECRETS DE PAYSANS.
Capital : 15 000 € divisés en 1.500 parts de 10 € chacune entièrement souscrites et libérées
Siège social : 6 Avenue du 8 Mai 1945 - 58660 Coulanges les Nevers
Objet : La société a pour objet l'exploitation d'un «Point de Vente Collectif» ; l'activité de dépôt-vente de productions agricoles issues d'un cycle animal ou végétal pour le compte de producteurs associés et non-associés ; l'achat-revente accessoire de denrées alimentaires complémentaires (produits fermiers non-locaux) aux productions agricoles mises en dépôt-vente ; l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe et plus généralement toutes opérations industrielles,
commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers
Gérant : M. Soleilhac Christophe, demeurant 5 bis Impasse Georges Doreau,58000 Nevers.
Pour avis, Les fondateurs

AL58146104

GAEC DE TRACY

Tracy - 58160 Sauvigny les Bois

Par acte sous seing privé, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun de Tracy dont le siège social est fixé à Tracy - 58160 Sauvigny les Bois Le groupement a été reconnu par le Comité d'Agrément des GAEC le 5 novembre 2010 Le GAEC sera immatriculé au Greffe du

Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, les fondateurs

AL58146105

Par acte SSP du 30/03/2011 Sarl NIUNIU STAR sise, avenue Colbert, 58000 Nevers
Capital : 8 000 euros
Objet social : Achat, vente au détail de prêt à porter, textiles, accessoires de mode, maroquinerie, bijoux fantaisies, linges de maison, vêtements de sport et chaussures, bazar.
Durée : 99 ans.
La gérante est Mlle Cai Ruhui, nationalité chinoise, demeurant : chez Mr Zhang Wu, 13 rue Vaucanson, 93500 Pantin,
RCS de Nevers

AL58146113

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉFECTURE DE LA NIEVRE
Direction du pilotage interministériel et des moyens
Guichet unique ICPE/Pôle enquêtes publiques

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE

Programme d'entretien du Beuvron et de ses affluents

Il sera procédé, du mercredi 20 avril 2011 au vendredi 6 mai 2011 inclus, à une enquête publique préalable à la déclaration d'intérêt général du programme d'entretien du Beuvron et de ses affluents, sur la demande du Syndicat intercommunal pour l'aménagement du bassin du Beuvron (S.I.A.B.B.) concernant 35 communes du département de la Nièvre, à savoir : ARTHEL, BEUVRON, BREUGNON, BRINON-SUR-BEUVRON, BUSSY-LA-PESLE, CHAMPALLEMENT, CHAMPLIN, CHAZEUIL, CHEVANNES-CHANGY, CLAMECY, CORVOL-D'EMBERNARD, CORVOL-L'ORGUEILLEUX, COURCELLES, CUNCY-LES-VARZY, DOMPIERRE-SUR-HERRY, GRENOIS, GUIPY, LA CHAPELLE-SAINT-ANDR√â, MARCY, MENOU, MORACHES, NEUILLY, OISY, OUAGNE, OUDAN, PARIGNY-LA-ROSE, RIX, SAINT-GERMAIN-LES-BOIS, SAINT-PIERRE-DU-MONT, SAINT-R√âV√âRIEN, TACONNAY, TRUCY-L'ORGUEILLEUX, VARZY, VILLIERS-LE-SEC, VILLIERS-SUR-YONNE.
Le dossier sera déposé dans les mairies susmentionnées où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture des bureaux.
En outre, un registre sera ouvert dans les mairies de CLAMECY, VARZY, BRINON-SUR-BEUVRON, ARTHEL, OUAGNE et MORACHES pour recevoir les observations du public et M. Patrick VIEUVILLE, commissaire enquêteur, y assurera des permanences, selon les modalités ci-dessous :
- BRINON-SUR-BEUVRON le mercredi 20 avril 2011 de 9H00 à 12H00
- ARTHEL le mercredi 20 avril 2011 de 14H00 à 17H00
- VARZY le jeudi 28 avril 2011 de 9H00 à 12H00
- OUAGNE le jeudi 28 avril 2011 de 14H00 à 17H00
- MORACHES le vendredi 6 mai 2011 de 9H00 à 12H00
- CLAMECY le vendredi 6 mai 2011 de 14H00 à 17h00
A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur à la préfecture de la Nièvre - Guichet unique ICPE/Pôle enquêtes publiques, à la sous-préfecture de Clamecy ainsi que dans les mairies concernées par le dossier aux heures d'ouverture des bureaux, pendant une durée an à compter de la clôture de l'enquête. Ces documents seront également mis en ligne sur le site internet de la préfecture de la Nièvre : www.nievre.gouv.fr dans les mêmes conditions de délai que celles indiquées ci-dessus.

AL58146116

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

Les liquidateurs M.Bonnotte Daniel et Roeser Eric ont mené à leur terme les opérations de liquidation de la société Coopérative agricole cuma du val des rosiers.
Siège social : Clamecy 58500
N° immatriculation : 325 784 478

AL58146023

Les liquidateurs M.Voisin Gérard, M.Voisin Jean Luc ont mené à leur terme les opérations de liquidation de la société Coopérative agricole Cuma des MECHINS
Siège social : chez M.Voisin Gérard 58390 Dornes.
N° Immatriculation : 314 991 159.
Les liquidateurs,

AL58146100

EURL EURL MSAD 58 en liquidation au capital de 8000 euros. Siège : 1 route de Corvol, 58210 La Chapelle Saint André. RCS Nevers 520652504 . A compter A.G.E du 18-03-2011 : Approbation des comptes de liquidation, quitus au liquidateur, décharge de son mandat, clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépot comptes de liquidation au RCS de Nevers.

AL58146109

EURL MSAD 58 EURL au capital de 8000 euros. 1 route de Corvol 58210 La Chapelle Saint André. RCS Nevers 520652504 . A compter A.G.E du 18-03-2011: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation : Davoignot Pascal, 1,route de Corvol, 58210 La Chapelle Saint André. Siège liquidation : siège social. Mention au : RCS Nevers.

AL58146110

SCI MALRAUX

Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil
au capital de 1 524,49 €
Siège social : ZAC du crot Cizeau,
2 rue André Malraux
58640 Varennes Vauzelles
348 943 341 RCS Nevers

Dissolution anticipée
L'assemblée générale du 23 mars 2011 a prononcé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable. M. Daniel Beaugé dt, 2 bis, place des Reines de Pologne, 58000 Nevers a été désigné liquidateur. Les documents concernant la liquidation devront être adressés à l'ancien siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur.

AL58146114

SCI MALRAUX

Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil
au capital de 1 524,49 €
Siège social : ZAC du crot Cizeau,
2 rue André Malraux
58640 Varennes Vauzelles
348 943 341 RCS Nevers

Clôture de liquidation
L'assemblée générale du 30 mars 2011 a approuvé le compte de liquidation, donné quitus de son mandat au liquidateur M. Daniel Beaugé dt 2 bis place des Reines de Pologne, 58000 Nevers, et prononcé la clôture des opérations de liquidation de la société.
Le compte de liquidation sera déposé au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur.

AL58146115

➜ NON DISSOLUTION

EPICERIE DU GASPARD

Entreprise Unipersonnelle
à Responsabilité Limitée
au Capital de 1 €uro
Siège Social : 10 Rue Pierre Emile Gaspard
58000 - Nevers
R.C.S. Nevers 511 903 155, 2009 B 107

Aux termes d'une décision en date du 28/02/2011, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du code de commerce.
Pour avis.

AL58145922

FIDAL
Société d'avocats
41, bd du pré Plantin
58000 Nevers

LP CONCEPT

Sarl au capital de 8 000 euros
Siège social : 8 impasse des pâquerettes,
Busserolles
58180 Marzy
442 566 964 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 19 mars 2011 statuant en application des dispositions de l'article L 223.42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société.
Pour avis, la gérante
D.Valvin

AL58146107

➜ NOMINATION

ANVIS SD FRANCE SAS

S.A.S au capital de 3.540.000 €
Siège social : usine des Caillots
58300 Decize
450 817 200 RCS Nevers

L'associé unique en date du 1er mars 2011, a pris actes de la démission de Monsieur Sylvain Broux de ses fonctions de directeur général avec effet au 28 février 2011, et décidé de nommer en remplacement Monsieur Alain Lecompte, demeurant 37 rue des Tailles 58000 Nevers.

AL58146111

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCEA DE MAROLLES

Marolles - 58700 Oulon
Société civile au capital de 363.555 €
RCS Nevers - 385 398 250

Par acte sous seing privé en date et à effet du 30 mars 2011, Mme Bitault
Anne née Pesson devient associée non exploitante et cesse d'être co-gérante.
Pour avis, la gérance

AL58146106

FIDAL **Société d'avocats**
41 bd du Pré Plantin
58000 Nevers

VOYAGE DECOUVERTE ET CONSEIL

SARL au capital de 8.000 €
Siège social : 3 place Mancini
58000 Nevers
444 738 587 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée général mixte du 31 mars 2011, les mentions ci-après à publier :
Ancienne gérante :
Mme martine Turlin dt 11 rue du Rivage, appt 89, 58000 Nevers
Nouvelles gérantes :
Mme Isabelle Perez-Griffon dt 39 bis , rue de Marzy, 58000 Nevers
Mlle Guillemette Moussy dt 12, route de Tracy, Forges, 58160 Sauvigny les Bois.
Pour avis le Gérante

AL58146112

➜ CESSION

Notaires
Société Notariale
Gauthier- Clerget
58400 - La Charité sur Loire
Etude de Me Ménigoz
58320 - Pougues les Eaux

Suivant acte reçu par Me Gauthier, le 25 mars 2011 avec la participation de Me Ménigoz, enregistré au Pôle Départemental de l'enregistrement de Nevers, le 30 mars 2011, Bordereau 2011/431 Case n° 1, Extrait n°1052, M. Laurent Claude Chauveau et Mme Solen Jacques Evelyne Leroy, son épouse, demeurant ensemble à Pougues les Eaux, 12 Avenue de la Gare, ont vendu à la S.A.R.L. «GAUDRON» dont le siège social est à Pougues les Eaux, 12 Avenue de la Gare, un fonds de commerce de Café, Bar (avec licence IV), Restaurant, Plats à emporter, à l'enseigne «BAR RESTAURANT DE LA GARE» sis et exploité à Pougues les Eaux, 12 Avenue de la Gare, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 423927185.
L'entrée en jouissance a été fixée au 25 mars 2011.
Prix : Quatre Vingt Deux Mille Euros (82.000,00 Eur) s'appliquant aux éléments incorporels pour Soixante Deux Mille Quatre Vingt Dix Euros DIX Centimes d'Euros (62.090,10 Eur) et aux matériel, mobilier et outillage pour Dix Neuf Mille Neuf Cent Neuf Euros Quatre Vingt Dix Centimes d'Euros (19.909,90 Eur).
Les oppositions seront reçues, s'il y a lieu, dans dix jours suivant la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Ménigoz, à Pougues les Eaux (58320), 70 Avenue de Paris, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion.
Le Notaire

AL58146101

Tél : 03 80 78 90 42
Fax: 03 80 70 08 02
Mail : legales@terres-de-bourgogne.net

YONNE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

SCI DRIOL GADRAT

SCI au capital de 1000 Euros
3 place du Marechal Leclerc,
89000 Auxerre
438599672 R.C.S. Auxerre

Par décision du gérant en date du 7 mars 2011 il a été pris acte de changer la dénomination de la société, et de modifier corrélativement l'article 1 des statuts.
Ainsi, à compter du 7 mars 2011, la dénomination sociale de la société est désormais : **2B2D**
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL89146035

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 1er mars 2011 :
- le capital social a été porté de 16 000 euros à 21 490 euros par voie d'apport en nature ;
- Madame Bénédicte De Faup demeurant à Saint Julien les Villas (10800) 8 rue Jean Jacques Rousseau a été nommée cogérante de la société ;
- la dénomination sociale «SELARL POLY-LAB» a été remplacée par celle de «SELARL MED-LAB»;
-le siège social a été transféré de Saint Florentin (89600) 2 place Ravel à Tonnerre (89700) 12 bis avenue de la Gare à compter du 1er mars 2011.
Pour avis.

AL89146047

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Vente aux enchères publiques, le Mercredi 11 mai 2011 à 10 H 30
au Tribunal de Grande Instance d'EVRY, rue des Mazières, en 2 LOTS
- **Lot n° 1** : MAISON de 81 m2 à MORSANG-SUR-ORGE (91)
44, avenue de la Belle Aimée
Sur sous-sol total, compr. : entrée, cuisine, w.-c., double-séjour, 2 chambres et salle de bain. LIBRE - Cadastrée section AN n° 189 pour 08 a 45 ca
Sur les lieux où une visite sera organisée
- **Lot n° 2** : UNE PARCELLE EN NATURE DE BOIS sise à DRUYES-LES-BELLES-FONTAINES (89) lieudit «Le Patouillat»
Cadastrée section A n° 451 d'une surface de 08 ha 89 a 32 ca
MISES A PRIX : Lot n° 1 : 150.000 €, Lot n° 2 : 15.000 €
(possibilité de baisse d'1/4, puis de 1/2 faute d'enchérisseur pour chaque lot)
Consignation préalable indispensable pour enchérir pour chaque lot
S'adresser à Maître Françoise BRUNET-LEVINE, membre de la SELARL BRUNET-LEVINE & LE BRAS, Avocat au Barreau de l'Essonne, demeurant 23 rue Champlouis, 91100 CORBEIL-ESSONNES Tél. : 01 64 96 01 12 - Au Greffe du Juge de l'Exécution du TGI d'EVRY, rue des Mazières, où le cahier des charges et conditions de vente peut être consulté les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 H à 12 H.

AL89146040

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 28/03/2011, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :
PARAMETRES Services
Objet social : Gestion Multiservices, Arts graphiques
Siège social :
Les Champs d'Aulnaie, 89150 Saint-Valérien.
Capital : 7.000 Euros
Durée : 99 ans
Gérant : M René Vovos, demeurant Les Champs d'Aulnaie, 89150 Saint-Valérien.
Immatriculation au RCS de Sens

AL89146016

Maître Marie-Christine Millot-Sonnet
Notaire
48 rue de la République
89190 Villeneuve l'Archevêque

Suivant acte reçu par Maître Marie-Christine Millot-Sonnet, notaire à Villeneuve l'Archevêque, le 25 mars 2011, enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Sens le 28 mars 2011, bordereau 2011/240, case n° 3, extrait 761, il a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
Dénomination : SCI TOIT AUSSI
Forme : Société civile
Capital social : mille euros (1 000,00 €), uniquement en numéraire.
Siège social : 5 route de Troyes 89190 Villeneuve l'Archevêque.
Objet social : la gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérant : Mademoiselle Michelle Jean-Baptiste, demeurant à Villejuif (94800), 29 rue Jean-Baptiste Baudin.
Immatriculation : la société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Les statuts contiennent une clause d'agrément en cas de cession de parts.
Pour avis, le notaire

AL89146031

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination:
Les Campanules N°32
Capital initial: 145000 euros
Capital min: 145000 euros
Capital max: 300000 euros
Siège:
30 rue Jules Ferry 89100 Paron
Objet: Achat, location, gestion de biens immobiliers
Durée: 20 ans
Gérant: M. Chevallier Jean-Pierre 30 rue Jules Ferry 89100 Paron
Immatriculation au RCS de Sens

AL89145973

➜ RECTIFICATIF

Dans l'annonce concernant la SARL PAT@OR parue le 25 mars 2011, il convenait de lire: SARL PAT@OR et non @PAT.

AL89146020

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS DE MISE À ENQUÊTE PUBLIQUE DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

En application des dispositions du M. le

SAFER de Bourgogne

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER de BOURGOGNE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution, tout ou partie des biens suivants :
BEINE - Vigne AOC Chablis
2 ha 22 a 23 ca - Trouemes: ZD-71[45] - Trouemes: ZD-44(J)-44(K)
FOISSY LES VEZELAY, terrain constructible
1 ha 59 a 80 ca - La caume: A-779-780-781-782-783-784-790
ST BRANCHER - terre
94 a 61 ca - Les chaux bretins: F-145 - Pre guyot: AB-163[101] - Villiers nonains: AB-161[100]
Exploitation viticole avec chai, matériel et clientèle sur les communes ci-dessous :
ACCOLAY, vigne et terre
5 ha 52 a 10 ca - Fond de berthereau: ZA-40(A)-40(B) - Migrennes: ZA-5-6
BAZARNES, bâtiments, vigne et terre
5 ha 42 a 29 ca - Bas de toisy: ZE-148[10]-150[11] - Le bouchet: ZE-28-29-30-31-153[37](J)-153[37](K)-156[36]-157[35](J)-157[35](K)-175[33](J)-175[33](K)-175[33](L)-178[38]
ST BRIS LE VINEUX, vigne et terre
4 ha 34 a 49 ca - Corbevaux: ZI-156[F1]-156[F2] - Cornevin: ZI-68(J)-68(K) - Haut de coutance: ZI-89 - La voie du moulin: ZX-93 - Le gaudier: ZX-109-110- Les bons vincellois: ZS-37
VERMENTON, vigne et terre
5 ha 48 a 10 ca - Les vaux servins: ZP-82[F1]-82[F2]-83-84(A)-84(B)
VINCELOTTES - terre
2 a 75 ca - Les chaumes: A-48
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, par écrit, au plus tard le 26 avril 2011 à SAFER de BOURGOGNE - 18 rue Guynemer, 89000 AUXERRE Tél. 03 86 46 99 74 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89146041

Maire de la commune de Cussy les Forges en date du 23 février 2011, le zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique durant 33 jours, du 18 avril 2011 au 20 mai 2011 inclus.
Monsieur Patrick Vieuville assurera les fonctions de commissaire enquêteur.
Pendant ce délai susvisé :
Un dossier sera déposé dans la mairie de Cussy les Forges aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête, ou les adresser par écrit à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de la commune concernée lequel les annexera au registre.
Une permanence en mairie sera assurée par le commissaire enquêteur afin de répondre aux demande d'information présentées par le public selon le calendrier suivant :
Lundi 18 avril 2011 de 9h à 12h
26 avril 2011 de 14h à 17h
4 mai 2011 de 9h à 12h
12 mai 2011 de 9h à 12h
20 mai 2011 de 14h à

AL89146038

CONVOCATION

CUMA YONNE ŒNOLOGIE

37 rue de la Maladière
89015 Auxerre Cedex

Les adhérents de la Cuma Yonne ≈inologie sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 21 avril 2011 à 18 h 00, salle des Fêtes de Chitry, allée du Parc.
Ordre du jour :
- Rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2010,
- Compte rendu d'activités et rapport moral,
- Examen et approbation des comptes,
- Affectation du résultat,
- Quitus aux administrateurs,
- Renouvellement partiel du conseil d'administration,
- Fixation de l'allocation de gestion du conseil d'administration,
- Questions diverses.

Le Président

AL89146012

DISSOLUTION LIQUIDATION

D.D.M AUTO

Sarl en liquidation au capital de 7 500 euros
Siège : 55 grande rue, cidex 212,
89150 Villebougis
478 147 887 RCS Sens

Suivant décision du 28 Mars 2011, l'associé unique, en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.

AL89146034

MENUISERIE DROMER

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000€
Siège sociel : Courlon (yonne)
5 rue A Côme
RCS Sens B 378 114 227 (greffe 90B 64)

Lors de l'A.G.E du 10 mars 2011, le gérant a décidé la dissolution anticipée de la SARL Dromer et sa mise en liquidation amiable, Monsieur Dromer Anthony demeurant 12 rue de l'écrivain à Sens est nommé comme liquidateur.
Le Gérant

AL89146044

MODIFICATION DE CAPITAL

EARL DES ROY

Société civile au capital de 324 000 euros
Siège social : l'étang - 89120 Malicorne
520 114 794 RCS Sens

L'assemblée générale du 1er septembre 2010 a décidé d'augmenter le capital social de 142 500 euros, ce qui a pour effet de porter celui-ci à la somme de 466 500 euros.
Pour avis, la gérance

AL89146033

NON DISSOLUTION

LES QUATRE CHEMINS

SARL au capital de 7 500 euros
Siège : Château des Dornets
89150 Savigny sur Clairis
504 287 939 RCS Sens

L'AGE du 19 Janvier 2011, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL89146046

TRANSFERT DE SIÈGE

VARAX TRANSPORT

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 14 000 Euros
7bis , rue du Vieux Puits
La Madeleine sur Loing
77570 Château Landon
R.C.S. Melun N° 493 893 424

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2011, l'AGE a décidé :
De transférer le siège social à Champigny sur Yonne (89340), Rue du Petit Coudroy à compter du 1er janvier 2011 et de modifier en conséquence l'Article 4 des statuts.
Gérance : Mademoiselle Corinne Lamore demeurant 7 bis, Rue du Vieux Puits, La Madeleine sur Loing, 77570 Château-Landon
En Conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Sens.

AL89145783

Société : MOGADOR
Forme : SARL au capital de 8 000 €
Siège social : 1 rue de la Porte Marlotte 89170 Saint Fargeau
520 495 763 (siren) Auxerre (greffe)
Suivant assemblée générale extraordinaire du 01/01/2011, les associés ont décidé de transférer le siège au 89 Ter Boulevard Maurice Berteaux 95110 Sannois à compter du 1/01/2011.
Mention sera faite au RCS de Pontoise (greffe)

AL89146030

NOMINATION

JPC FINANCE

SARL au capital de 486 476 €
Siège Social : ZI, Route de Rousson
89500 Villeneuve sur Yonne
420 988 420 RCS Sens

Aux termes de l'AGO du 1er avril 2011, il a été nommé en qualité de Gérant, Monsieur Régis Perraud, demeurant à Véron (89510), 3 Hameau de Puits Bottin, en remplacement de Monsieur Gérard Dejust, démissionnaire.

AL89146043

COMEY MECANIQUE

SAS au capital de 500 000 €
Siège Social : ZI, 4, route de Rousson
89500 Villeneuve-sur-Yonne
390 140 481 RCS Sens

L'associée unique a nommé, le 1er avril 2011, en qualité de Président, Monsieur Régis Perraud, demeurant à Véron (89510), 3 Hameau de Puits Bottin, en remplacement de Monsieur Gérard Dejust, démissionnaire.

AL89146042

DIVERS

STRULIK

S.A à conseil d'administration,
Capital : 1 770 321 €
41 rue du paradis, 89300 Joigny
301 642 674 RCS Sens

Le conseil d'administration du 31 mars 2011 a décidé la révocation de M. Loret Jean Paul, directeur général délégué.
Mention sera faite au RCS de Sens.

AL89146039

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

B.C.G

Société à responsabilité limitée
au capital de 23 400 euros
Siège social : 14, rue des Bas Musats,
89100 Malay le Grand
453 297 293 RCS Sens

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais - 1, Rue de l'Epée - 89100 Sens

Au titre de la procédure suivante :
ANDRE CONSULTING MANAGEMENT EURL
Liquidation judiciaire du 09/03/2010
28 route de St Florentin 89320 Arces Dilo.
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au grefffe du tribunal de commerce de Sens le 24 mars 2011.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire judiciaire

AL89146021

Au titre de la procédure suivante :
ASA COMMUNICATION SARL
Liquidation judiciaire simplifiée du 04/05/2010
rue des prés de Pâques 89340 Villeneuve La Guyard.
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au grefffe du tribunal de commerce de Sens le 24 mars 2011.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire judiciaire

AL89146022

Au titre de la procédure suivante :
TANGUY SERVICES INCENDIES SARL
Liquidation judiciaire du 12/10/2010
11 rue Suzanne Guichard 89100 Malay le Grand.
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Sens le 24 mars 2011.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire judiciaire

AL89146024

Au titre de la procédure suivante :
SCHEMA DESIGN EURL
Liquidation judiciaire simplifiée du 22/06/2010
Moulin de Cochepi, route de Dixmont 89500 Villeneuve sur Yonne.
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Sens le 24 mars 2011.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire judiciaire

AL89146025

Au titre de la procédure suivante :
ADES SARL
Redressement judiciaire du 14/09/2010
Liquidation judiciaire du 09/11/2010
Asservissement désenfumage sécurité 30, avenue Vauban 89100 Sens.
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Sens le 24 mars 2011.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire judiciaire

AL89146026

Au titre de la procédure suivante :
MONIER LIONEL
Redressement judiciaire du 03/03/2009
Liquidation judiciaire du 02/06/2009
Les Grands Genêts, Chemin des Dumands 89120 Dicy.
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Sens le 24 mars 2011.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire judiciaire

AL89146027

AVIS DE DÉPOT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3
du code de commerce

Au titre de la procédure suivante :
FLASH INFORMATIQUE EURL
Redressement judiciaire du 27/04/2010
21, avenue du général Leclerc, 89140 Pont sur Yonne.
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Sens le 24 mars 2011.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire judiciaire

AL89146028

Au titre de la procédure suivante :
BARUTEAU CHRISTOPHE
Redressement judiciaire du 22/06/2010
Liquidation judiciaire du 09/11/2010.
6, rue du Marronnier 89150 La Belliole.
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Sens le 24 mars 2011.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire judiciaire

AL89146029

Aux termes d'une délibération en date du 28 mars 2011, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Eric Grendel et de Monsieur Bruno Leplat, cogérants à compter de ce jour, et a nommé en qualité de nouveau cogérant en adjonction à Monsieur Eric Colas, Monsieur Romain Renard, demeurant à Auxerre(89000), 5, rue des Boucheries à compter de ce jour.
Pour avis
La Gérance

AL89146002

GAEC DOMAINE DE LA MEULIERE

Groupement agricole d'exploitation en commun reconnu le 18 mars 2000 par le comité départemental d'agrément de l'Yonne
Société civile au capital de 338 265 euros
Siège social : 18 route Mont de Milieu
89800 Fleys
430 242 495 Rcs Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2010 a pris acte de la démission de M.Claude Laroche de ses fonctions de gérant.
Pour avis, la gérance

AL89146032

D.P.R

Lieudit La chambre ronde
89340 St Agnan
Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 €
R.C.S Sens B 483 752 127

Aux termes de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 mars 2011, les associés ont décidé de : nommer Mme Isabelle Reverchon, demeurant 10 rue de Lorrez, hameau de Villeflambeau, 77710 Chevry en Sereine en qualité de gérant en remplacement de Mr Xavier Groleaux, gérant démissionnaire, à compter du 1er avril 2011.
Inscription modificative au RCS de Sens.

AL89146037

A noter

Tous vos rendez-vous professionnels sur

AgriBourgogne.fr

installation

PRI info

Côte d'Or

«Je transmet mon exploitation. Et vous ?»

Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point info transmission association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité. Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre

Venez découvrir le milieu agricole !

Vous êtes demandeur d'emploi et vous souhaitez découvrir un métier agricole: salarié, chef d'exploitation, dans différents domaines (céréales, animaux, viticulture...). Le nouveau dispositif Adema est fait pour vous. Vous disposerez de trois semaines de stages, d'une formation gratuite et rémunérée. A la suite de l'Adema, vous pourrez décider de la suite de votre avenir professionnel en agriculture. Le dispositif Adema va recommencer d'ici avril-mai 2011. Pour toute information, contacter votre conseiller Pôle emploi ou le Point info installation au 03 86 93 40 38.

Yonne

Bien vivre sa future société

Créer une société ou remplacer un associé amène à prendre du temps pour caler le capital, organiser les comptes associés, choisir la forme juridique adéquate, conduire les activités de l'entreprise et trouver l'optimisation fiscale ,sociale et juridique pour son fonctionnement. On oublie souvent, qu'une société c'est aussi une association d'hommes avec leur caractère, leur stratégie et une conception du métier où les attentes entre travail, vie personnelle et vie sociale sont parfois différentes. Eluder ces questions au moment de l'intégration d'un nouvel associé ou lors d'une association, c'est prendre le risque de découvrir que l'on ne partage pas toujours des objectifs communs pour tenir le cap de l'entreprise. Sachez que vous pouvez bénéficier d'un accompagnement pour préparer les relations avant l'association définitive avec un tiers. S'associer en famille peut aussi nécessiter de s'y préparer ou dans parler. Pour plus d'information, contactez la Chambre d'agriculture (03 86 94 22 22).

▶ La minute informatique

Le Wi-Fi, pour un monde sans fils

Le Wi-Fi permet de mettre des ordinateurs en réseau ou les connecter à Internet sans utiliser de câbles.

Parmi les termes de plus en plus entendus en informatiques il y a le Wi-Fi… la très grande majorité des ordinateurs portables sont désormais équipés d'une carte Wi-Fi, les modems haut-débit (box) émettent en Wi-Fi… Pour les novices, ce n'est jamais là qu'un barbarisme de plus dans le monde de l'informatique. Mais si l'on creuse un peu, il s'agit bel et bien d'une innovation technologique d'importance.
Le Wi-Fi est un système d'échange de données à haut-débit sans fil… Il a été inventé pour relier les ordinateurs entre eux sans utiliser de câbles, par exemple dans le cadre d'une entreprise. De cette application première, il a ensuite été utilisé comme moyen d'accès à haut débit à Internet.
Comme toute technologie sans fil, le Wi-Fi fonctionne en utilisant un émetteur et un récepteur. Les ordinateurs portables sont de plus en plus fréquemment équipés d'un récepteur Wi-Fi. En parallèle, les fournisseurs d'accès à Internet ont commencé à irriguer des zones à forte concentration d'utilisateurs (gares, aéroports, hôtels, trains…) avec des réseaux sans fil connectés à l'Internet. Ces zones ou point d'accès sont appelées bornes Wi-Fi ou points d'accès Wi-Fi et en anglais «*hot spots*». On pourra donc bientôt se connecter un peu partout à Internet depuis son ordinateur portable.
Mais le Wi-Fi a aussi gagné les ordinateurs à la maison. Nous l'avons dit les modems haut-débit sont maintenant équipés pour émettre en Wi-Fi… Ils restent connectés par fil à l'internet (par la prise téléphone) mais il n'est donc plus nécessaire de les raccorder à l'ordinateur par câble. Cette technologie permet aussi de supprimer les connexions par câbles entre les éléments hih-tech de la maison : on peut ainsi d'ores et déjà interconnecter sa télévision, sa webcam ou sa chaîne Hi-Fi à un ordinateur sans être obligé de faire passer des câbles…
Enfin, on peut signaler que le Wi-Fi permet aussi de fournir un accès haut-débit aux habitants des zones les plus «*isolées*» du territoire. Dans les zones rurales où l'ADSL tarde à être installée, des émetteurs Wi-Fi particulièrement puissants peuvent être mis en place : c'est la technologie Wi-Max.

B.D.

▶ Formation à la taille des fruitiers

Pas de coup de sécateur intempestif !

Une quarantaine de personnes était présente pour cette deuxième journée d'apprentissage à l'entretien des arbres fruitiers organisée, à la Maison du Parc à Saint Brisson, par le Parc naturel régional du Morvan et les Croqueurs de Pommes Auxois-Morvan.



En matière de taille il faut savoir observer d'abord et bien raisonner ses coupes.

Après un stage consacré à la greffe des variétés fruitières, les techniques de taille ont été expliquées aux participants, à partir des connaissances de base à prendre en compte : vigueur de l'arbre, rôle du bourgeon terminal, fonctionnement et physiologie de l'arbre.
La théorie développée en salle a été mise en pratique sur les arbres fruitiers de la Maison du Parc, aussi bien sur des formes libres que sur des formes conduites.

Il a fallu ralentir l'ardeur des apprentis tailleurs, puisque la première leçon apprise consiste à ne pas tailler !
En effet, le coup de sécateur doit être bien réfléchi si on ne veut pas que l'arbre produise plus de bois que de fruits, et une simple inclinaison des branches à 30° par rapport à l'horizontal suffit à répartir la sève de façon à favoriser la production de fruits. Si la taille ne s'apprend pas en une seule journée, d'autres journées sont organisées par les Croqueurs de Pommes section Auxois-Morvan.



Une sélection de formations "métiers" au service de la performance.

Parce que la qualité de votre activité dépend de l'efficacité et donc des compétences de vos salariés, les guides régionaux 2011

ont été conçus avec le plus grand soin par nos experts et sont à votre disposition.
Pour les découvrir, contactez votre délégation régionale ou consultez le contenu sur notre site.

Le FAFSEA, OPCA de proximité, vous accompagne et finance vos projets à la hauteur de vos ambitions.

28 guides régionaux et sectoriels
2 500 formations de qualité
déjà sélectionnées

A partir de seulement 1 jour de formation, vos salariés peuvent se perfectionner.

153 rue de la Pompe - 75179 PARIS Cedex 16
Tél. : 01 70 38 38 38 - Fax : 01 70 38 38 00
info@fafsea.com

L'énergie de vos projets

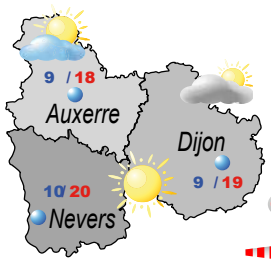
www.fafsea.com

Fafsea

Création et réalisation Vista - 02 40 75 22 77 - RCS Nantes B 343 045 789

▶ Prévisions **météo** du 08 au 14 avril

Vendredi 8 Avril



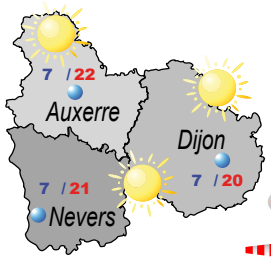
Belle journée
Un temps agréable et ensoleillé s'annonce mais avec toutefois quelques nuages localement. Les vents seront modérés.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 19 à 21 °C

Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

Ste Julie
Soleil : 07:33 - 20:40
Lune : 09:54 - 00:55

Samedi 9 Avril



Ensoleillé
Le ciel sera clair et le soleil généreux tout au long de la journée. Les températures seront en hausse au cours de l'après-midi.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 21 à 23 °C

Vents : Nord-Est 20 km/h

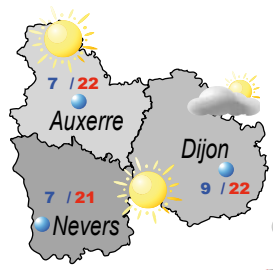
St Gautier
Soleil : 07:31 - 20:41
Lune : 10:46 - 01:51

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 10 Avril



Beau temps
Le soleil restera présent ce dimanche mais sera parfois accompagné de quelques nuages très localement. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 21 à 23 °C

Vents : Ouest-Nord-Ouest 10 km/h

St Fulbert
Soleil : 07:30 - 20:42
Lune : 11:46 - 02:40

Prévisions à 7 jours

Lundi 11 au Mercredi 13 Avril :
De belles éclaircies pour lundi et mardi. Des averses orageuses sont attendues pour ce mercredi.
Vents : Nord-Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 10 à 13 °C T° maxi. : 20 à 22 °C

Jeudi 14 au Dimanche 17 Avril :
Ce jeudi et ce vendredi se dérouleront sous les averses. Le ciel sera de traîne ce samedi et de belles éclaircies sont attendues pour e dimanche.
Vents : Nord à 10 km/h
T° mini. : 6 à 11 °C T° maxi. : 16 à 18 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶ Sudoku

	2	1			4	7	6	
	9			8				
	5				7			3
	7	6		1				
4	8	2		5		6	7	1
				6		4	2	
9			2				1	
				9			3	
	1	8	6			9	4	

Solution Sudoku

8	2	1	5	3	4	7	6	9
7	9	3	1	8	6	2	5	4
6	5	4	9	2	7	1	8	3
5	7	6	4	1	2	3	9	8
4	8	2	3	5	9	6	7	1
1	3	9	7	6	8	4	2	5
9	6	5	2	4	3	8	1	7
2	4	7	8	9	1	5	3	6
3	1	8	6	7	5	9	4	2

© ACIP

▶ **Télévision** Sélection du 09 au 15 avril

Samedi 9

TF1
20.45 Le grand quiz du cerveau. Divertissement présenté par Carole Rousseau et Benjamin Castaldi.
23.15 New York section criminelle. Série avec Jeff Goldblum ⓭.

FRANCE 2
20.35 Stars du rire. Divertissement de P. Sabatier, avec Laurent Gerra, Anne Roumanoff, Chevallier et Laspales, Anthony Kavannagh, Chantal Ladesou, Manu Payet, etc.
22.50 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Pour ma fille ★★. Téléfilm avec Isabelle Candelier. *Prenant.*
22.05 La Louve «Les proies dans la ville» ★★. Téléfilm avec Élisabeth Vitali, P. Catalifo ⓭. *Pas mal.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «L'Égypte des pharaons». Documentaire.
22.25 Suite noire «Le débarcadère des anges» ★. Téléfilm avec Ysae. *Pas très captivant.*
23.10 Suite noire «Quand la ville mord» ★. Téléfilm avec Aïssa Maïga. *Sinistre et peu palpitant.*

M6
20.45 NCIS. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓭.
00.00 Numb3rs. Série.

CANAL +
20.50 Tête de Turc ★★. Policier (2009) de Pascal Elbé, avec Roschdy Zem (1h24) ⓭. (voir Sélection)

Dimanche 10

TF1
20.50 Les experts. Série avec Marg Helgenberger ⓭.
23.15 Code Mercury ★★. Policier (1998) de H. Becker, avec Bruce Willis (1h51) ⓭. *Spectaculaire.*

FRANCE 2
20.35 Saint-Jacques… La Mecque ★. Comédie (2005) de Coline Serreau, avec Muriel Robin (1h52). *Inégal.*
22.20 Faites entrer l'accusé «Albert Foulcher...». Magazine ⓭.

FRANCE 3
20.35 L'inspecteur Gently (5/9) «Un lieu de perdition» ★★. Série avec Martin Shaw ⓭. *Prenant.*
22.55 Elles, des femmes dans la précarité. Documentaire.
00.45 Le temps de la colère ★★. Film de guerre en VO (1956) de R. Fleischer (1h35). *Excellent.*

ARTE
Mystères de la nuit
20.40 After hours ★★. Comédie (1985) de Martin Scorsese, avec Griffin Dunne (1h33). *Brillant.*
22.15 Nuit blanche, nuit noire.

M6
20.45 Zone interdite «Vie privée, vie professionnelle : Sommes-nous tous espionnés ?». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Mafia, combines et corruption : Les démons de Naples». Magazine.

CANAL +
20.55 Football «Lyon/Lens».

Lundi 11

TF1
20.45 Joséphine, ange gardien «Tout pour la musique» ★★. Téléfilm avec Mimie Mathy, Frédéric Van Den Driessche. *Sympathique.*
22.30 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓭.
01.00 Au Field de la nuit, avec Saphia Azzeddine, Arnaud Delalande, Thomas Zuber et Alexandre Des Isnard, Patricia Kaas, Abd Al Malik.

FRANCE 2
20.35 The closer : «Justice fulgurante», «Chasse à l'homme ⓭» ★★. Série avec Kyra Sedgwick, J. K. Simmons. *Bien ficelé.*
22.05 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 Chabada «La fête à Noah». Divertissement de D. Lumbroso, avec Yannick Noah, Francis Cabrel, Michel Fugain, Hélène Segara, etc.
23.10 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.40 Holy Lola ★★. Comédie dramatique (2004) de B. Tavernier, avec Jacques Gamblin, Isabelle Carré (2h05). (voir Sélection)
22.45 Georges Prêtre.

M6
20.45 Top chef «Le choc des champions».

CANAL +
20.55 The promise (4/4) ★★. Téléfilm avec Claire Foy (1h27) ⓭. *Une fin très émouvante.*

Mardi 12

TF1
20.35 Football «Ligue des Champions : 1/4 de finale retour».
22.50 Les experts, Manhattan ⓭.
ou
20.45 Les experts, Manhattan ⓭.

FRANCE 2
20.35 Rush hour 3 ★★. Aventures (2007) de B. Ratner, avec Chris Tucker, Jackie Chan (1h28). *Pas mal.*
22.10 Dans les yeux d'Olivier «Les femmes entre elles».

FRANCE 3
20.35 Mort d'un président ★★. Téléfilm avec Jean-François Balmer, André Marcon. (voir Sélection)
22.05 Ce soir (ou jamais) «Spéciale G. Pompidou», avec M.-F. Garaud, É. Roussel, J.-F. Balmer.

ARTE
La guerre de l'opium
20.15 La route de l'opium ★★. *Intéressant, mais peu nuancé.*
22.35 Fortunes (7 et 8/8) ★. Série avec Salim Kechiouche. *Décevant.*

M6
20.45 X Factor «La maison des juges». Divertissement.
23.25 Nouveau look pour une nouvelle vie «Spéciale mariage».

CANAL +
20.45 Ligue des Champions.
ou
20.50 My own love song ★★. Comédie dramatique (2008) de O. Dahan, avec Renée Zellweger (1h38). *Très émouvant.*

Mercredi 13

TF1
20.35 Football «Ligue des Champions : 1/4 de finale retour».
22.50 Esprits criminels. Série ⓭.
23.40 Forgotten. Série.
ou
20.45 Esprits criminels. Série ⓭.

FRANCE 2
20.35 Frères ★. Téléfilm avec Tewfik Jallab, Mhamed Arezki. *Très lent.*
22.10 Face aux Français…, avec Jean-Pierre Coffe, Bruno Lemaire.

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Du Lot-et-Garonne à la Corrèze».
22.55 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «24 Heures du Mans 1955 : La course de la mort» ★★★. (voir Sélection)
21.35 Les mercredis de l'histoire «Zone 51, Nevada, USA : Quand les Mig livraient leurs secrets» ★★.
22.30 Le dessous des cartes.
22.40 Jerichow ★★. Drame (2009) de C Petzold (1h33). *Poignant.*

M6
20.45 La pire semaine de ma vie (2/2) ★★. Téléfilm avec Bruno Salomone (1h30). *Amusant, mais gros.*
22.25 Mariages princiers.

CANAL +
20.45 Ligue des Champions.
ou
20.50 My own love song ★★. Comédie dramatique (2008) de Olivier Dahan (1h38). *Très émouvant.*

Jeudi 14

TF1
20.45 Section de recherches : «Cœur de pierre», «Tourner la page», «L'enfance de l'art». Série avec Xavier Deluc, Virginie Caliari ⓭.
23.45 Confessions intimes. Magazine présenté par Marion Jollès.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «BTP, le scandale des décharges illégales», «Robert Badinter, l'épris de justice», «Promotion télé». Magazine.
22.50 Infrarouge : «Maurice Papon, itinéraire d'un homme d'ordre», «Une épuration française ⓭». Documentaires.

FRANCE 3
20.35 Monsieur Batignole ★★. Comédie dramatique (2001) de et avec Gérard Jugnot, et avec Jules Sitruk (1h40). *Très émouvant.*
22.50 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.40 Katyn ★★★. Drame (2007) de A. Wajda, avec Artur Zmijewski, Maja Ostaszewska, Andrzej Chyra (1h56). (voir Sélection)
22.40 Sur les traces d'Easy rider (2/4) «The weight». Documentaire.

M6
20.45 Lie to me. Série avec Tim Roth ⓭.

CANAL +
20.50 Desperate housewives (1 et 2/24) ★★★. Série avec Teri Hatcher. *Une nouvelle saison prometteuse.*

Vendredi 15

TF1
20.45 Familles d'explorateurs. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
22.55 Carré Viiip ⓭.

FRANCE 2
20.35 Les petits meurtres d'Agatha Christie «Le flux et le reflux» ★★. Téléfilm avec Antoine Duléry, Marius Colucci, Marie Denarnaud. *Excellent et plein d'humour.*
22.05 Avocats et associés «Refreshing solutions» ★. Série avec François-Éric Gendron. *Moyen.*
23.05 Semaine critique ! Magazine de Franz-Olivier Giesbert.

FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine présenté par Georges Pernoud.
22.55 Vie privée, vie publique, avec Marina Vlady et F. Fabian.

ARTE
20.40 Vivace ★★. Téléfilm avec Pierre Arditi, Armelle Deutsch (1h30). *Original, mais peu crédible.*
22.15 L'utérus artificiel «Le ventre de personne». Documentaire.
23.10 Grand format «Lucy quitte le nid». Documentaire.

M6
20.45 Bones ⓭. Série avec Emily Deschanel.

CANAL +
20.55 Les meilleurs amis du monde ★★. Comédie (2009) de J. Rambaldi, avec Marc Lavoine (1h27). *Amusant, mais lourd.*

SÉLECTION


DR

Katyn - En septembre 1939, des réfugiés polonais se retrouvent face à d'autres réfugiés polonais. Les premiers fuient l'avancée des troupes allemandes, les seconds celle des troupes soviétiques. Dans ce beau film, Andrzej Wajda braque sa caméra sur les familles et les proches des victimes, en traitant du traumatisme subi par la société polonaise plus que du fait lui-même. Et c'est ce qui donne cette émotion et cette grandeur à une œuvre profondément humaine. Surtout, après la guerre, il décrit l'affreux mensonge des Soviétiques qui accusèrent les Allemands du massacre. La mise en scène, ample et sobre, avec de belles ellipses et une interprétation tout en finesse, rend un bel hommage au courage de ces hommes et de ces femmes, qui vécurent sous deux terribles dictatures. Et ce n'est qu'à la fin que la caméra filme des images du massacre, certes dures, mais nécessaires pour comprendre l'ampleur de la tragédie. ***Jeudi 14, sur Arte, à 20h40.***

Tête de Turc - Dans une banlieue à problèmes, un jeune balance un cocktail Molotov sur la voiture d'un médecin. Pour ses débuts de réalisateur, le comédien Pascal Elbé révèle un réel talent avec ce film dur, mais pétri d'une belle humanité. En s'inspirant d'un fait authentique, il dresse un état des lieux du malaise de la banlieue, sans manichéisme et avec des personnages bien dessinés. Cette œuvre âpre et belle consacre un nouveau talent. ***Samedi 9, sur Canal +, à 20h50.***

Holy Lola - Ne pouvant avoir d'enfant, Pierre et Géraldine arrivent au Cambodge pour en adopter un. Sans occulter la misère qui frappe la population, Bertrand Tavernier dresse un état des lieux de l'adoption d'enfants cambodgiens par des Occidentaux. On a le cœur serré, lorsqu'on regarde ces adultes qui tentent de vendre un enfant volé, mais on se dit que tout enfant adopté aura une chance de s'en sortir. Terrible dilemme ! ***Lundi 11, sur Arte, à 20h40.***

Mort d'un président - Jusqu'à sa mort, le 2 avril 1974, le secret de la maladie du président Pompidou sera bien gardé. Porté par un Jean-François Balmer sensationnel, ce téléfilm retrace les derniers mois du président, avec les mensonges, son combat contre la maladie et la lutte souterraine pour sa succession. On y voit Pierre Juillet, Marie-France Garraud et les barons comploter dans l'ombre. C'est très bien fait et souvent très émouvant. ***Mardi 12, sur France 3, à 20h35.***

Les mercredis de l'histoire «24 Heures du Mans 1955» - Ce documentaire évoque un accident tragique : celui du 11 juin 1955, lors des 24 Heures du Mans, qui fit 84 morts. Cette évocation est très intéressante. Outre la reconstitution de l'accident, très bien faite, la compétition est replacée dans son contexte politique et économique, ce qui est captivant et lui donne une tout autre dimension, si peu de temps après la fin de la guerre. ***Mercredi 13, sur Arte, à 20h40.***

Patrimoine

Alésia, entre mythe et réalité

L'ouverture du MuséoParc d'Alésia est proche. Si les travaux sont terminés à temps, elle aura lieu au mois de juin.



Le Muséoparc sera composé de deux pôles distants d'environ deux kilomètres. Ici, le centre d'interprétation qui sera bientôt terminé.
Piloté et financé essentiellement par le Conseil général de la Côte d'Or, en partenariat avec l'Etat et les collectivités locales, le programme d'aménagement du site du siège de 52 avant Jésus Christ, estimé à une cinquantaine de millions d'euros, répond à plusieurs enjeux essentiels : mettre en valeur l'un des hauts lieux de la mémoire nationale, œuvrer à la diffusion culturelle et au développement touristique, dynamiser un territoire rural qui recèle de nombreuses richesses naturelles et patrimoniales.



L'intérieur du centre d'interprétation actuellement en travaux : le public sera accueilli au rez-de-chaussée où se trouveront la billetterie, un espace d'informations touristiques, une librairie-boutique, un restaurant, des salles pédagogiques, une ludothèque et les bureaux de l'administration du site. Le deuxième étage abritera un auditorium de 150 places et des salles de réunions. Il s'ouvrira sur une terrasse panoramique permettant d'avoir une vision à 360° sur le site d'Alésia.

Véritable défi architectural, scénographique et paysager, le MuséoParc d'Alésia se dresse dans la plaine des Laumes, à l'aplomb du site historique et de l'opidum. Premier élément à sortir de terre d'un projet d'envergure, le Centre d'interprétation accueillera bientôt les visiteurs sur les 6500 m² où il est implanté.
Deux mille soixante trois ans après la victoire de César sur Vercingétorix, l'effet est garanti. Les visiteurs pourront imaginer le champ de bataille et contempler le paysage vallonné dans une perspective à 360°. Cette vision panoramique sur la plaine et les collines environnantes, l'architecture du bâtiment actuel et du musée à venir, évoquent la configuration circulaire du champ de bataille. *«Un maximum d'effet, pour un minimum d'artifices»*, c'est le souhait de l'architecte du projet, Bernard Tschumi et c'est un pari réussi.

Un moteur de développement local

C'est aussi un enjeu majeur pour la Côte d'Or qui permet d'espérer des retombées touristiques importantes et de larges répercussions sur le développement économique et social du département. Entre 120 000 et 150 000 visiteurs français et étrangers sont attendus chaque année.
Les retombées économiques directes, indirectes et induites sur le territoire départemental devraient se situer dans une fourchette entre 6 et 12 millions d'euros par an. On parle de plus de 200 emplois équivalents temps plein créés ou maintenus en Côte-d'Or. Une aubaine pour ces pays de l'Auxois et du Châtillonnais qui, aujourd'hui, souffrent sur le plan économique et démographique. C'est la raison pour laquelle Le Conseil général de Côte-d'Or s'est fortement investi dans l'aménagement du site. Avec la ferme intention *«d'en faire un pôle structurant pour tout le centre et le nord du département»*. Le MuséoParc devrait être un moteur du développement touristique et économique en créant des synergies avec les autres grands sites proches, comme le musée du Pays Châtillonnais (Vix), l'abbaye de Fontenay, le château de Bussy-Rabutin, Semur-en-Auxois, Flavigny et bien d'autres plus lointains, à l'image de Bibracte.

Des parcours à la découverte de notre histoire

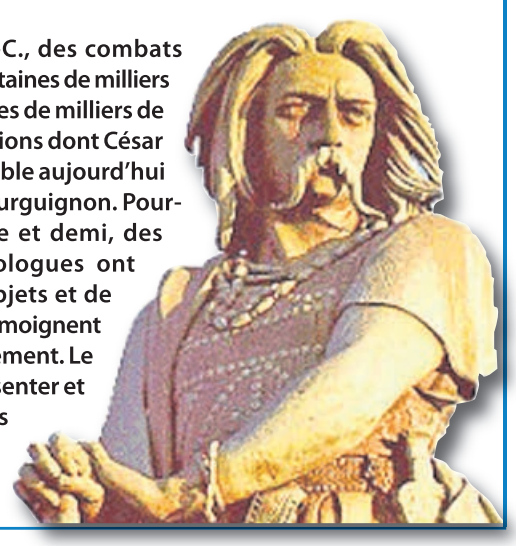
Installé sur le territoire d'Alise-Sainte-Reine, près de Vénarey-les-Laumes, le MuséoParc sera composé de deux pôles distants d'environ deux kilomètres. Dans la plaine des Laumes, le centre d'interprétation et la reconstitution d'une partie des lignes fortifiées romaines.
Sur le Mont Auxois, le musée archéologique et les vestiges du centre de la ville gallo-romaine.
Le premier pôle sera consacré à la bataille et au *«mythe»* d'Alésia ; le second, à l'évolution des cultures sur le site. Le MuséoParc comprendra également un vaste réseau de Parcours-découverte pour permettre d'appréhender physiquement l'ampleur du théâtre des opérations. Les visiteurs pourront ainsi comprendre le siège et les combats qui se sont déroulés 52 ans avant J. C., en se plaçant tantôt du côté des assiégeants, tantôt du côté des assiégés.

Une autre bataille a fait rage pendant des décennies autour de la localisation réelle ou supposée du *«vrai»* site d'Alésia.
Certains contradicteurs n'ont toujours pas déposé les armes, mais le consensus le plus large s'est établi dans cette plaine où l'opidum défie le temps et ignore les querelles historiques.

AURÉLIEN GENEST
D'APRÈS COMMUNIQUÉ

▶ Un peu d'histoire

52 avant Jésus-Christ, fin de l'été. Menacé presque partout en Gaule, Jules César décide de battre en retraite après avoir été repoussé devant Gergovie. A peine ses troupes sont-elles réunies entre la Loire et l'Yonne qu'il est attaqué par Vercingétorix. Mais le général romain ne s'en laisse pas compter, et le chef gaulois doit se replier sur l'oppidum d'Alésia – l'actuelle Alise- Sainte-Reine –, une place forte située à une soixantaine de kilomètres au nord-ouest de Dijon.
César engage aussitôt de gigantesques travaux : en quelques semaines, deux lignes fortifiées de 15 et 21 km, dotées de pièges très élaborés, et une trentaine de camps encerclent des Gaulois qui ne parviennent pas à prendre le dessus. L'arrivée d'une impressionnante armée de secours ne change rien : au terme d'un ultime combat qui oppose plusieurs centaines de milliers d'hommes, les Gaulois, malgré leur courage, sont contraints de s'incliner. Vercingétorix se rend à César et, même si d'autres batailles sont encore à venir, la Gaule s'apprête à devenir romaine...



Du siège de 52 av. J.-C., des combats opposant plusieurs centaines de milliers de Gaulois à des dizaines de milliers de Romains, des fortifications dont César était si fier, rien ne semble aujourd'hui subsister sur le site bourguignon. Pourtant, depuis un siècle et demi, des générations d'archéologues ont réuni des milliers d'objets et de multiples indices qui témoignent de l'ampleur de l'événement. Le temps est venu de présenter et d'expliquer à tous les publics ces précieux témoignages.

Polémique sur la localisation d'Alésia

Affaire classée

Depuis le milieu du XIX^ème siècle, la localisation du site du siège d'Alésia a mobilisé beaucoup d'énergies. Plusieurs dizaines de propositions autres qu'Alise-Sainte-Reine ont été avancées : Alaise dans le Doubs, Izernor dans l'Ain, Salins-les-Bains et Chaux-des-Crotenay dans le Jura, Montfault près de Guillon dans l'Yonne... Pour la communauté scientifique, l'affaire est aujourd'hui classée. Selon Christian Goudineau, professeur au Collège de France et auteur de l'ouvrage *«Regard sur la Gaule»*, *«autant on pouvait admettre que des doutes fussent émis avant les fouilles décidées par Napoléon III, autant les résultats de celles-ci les ont fait disparaître. A ceux qui n'auraient pas été convaincus, faute d'avoir lu les relations de l'époque, les récentes campagnes, menées par des équipes franco-allemandes de 1991 à 1997, ont apporté toutes les preuves possibles. Alésia, c'est bien Alise-Sainte-Reine»*.

Trois cents autres prétendants

Claude Grapin, conservateur en chef du patrimoine chargé du Musée Alésia, revient sur le débat de la localisation du site d'Alésia. Il y aurait, selon lui, près de 300 autres prétendants au statut d'Alésia : *«Pour la plupart de ces sites, la polémique naît d'une personne et disparaît en même temps qu'elle. Des campagnes de fouilles d'une ampleur sans précédent en France ont été conduites à Alise-Sainte-Reine. 150 ans après ces travaux archéologiques, nous sommes en mesure d'en apprécier le sérieux et la rigueur à la lumière des recherches les plus récentes. Les fouilles ont révélé à Alise la trace de deux lignes romaines d'investissement qui correspondent à celles décrites par César dans ses Commentaires lorsqu'il raconte le siège d'Alésia. Des balles de fronde portant le nom du principal lieutenant de César, Labienus, suffisent à elles seules à certifier la présence de César. Les monnaies romaines datées attestent la présence de légionnaires romains à l'époque du siège. En outre, les monnaies gauloises révèlent la prédominance des Arvernes et d'autres, dites «monnaies de siège» à l'effigie de Vercingétorix et d'un type exceptionnel connu qu'à Alise-Sainte-Reine, prouvent la présence du chef gaulois à ce même moment. Enfin, l'oppidum qui a été encerclé par les doubles lignes romaines portait le nom gaulois d'Alisiia»*.